

SUPPLÉMENT

Le Monde ARGENT

Le palmarès personnel des gérants de Bourse

CHIRAC

L'Elysée et Matignon préoccupés par le social p. 6 et 7

INTERNET

Un tiers des Français sont familiarisés avec la « souris » p. 8



ÉDITION

Vivendi vend son pôle édition. L'inquiétude du ministre de la culture p. 20

PAYS BASQUE

Manifestations du front « anti-Madrid » p. 5

AUTOMOBILE

Le monumental XC90 de Volvo p. 17

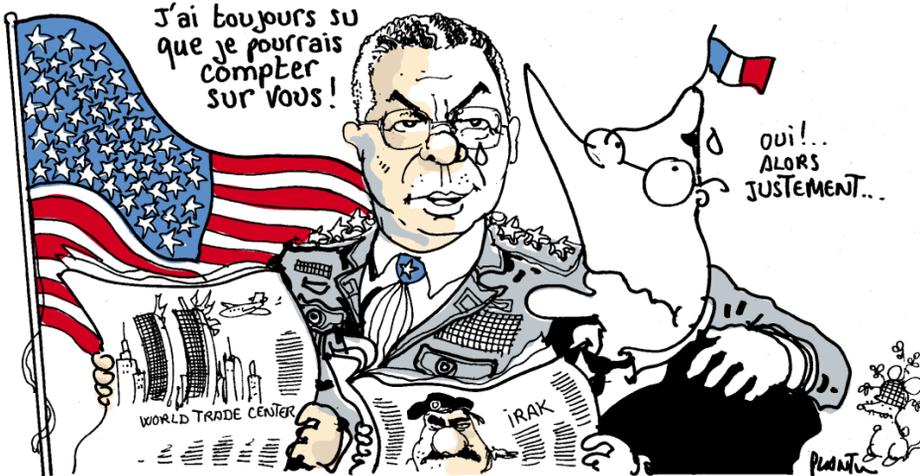
| | | | |
|--------------------|----|-----------------------|----|
| International..... | 2 | Entreprises..... | 14 |
| France..... | 6 | Aujourd'hui..... | 15 |
| Société..... | 8 | Météorologie..... | 18 |
| Horizons..... | 10 | Jeux..... | 18 |
| Carnet..... | 13 | Culture..... | 19 |
| Abonnements..... | 13 | Radio-Télévision..... | 23 |

Powell : pourquoi l'Amérique a raison

Le secrétaire d'Etat américain expose au « Monde » les arguments de Washington contre « le voyou » Saddam Hussein

DANS UN ENTRETIEN au Monde, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, défend l'« objectif » du président George W. Bush d'empêcher le régime irakien d'acquiescer des armes de destruction massive. Selon lui, ce but peut être atteint par l'envoi d'inspecteurs de l'ONU, si ceux-ci sont libres d'« aller n'importe où et n'importe quand sur le territoire irakien », ou par le renversement du régime de Saddam Hussein, qualifié de « voyou ».

Le chef de la diplomatie américaine minimise les « désaccords » entre Washington et plusieurs capitales européennes. Il promet de larges consultations sur une intervention militaire contre l'Irak tout en soulignant qu'en dernière instance le gouvernement américain sera fidèle à sa « position de principe ». Ces limites tracées à la concertation avec la communauté internationale justifieraient aussi l'hostilité de Washington aux prérogatives, jugées attentatoires à la souveraineté américaine, de la future



Cour pénale internationale (CPI).

Vendredi 6 septembre, le président Bush s'est entretenu, au téléphone, avec les présidents Chirac, Poutine et Zemin. Paris, Mos-

cou et Pékin, membres permanents du Conseil de sécurité, continuent à conditionner toute action militaire contre l'Irak à un mandat de l'ONU. Samedi, l'allié

le plus sûr de Washington, le premier ministre britannique, Tony Blair, était attendu, pour des entretiens, à la résidence présidentielle de Camp David.

► L'ONU repère de nouveaux sites suspects en Irak

► Washington consulte Paris, Moscou et Pékin

► Le Congrès commémore le 11 septembre à New York

► L'Afghanistan tente de combattre l'insécurité

► Portrait croisé des Bush père et fils

Lire pages 2, 3, 4 et notre enquête page 10

La grève qui menace Air France

LA GRÈVE lancée par six syndicats de pilotes d'Air France du vendredi 6 septembre au lundi 9 inclus a obligé la compagnie à annuler entre la moitié et les deux tiers de ses vols selon les destinations. Les organisations de pilotes réclament une augmentation de leurs salaires comprise entre 10 % et 12 % suivant les organisations, qui s'ajouterait aux 7 % déjà acquis entre décembre et avril. La direction a jugé la revendication des pilotes « brutale » et « inacceptable ». Elle estime que la grève

pourrait coûter entre 65 et 90 millions d'euros, soit la moitié du résultat net de l'entreprise l'an dernier. Son appel à une « reprise » du dialogue a été repoussé par les syndicats.

Le mouvement des pilotes est mal accueilli par les autres catégories de personnels. Si les pilotes obtenaient satisfaction, l'Union nationale des syndicats autonomes menace de dénoncer l'accord salarial qu'il a conclu en mars et qui prévoit 0,8 % d'augmentation annuelle. Par ailleurs, la CGT d'Air

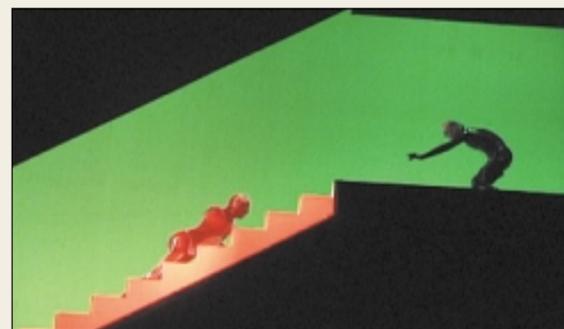
France a appelé à un arrêt de travail mercredi 11 septembre à l'occasion de la tenue du comité central d'entreprise qui devrait examiner le lancement de la privatisation.

La mise sur le marché du solde du capital de la compagnie encore détenu par l'Etat (54 %) est compromise par le niveau trop bas de l'action, qui se situe de nouveau sous le cours d'introduction au début 1999.

Lire p. 14 et notre éditorial p. 12

DANSE

La Biennale de Lyon au cœur de l'Amérique latine



INTITULÉE Terra latina, la dixième édition de la Biennale internationale de la danse de Lyon aura lieu du 10 au 28 septembre. Trente-six compagnies d'Amérique latine viendront y présenter leurs plus récents travaux, souvent traversés par les secousses d'un continent au bord de l'implosion. En ouverture, le formidable Balé de Rua brésilien.

Lire pages 19 et 20

L'otage Ingrid Betancourt est prié d'acquiescer ses impôts...

BOGOTA

de notre correspondante

L'administration fiscale en Colombie fait la démonstration d'une belle efficacité. L'ex-candidate présidentielle Ingrid Betancourt vient ainsi de recevoir son avis d'imposition. Dans une lettre bien aimable, le fisc l'informe qu'elle doit s'acquiescer du nouvel impôt destiné à « préserver la sécurité démocratique ». « Le pays vous remercie de votre effort », conclut la lettre. Otage des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) depuis six mois et treize jours, Ingrid Betancourt n'a malheureusement pas encore pris connaissance de ses obligations fiscales...

« Si l'Etat n'est pas capable de garantir la sécurité de ses citoyens, qu'il ne vienne pas nous demander de payer », s'insurge Juan Carlos Lecompte, le mari d'Ingrid. La loi est décidément cynique : il vient d'apprendre que le parti Oxygène Vert est menacé de mort juridique, son épouse n'ayant remporté que 0,47 % des voix aux dernières élections.

Le 23 février, trois jours après la rupture des négociations de paix entre le gouvernement et les FARC, la candidate présidentielle se rendait, contre l'avis de l'armée et de la police, dans la zone sous contrôle de la guérilla. Les rebelles l'ont enlevée en même temps que Clara Rojas, son amie et chef de campagne. Elles sont devenues monnaie d'échange pour obtenir la libération des guérilleros actuellement en prison.

Comme son prédécesseur, le nouveau chef de l'Etat, Alvaro Uribe, refuse d'envisager un échange de prisonniers. Il se prépare même à la guerre contre les FARC. Pour financer la lutte contre les guérilleros et les paramilitaires, le gouvernement veut donc trouver rapidement l'équivalent de 800 millions d'euros. Dans le cadre de l'état d'exception instauré le 12 août, il a décrété un impôt exceptionnel sur la fortune qui vise moins de 2 % de la population active. C'est dire qu'Ingrid Betancourt n'est pas la seule Colombienne aisée à avoir

reçu en son absence un avis d'imposition. Selon les chiffres de l'organisation Pays libre, 12 946 personnes ont été enlevées au cours des quatre dernières années, la plupart avec une demande de rançon. La guérilla est responsable de 70 % des enlèvements. Officiellement, près de 5 000 otages sont toujours aux mains de leurs ravisseurs. « Certains sont probablement morts en captivité et d'autres n'ont pas averti les autorités de leur libération. Même réduit de moitié, le chiffre reste effrayant », précise l'un des avocats de l'organisation.

La perspective d'une recrudescence du conflit armé n'est pas faite pour rassurer. Dans le cas des prisonniers politiques, les plus optimistes comptent en mois le retour de l'être cher. Le fisc a été clair : Ingrid Betancourt, après tout, se doit de payer ses impôts pour que l'armée soit un jour en mesure de la libérer...

Marie Delcas

AVENTURES

Le grand saut dans le vide



MICHEL FOURNIER doit s'élancer dans l'espace, à 40 000 mètres d'altitude, pour être le premier homme à franchir le mur du son.

Lire page 16

ANALYSE

Economie : où va M. Raffarin ?

LORSQU'IL constitue son gouvernement après l'élection présidentielle, Jacques Chirac part du principe que les Français ne veulent pas d'une politique de droite pure et dure. Son score au premier tour a été médiocre, et il doit sa performance du second tour aux électeurs de gauche désireux de contrer Jean-Marie Le Pen. Dès lors, le président réélu choisit Jean-Pierre Raffarin contre Nicolas Sarkozy, le centriste contre le libéral. Le problème, en cette rentrée, c'est qu'on ne sait pas, justement, ce qu'est la politique centriste de M. Raffarin.

On cherche en vain dans ses premières décisions une direction claire de politique économique et sociale. On le voit surtout s'évertuer à mettre en œuvre les promesses électorales de Jacques Chirac,

quels que soient leur cohérence, leur sens ou leur bien-fondé par rapport aux besoins de la France. Avec comme principale obsession de ne pas renouveler l'expérience de 1995, si douloureuse pour la droite.

Coïncé entre la conjoncture plus maussade qu'attendu et l'ampleur des dépenses engagées ou promises, le gouvernement donne l'impression de ne pas savoir où il va. De quels maux souffre la France et quelle médecine appliquer ? Faut-il, pour dynamiser la croissance, choisir une politique favorable à la demande (les salaires) ou à l'offre (les entreprises) ? Quelle philosophie budgétaire retenir ? Obéir à l'école orthodoxe européenne et s'attacher à réduire le déficit ou se donner d'abord des objectifs en matière de dépenses selon les pré-

ceptes keynésiens ? Sur tous ces sujets, personne n'est capable de dire quelle est la religion de Jean-Pierre Raffarin.

En juin, à Séville, la France a fait savoir qu'elle ne pourrait ramener les finances publiques à l'équilibre en 2004 qu'à la condition que la croissance soit « au moins de 3 % » en 2003 et en 2004. Cette condition ne sera pas remplie en 2003. Le gouvernement laissera-t-il filer les déficits publics, qui devraient représenter 2,6 % du PIB à la fin 2002, quitte à s'approcher de la barre des 3 % inscrite dans le traité de Maastricht ? Ou s'attachera-t-il à les diminuer un peu, pour marquer sa bonne volonté européenne ?

Virginie Malingre

Lire la suite page 12

CHATEAU DE VERSAILLES
DASSIN DE NEPTUNE

Les Fêtes de Nuit

Saison 2002

Les samedis
> 24 / 31 août
> 7 / 14 / 21 septembre

RESERVATION FNAC : 0 892 701 892 *
INFORMATION : 01 30 83 78 88
* (0,34€ la minute)

LE FIGARO inter

INTERNATIONAL

L'APRÈS-11 SEPTEMBRE

A la veille de la commémoration du **11 SEPTEMBRE**, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, se livre, dans un entretien au *Monde*, à une défense et illustration de la politique de Washington, notamment à

l'égard de **L'IRAK DE SADDAM HUSSEIN**. Minimisant les désaccords entre l'administration Bush et nombre de gouvernements européens, il promet de larges consultations mais souligne que les Etats-Unis

se tiendront à leur « position de principe » non négociable. Vendredi 6 septembre, le **PRÉSIDENT GEORGE W. BUSH** s'est entretenu au téléphone avec les présidents français, russe et chinois. Il devait recevoir

ce week-end, à Camp David, le représentant du cinquième membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, le Britannique **TONY BLAIR**, son meilleur allié européen, décidé à payer « le prix du sang ».

Colin Powell : « Nous devrions tous être scandalisés par l'Irak »

Dans un entretien au « Monde », le chef de la diplomatie américaine, tout en promettant une large concertation avec les Européens, défend l'objectif d'empêcher Bagdad d'acquiescer des armes de destruction massive – par l'envoi d'inspecteurs de l'ONU ou le renversement du « régime voyou »

Avez-vous été surpris par l'émotion et la solidarité en Europe, le 11 septembre et les jours suivants ?

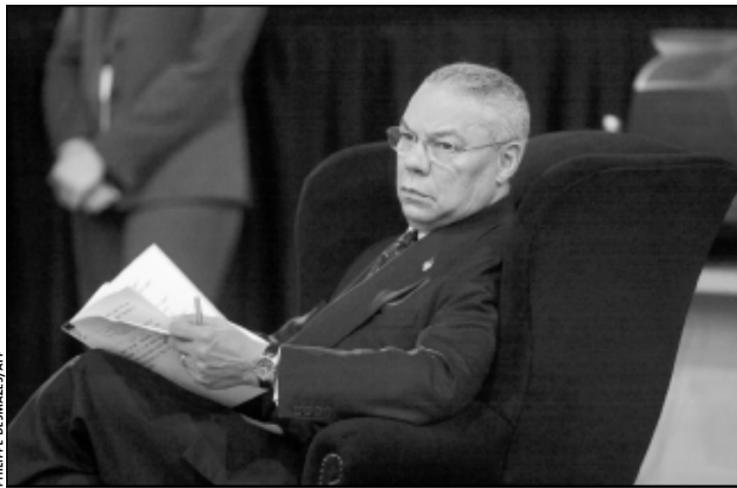
Le soutien que nos amis nous ont apporté m'a fait très plaisir et m'a rassuré. Et aucun ami n'a témoigné d'une amitié plus forte ni exprimé davantage de solidarité que la France. Le fameux éditorial de votre journal, « Nous sommes tous Américains », est connu de nous tous. Le président Chirac est venu ici rapidement, et la France nous a beaucoup aidés à réunir une coalition, que ce soit aux Nations unies ou dans le cadre de l'OTAN. C'est ce que nous avons appris à attendre de nos amis français, au long d'une histoire commune qui remonte à plus de deux cents ans.

Avec l'aide de la France, nous avons pu rassembler une coalition internationale consciente que nous avons un nouvel ennemi et que nous devons faire face à une nouvelle menace. Le président Bush a indiqué, vite et clairement – et le président Chirac l'a approuvé –, que cette coalition ne pouvait pas seulement combattre Al-Qaïda ou les talibans, mais devait combattre le terrorisme. Nous ne pouvions pas espérer en finir avec une bataille, ni même avec une seule petite guerre. Cela va être une longue campagne, que nous devons mener avec patience, avec diligence et avec détermination.

Un an après, beaucoup d'Européens pensent que les Etats-Unis agissent de façon unilatérale, voire avec arrogance...

Les accusations d'unilatéralisme ou de « non-multilatéralisme » sont des clichés, qui ne reflètent pas la nature de notre relation. Nous avons des différences d'opinion de temps en temps. Ce que nous ne devons jamais perdre de vue, c'est que, même en désaccord, nous nous parlons, nous échangeons nos points de vue. Nous devrions toujours rechercher le consensus, mais, quand nous ne pouvons y parvenir – parce que nous croyons qu'une position donnée est la bonne, parce que c'est une position de principe, qui reflète les vues du peuple et du gouvernement américains –, alors, nous devons nous en tenir à cette position de principe.

Que nous soyons en désaccord n'est pas un désastre ! Les Européens ne devraient pas se demander si la coalition se sépare. La coalition est solide. Nous coopérons dans le domaine du renseignement et de la



Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, écoute l'un des discours prononcés, le 4 septembre, lors du Sommet de la Terre, à Johannesburg. Le chef de la diplomatie américaine estime que « le président [Bush] et l'administration [sont] profondément engagés pour le bien-être des peuples à travers le monde ».

police ; dans la mise en œuvre de notre stratégie politique ; dans nos stratégies diplomatiques, pour ce qui concerne non seulement Al-Qaïda et la situation en Afghanistan, mais toutes sortes d'activités terroristes. Je participe au gouvernement, à un niveau élevé, depuis de nombreuses années. Il n'y en a pas eu une sans dispute entre les Etats-Unis et l'un de leurs amis européens, ou au sein de l'OTAN, ou entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Il arrive

« Nous devrions toujours rechercher le consensus, mais, quand nous ne pouvons y parvenir, (...) nous devons nous en tenir à [notre] position de principe »

même que des oppositions apparaissent au sein de l'Union européenne, mais personne ne dit : « Il y en a un qui agit unilatéralement ! L'Union européenne se défait ! »

Les nations libres et démocratiques sont responsables devant leurs peuples. Elles ont, parfois, des désaccords. Ce que je constate, quotidiennement, c'est que les accords pèsent plus lourd que les désaccords. Nos

relations sont fortes, bonnes et en voie d'amélioration.

Beaucoup d'Européens pensent qu'une Cour pénale internationale est une idée moderne. Pourquoi les Etats-Unis la refusent-ils ?

Nous croyons à la justice pour les criminels de guerre. Nous avons été les partisans les plus vigoureux du Tribunal international sur l'ex-Yougoslavie. Il me revient de certifier que la Serbie et la Yougoslavie coopèrent avec ce tribunal, et, quand elles ne l'ont pas fait, j'ai bloqué les aides financières. Nous soutenons le fait de traduire les criminels devant la justice. C'est un principe qui appartient à la tradition et à l'histoire américaines, aux espérances du peuple américain.

Mais la Cour pénale internationale est une source de difficultés. Elle m'en posait déjà quand j'étais chef d'état-major interarmes, il y a douze ans, moment où a commencé la réflexion qui a abouti à la création de cette cour. Plus que toute autre nation, nous envoyons nos jeunes hommes et jeunes femmes à travers le monde, ce qui tend à faire de nous, pour parler franchement, la cible la plus large. Les gens vont avoir tendance à trouver des fautes dans ce que font les Etats-Unis.

En outre, nous estimons que nos jeunes hommes et jeunes femmes, qui sont volontaires et qui sont envoyés par leurs familles pour participer à ce genre d'opérations, devraient relever de la Constitution des Etats-Unis et des lois américaines. La CPI reconnaît cela, mais le

traité de Rome dit que, si les procureurs et les juges de la Cour considèrent que les Etats-Unis n'ont pas agi d'une manière qui les satisfasse, ses procureurs et ses juges se réservent le droit d'inculper les jeunes gens mis en cause. Cela va à l'encontre de nos convictions les plus fortes concernant la primauté de la Constitution américaine. Ce n'est pas seulement une préoccupation pour nos militaires ou pour les dirigeants politiques ; c'est un souci profondément ressenti dans le pays et au Congrès.

Le 11 septembre a été perçu comme une sorte de démonstration que le monde « globalisé » du XXI^e siècle est interdépendant. Or, cette administration semble refuser cette interdépendance ou chercher à s'y soustraire...

C'est un malentendu. Réfléchissez à ce que nous avons fait depuis vingt mois que cette administration est en place ! Ici, dans notre hémisphère, le président a plaidé pour la Communauté pour la démocratie dans les Amériques, et c'est un succès. Il a plaidé pour la Zone de libre-échange des Amériques, du haut de notre hémisphère jusqu'à la Terre de Feu. Il a obtenu du Congrès la Trade Promotion Authority, qui lui permet de conclure des accords de libre-échange. Il a permis le lancement du Doha Round dans les négociations commerciales internationales, à un moment qui a paru difficile.

Il a réussi à négocier un traité avec la Russie sur la réduction des armes stratégiques, et nous avons fait cela d'une manière qui nous a permis, aussi, de sortir des contraintes du

traité ABM sans causer de catastrophe majeure. Beaucoup, en Europe, disaient : « Les Américains vont se débarrasser du traité ABM et mettre en place leur défense antimissile, ce qui va déclencher une course aux armements. » Voilà, il n'y a pas de course aux armements, le traité ABM est parti, nous avons d'excellentes relations avec la Russie.

Quand vous laissez de côté certaines choses qui suscitent beaucoup de titres dans les médias, comme la CPI, et que vous considérez ce qui se passe vraiment, vous voyez un président et une administration profondément engagés pour le bien-être des peuples à travers le monde.

Les gros titres, en ce moment, c'est l'Irak. M. Bush a dit qu'il allait discuter avec les alliés des Etats-Unis. Quand et dans quel cadre ?

Il y a des discussions en cours. Nous ne rencontrons jamais nos collègues européens sans parler de l'Irak. Je vais avoir une série de rencontres, et le président en aura aussi, avec des dirigeants du monde entier, spécialement d'Europe. Il va y avoir une réunion des ministres du G 8. Je vais avoir la possibilité de par-

« 'L'axe du Mal', (...) c'est une caractérisation très juste, et nous n'y renonçons pas »

ler davantage en détail, maintenant que les choses ont un peu avancé. Le président a clairement dit qu'il va être patient, qu'il va consulter. La consultation a déjà commencé et elle va devenir plus intense, à mesure que l'été s'achève et que nous entrons dans la période des réunions de l'ONU et d'autres occasions de consultation.

Mais rappelez-vous les mots du président : il pense que Saddam Hussein et ce régime posent un problème qui doit être traité. Ce n'est pas une bataille que l'Amérique livre à Saddam Hussein, c'est une bataille que Saddam Hussein livre à la communauté internationale tout entière. Les résolutions qu'il viole ne sont pas des résolutions américaines, mais des résolutions des Nations unies. Elles sont au nombre de neuf,

et il les a toutes violées. Les Nations unies, la communauté internationale, chaque nation européenne devraient être scandalisées. Si vous croyez à l'action multilatérale, nous devrions être tous scandalisés que ce régime ait violé ces résolutions de la façon la plus flagrante en continuant à développer des armes chimiques, biologiques et nucléaires.

Jusqu'où sont-ils allés ? Nous devons partager les renseignements dont nous disposons, afin que les gens se fassent leur propre opinion. Mais il n'y a pas à débattre du fait qu'il n'a pas abandonné ses efforts pour parvenir à disposer de ce genre d'armes et qu'il n'a pas permis que les inspecteurs reprennent leur travail en allant n'importe où, n'importe quand, sur le territoire irakien, afin de savoir ce qui s'y passe.

La charge de la preuve ne devrait pas incomber aux Etats-Unis. C'est à l'Irak qu'il devrait incomber de démontrer au monde qu'il entend être un pays civilisé, et non un Etat voyou, dirigé par un voyou. Quand le président a caractérisé l'Irak comme faisant partie de l'« axe du Mal », je pense que c'était une caractérisation très juste, et nous n'y renonçons pas. Cela a causé une certaine préoccupation en Europe, parce que c'était une expression très frappante. Mais lorsque vous considérez ce que ce régime a fait, la façon dont il a bafoué le droit international, résolution après résolution... Et dans quel but ? Développer des armes de destruction massive.

Le retour des inspecteurs est-il la solution ?

Le président a appelé, auparavant, au retour des inspecteurs. Mais les inspections ne sont pas l'objectif. L'objectif, c'est le désarmement. Si les inspecteurs jouent un rôle dans le désarmement, tant mieux, mais nous ne devons pas perdre de vue que le problème, c'est le désarmement. Les inspecteurs sont une manière d'y parvenir. Chasser ce régime est une autre manière. Il y a peut-être une combinaison possible de plusieurs moyens pour y parvenir.

Nous pensons que la communauté internationale, avec les Etats-Unis jouant un rôle dirigeant, a une obligation envers le monde, envers les peuples de cette région et envers le peuple irakien d'aider ce dernier à sortir de la situation terrible dans laquelle l'ont mis ses dirigeants.

Propos recueillis par Patrick Jarreau

PROFIL UN CONSERVATEUR À PART MAIS LOYAL

Les Européens le prennent parfois pour un pacifiste, et la gauche américaine pour un des siens. Colin Powell n'est ni l'un ni l'autre. Certes, comme la plupart des militaires, il n'aime pas faire la guerre. Partisan du droit à l'avortement et défenseur de la discrimination positive en faveur des minorités, il se sépare, sur ces deux sujets, de la position dominante chez les républicains. Pour le reste, il partage le credo conservateur. Toute sa carrière politique s'est faite sous des présidents républicains, de Richard Nixon à George W. Bush. Et du Vietnam, où il a combattu à deux périodes différentes, il a retiré la leçon que les Etats-Unis ne doivent déclencher une guerre qu'avec un but précis, une supériorité écrasante et une stratégie de sortie.

Dans le jeu de rôles qui oppose le Pentagone et le département d'Etat, les militaires et les diplomates, M. Powell tient sa partie avec brio. Sur ce qui est devenu son terrain, la politique internationale, il a des adversaires, mais pas de rival. La conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, avait paru, à l'été 2001, tenter de faire jeu égal avec lui, grâce à sa plus grande proximité personnelle et générationnelle avec M. Bush et avec le clan texan du président. En fait, en dehors des relations avec la Russie, sa spécialité, M^{me} Rice n'est pas en mesure de

disputer l'autorité de M. Powell. Les attentats du 11 septembre, obligeant l'administration à agir sur le plan politique autant que sur le plan militaire, ont donné les premiers rôles aux anciens, Donald Rumsfeld à la défense, Colin Powell aux affaires étrangères.

Un peu plus jeune que le chef du Pentagone – il est né en 1937, à New York, de parents jamaïcains –, le secrétaire d'Etat tire sa force de deux sources. La première est sa stature personnelle, celle d'un homme qui a gravi les échelons du pouvoir militaire et politique jusqu'à devenir conseiller pour la sécurité nationale auprès de Ronald Reagan, puis chef d'état-major interarmes sous le président George H.W. Bush, père de l'actuel, avant de renoncer, en 1995, à se porter candidat à la présidence des Etats-Unis.

La deuxième base du pouvoir de M. Powell est le département d'Etat, sa vaste armée de diplomates, ses experts et ses réseaux. L'ancien général est, auprès d'eux, extrêmement populaire. Ses détracteurs disent qu'il se sert de sa position pour contrer le président, mais ils ne peuvent citer aucun fait à l'appui de cette accusation. Il est arrivé, en revanche, que M. Bush passe outre aux objections de M. Powell, qui, à chaque fois, loyalement, s'est incliné.

P. J.

George Bush sonde au téléphone Paris, Mosou et Pékin

Les trois membres du Conseil de sécurité conditionnent une action contre l'Irak à un mandat de l'ONU

LE PREMIER MINISTRE britannique, Tony Blair, était attendu, samedi 7 septembre, dans la résidence présidentielle de Camp David, pour s'y entretenir avec M. Bush de la marche à suivre pour mettre fin à la menace des armes de destruction massive que détient Saddam Hussein.

Des quatre pays qui, avec les Etats-Unis, détiennent un droit de veto au Conseil de sécurité, la Grande-Bretagne est la seule à s'être prononcée sans ambiguïté en faveur d'une action préventive contre l'Irak, Tony Blair s'étant déclaré prêt à « payer le prix du sang ».

Avant un discours qu'il juge lui-même « important », le 12 septem-

bre devant la 57^e assemblée générale des Nations unies, George Bush a appelé successivement, vendredi, Jacques Chirac, Vladimir Poutine et Jiang Zemin, pour tenter de les gagner à sa cause et éviter, le moment venu, de se voir reprocher des décisions unilatérales. Mais le chef de la Maison Blanche est loin d'avoir obtenu un blanc-seing des trois membres permanents du Conseil de sécurité. Selon un communiqué du Kremlin, Vladimir Poutine a émis « de sérieux doutes » sur le recours à la force et estimé qu'un « potentiel réel » existait toujours pour un règlement politique du problème irakien. Cette position est partagée par Pékin.

Tout en soulignant que « l'attitude de l'Irak pose un problème » et qu'un contrôle des armements sur le terrain, sans entrave, est indispensable pour la sécurité régionale, le président Chirac a rappelé à George Bush la position de la France : « C'est au Conseil de sécurité de décider », si l'Irak s'obstine.

Paris s'inquiète du précédent que pourrait constituer l'autorisation donnée à un Etat d'agir de façon préventive. Tout en prônant une attitude de fermeté et de détermination à l'égard de l'Irak, la France rejoint les analyses de ses partenaires sur la nécessité d'évaluer, au-delà de la « réaction légitime » à une menace

extérieure, les conséquences d'une action sur le processus de paix au Proche-Orient, la stabilité des régimes arabes modérés ou la solidarité de la coalition antiterroriste et le coût humain pour le peuple irakien.

Le mouvement engagé par les Américains auprès de leurs partenaires n'en est qu'à ses débuts. Des membres du gouvernement seront envoyés « en mission » dans plusieurs capitales, notamment européennes, pour expliquer la position de Washington. Il est probable que M. Cheney et le secrétaire d'Etat, Colin Powell, y participeront. M. Bush lui-même doit avoir, à l'ONU, des entretiens dont la liste n'est pas encore arrêtée.

LA QUESTION DES PREUVES

Délicate sur le plan extérieur, la partie dans laquelle s'est engagé l'exécutif américain n'est pas plus simple à l'intérieur. Après avoir annoncé, le 4 septembre, qu'il allait demander un vote du Congrès, d'ici un mois, approuvant les mesures qu'il prendrait pour « régler le problème » posé par Saddam Hussein, George W. Bush a pu mesurer à quel point les parlementaires sont peu convaincus par les arguments qui leur ont été présentés jusqu'à maintenant. La question des preuves fournies par le gouvernement américain à l'appui de ses accusations contre

Saddam Hussein est l'une des plus débattues aux Etats-Unis.

Une première rencontre a eu lieu, jeudi, entre le vice-président, Richard Cheney, le directeur de la CIA, George Tenet, et les quatre principaux dirigeants du Congrès. A la suite de cette rencontre, le chef de la majorité démocrate du Sénat, Thomas Daschle, a un peu atténué ses critiques. Au Congrès, les démocrates, mais aussi bon nombre de républicains restent hostiles à l'idée d'une action préventive.

Le chef de la majorité républicaine de la Chambre des représentants, Richard Armitage, l'a dit à M. Bush. M. Daschle a répété, deux jours plus tard, qu'il était contraire à la doctrine américaine, jusqu'à maintenant, d'attaquer un pays qui n'a pas agressé les Etats-Unis ou, comme l'Afghanistan des talibans, donné asile à des agresseurs. Les démocrates insistent, en outre, sur le fait que les Etats-Unis ne peuvent, selon eux, s'engager dans une entreprise de ce genre sans mandat de l'ONU ou, à tout le moins, sans alliés.

Selon un sondage publié vendredi par Gallup, 69 % des Américains estiment que Bush ne s'est pas assez expliqué et 68 % qu'il devrait demander une résolution à l'ONU.

Babette Stern et P. J. (à Washington)





Des membres du Congrès américain, qui regroupe sénateurs et représentants, se tiennent la main, tandis que des choristes interprètent « God Bless America » (Dieu bénisse l'Amérique), à la fin de la session spéciale qui s'est tenue à New York, vendredi 6 septembre, en hommage aux victimes des attentats survenus il y a près d'un an.

La réunion du Congrès à New York marque le début des commémorations des attentats du 11 septembre

NEW YORK

de notre correspondante

« Aucun d'entre nous, quel que soit le temps qu'il lui reste à vivre ou ce qui adviendra à notre époque, n'oubliera jamais le 11 septembre 2001. » Une phrase prononcée vendredi 6 septembre au sud de Manhattan par Richard Gephardt, le numéro un démocrate de la Chambre des représentants.

Pour la première fois depuis le 12 août 1790, le Congrès s'est réuni à New York afin de voter une résolution rendant hommage « aux victimes et aux héros du 11 septembre, au courage de la ville et de ses habitants ». Plus de 300 sénateurs et représentants avaient fait le déplacement pour une session commune d'un peu moins d'une heure dirigée par le vice-président Dick Cheney et Dennis Hastert, le « speaker » de la Chambre des représentants, à quelques pas seulement de « Ground Zero », dans le Federal Hall. Ce bâtiment, construit en 1842, se trouve à l'emplacement même de l'ancien hôtel de ville, là où la République américaine naissante a aboli les titres de noblesse, voté la loi établissant la liberté de parole, de culte et de presse et où George Washington est devenu, en 1789, le premier président des Etats-Unis.

« Nous sommes ici pour nous sou-

« C'est sans précédent. Il n'y a probablement jamais eu dans ce pays un anniversaire célébré d'une façon aussi intense »

venir de l'inimaginable », a expliqué Richard Gephardt. Les Etats-Unis n'ont jamais subi « une attaque comme celle-là. Pas seulement contre nos forces armées, mais contre notre peuple. Pas seulement contre nos immeubles et nos biens, mais contre les principes que nous professons, contre les fondations de cette société ouverte, diverse et démocratique ». L'Amérique est aujourd'hui en mission, « pas pour obtenir un châtiement ou une revanche, pas seulement pour vaincre le terrorisme mais pour montrer que le bien peut une fois encore triompher du mal et que la liberté peut défaire le fanatisme », a-t-il ajouté.

Dick Cheney a rappelé que la révolution américaine était dans toutes les mémoires quand le Congrès se réunissait à New York avant de partir ensuite pour Philadelphie puis, finalement, Washington. « Née d'une révolution, notre nation sait que la liberté a un prix très élevé. Nous n'avons pas l'intention de la perdre. » Des propos similaires à ceux de Tom Daschle, le numéro un démocrate du Sénat. « L'histoire reconnaîtra que les terroristes ont échoué. Ils n'ont pas compris que la véritable force de l'Amérique n'est pas faite d'acier et de béton, mais de notre foi commune dans la liberté. »

La venue des parlementaires a été plutôt appréciée à New York. Elle a été aussi l'occasion de quelques sarcasmes et protestations.

Plusieurs dizaines de personnes manifestaient, vendredi, à distance respectable du Federal Hall, contre la lenteur de la distribution des aides financières promises par George Bush. Tandis que les organisations caritatives ont déjà versé 60 % des 2,4 milliards de dollars de dons reçus, le gouvernement fédéral a seulement distribué 3 des 20,9 milliards annoncés.

La présence symbolique du Congrès à Manhattan marque le début des commémorations dans tout le pays des attentats du 11 septembre 2001, la journée la plus sanglante sur le sol américain depuis la guerre de Sécession. Dès jeudi soir, un concert gratuit réunissant notamment Jon Bon Jovi, Eve et Enrique Iglesias s'est tenu à Times Square devant des dizaines de milliers de personnes en prélude à l'ouverture de la saison de football par un match entre les New York Giants et les San Francisco 49ers. « Avant de nous souvenir, prenons le temps de célébrer », a déclaré Michael Bloomberg, le maire de la ville. Des réjouissances qualifiées parfois de « déplacées ».

Jusqu'au 15 septembre, New York sera le théâtre d'une multitude de manifestations. Des dizaines de concerts et de spectacles gratuits se tiendront dans les jardins, les parcs, et les plus grandes salles. Des projections de films, expositions de photographies et d'œuvres liées au 11 septembre, visites guidées de monuments et de musées se succéderont. « C'est sans précédent, estime Kenneth Jackson, historien à l'université de Columbia. Il n'y a probablement jamais eu dans ce pays un anniversaire célébré d'une façon aussi intense. »

Le 11 septembre à 8 h 46, à l'heure exacte où, un an auparavant, le Boeing 767 du vol d'American Airlines s'est écrasé sur la tour nord du World Trade Center, les cloches et les sirènes retentiront dans tout le pays. Un peu partout, les habitants seront conviés à des cérémonies du souvenir et des minutes de silence. A « Ground Zero », le gouverneur de l'Etat de New York, George Pataki, lira des extraits de « l'adresse de Gettysburg », prononcée en 1863 par Abraham Lincoln au lendemain de la bataille la plus dure de la guerre de Sécession. L'ancien maire de New York Rudolph Giuliani commencera alors à citer le nom de chacune des 2 819 victimes des attentats au World Trade Center. Une litanie seulement interrompue à deux reprises par une minute de silence, à 9 h 03, heure à laquelle s'est abattu le deuxième avion sur la tour sud, et à 9 h 59, quand cette dernière s'est écroulée. Autour de 10 heures, le gouverneur du New Jersey, James McGreevey, lira des extraits de la Déclaration d'indépendance et à 10 h 29, heure à laquelle la tour nord s'est effondrée, les sirènes et les cloches de la ville retentiront.

Le président visitera le site dans l'après-midi après être passé auparavant dans la journée au Pentagone et en Pennsylvanie, sur le site où s'est écrasé le quatrième avion détourné. Ensuite à Battery Park, à l'extrême sud de Manhattan, à l'endroit face à la statue de la Liberté où a été installée une sculpture endommagée, baptisée la Sphère, qui se trouvait sur l'esplanade du World Trade Center,

une flamme éternelle sera allumée. Les habitants seront alors conviés à se rendre avec des bougies dans les parcs de la ville.

En début de soirée, à 9 heures, George Bush s'adressera au pays. Il a annoncé son intention de faire du 11 septembre « la journée des patriotes ».

Eric Leser

De nouvelles constructions ont été détectées sur des sites irakiens

L'ONU continue de préparer une mission d'inspection incertaine

NEW YORK

de notre correspondante

Alors que le monde s'interroge sur la réalité de la menace constituée par l'Irak, les Nations unies ont confirmé, vendredi 6 septembre, que des infrastructures et des constructions nouvelles avaient pu être détectées, grâce à des photos satellite, sur des sites ayant été identifiés dans le passé comme des centres de recherche nucléaires irakiens. L'information, publiée par le *New York Times*, a été confirmée, vendredi 6 septembre, à Vienne (Autriche), par un porte-parole de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), dont les experts ont effectué plus de 1 500 inspections en Irak entre 1994 et 1998.

Aucune de ces sources n'a cependant daté ni localisé ces nouvelles et suspectes constructions, qui auraient été repérées à partir de photos prises par un satellite commercial français. « Tout cela n'est pas très nouveau, indiquait-on à l'ONU. Mais ce que l'on voudrait, c'est seulement pouvoir aller voir ce qu'il y a dans ces bâtiments. »

De passage à Paris pour des entretiens sur la question chypriote,

le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a, lui aussi, rappelé que sa préférence allait à une solution passant par le retour des inspecteurs en désarmement. Il « ne serait pas sage », a-t-il dit, de songer à attaquer l'Irak en ce moment, compte tenu des risques de déstabilisation de la région. Le secrétaire général a pris note avec satisfaction de ce que le président Bush entendait consulter la communauté internationale en espérant qu'une telle démarche irait jusqu'à inclure le Conseil de sécurité, qui est, a-t-il rappelé, « au centre de cette communauté ».

RAPPORT TRIMESTRIEL

Au même moment, à New York, était rendu public le rapport trimestriel du chef des inspecteurs de l'ONU, le Suédois Hans Blix, dixième du genre depuis la création, en décembre 1999, de l'Unmovic, la commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations unies en Irak.

Selon ce rapport d'activité, qui couvre la période du 1^{er} juin au 31 août 2002, les inspecteurs ont encore intensifié leurs préparatifs pour un éventuel retour en Irak.

Cependant, c'est ce qu'ils annoncent rituellement dans chacun de leurs rapports. Les inspecteurs « professionnels » constituent un groupe de 63 personnes de 27 nationalités (dont une demi-douzaine de Français). Ils sont installés au 31^e étage de l'immeuble du secrétariat des Nations unies à New York. A leurs côtés, 220 experts recrutés et formés, prêts à être mobilisés en cas de besoin.

A défaut de contrôle direct sur le terrain, l'Unmovic s'efforce d'améliorer son potentiel d'observation et de recueil d'informations à distance. Un contrat a été conclu avec l'Institut français de recherche internationale (IFRI), indique le rapport de M. Blix. La mission a également visité onze laboratoires d'analyses qui pourraient offrir leurs services le cas échéant. Et elle a continué à acquérir les équipements nécessaires à l'entraînement pour les missions d'inspection, tels que masques à gaz, équipements de protection contre les armes chimiques, bactériologiques et nucléaires.

Corine Lesnes

boîtes de motard en cuir glacé noir ou caramélisé 628 euros



Calvin Klein

53 avenue Montaigne 75008 Paris Tel 01 56 88 12 12

Le président Hamid Karzaï se veut rassurant sur la sécurité en Afghanistan

Dix-sept personnes, membres des services de sécurité, ont été arrêtées à Kandahar

ISLAMABAD

de notre correspondant
en Asie du Sud

Au lendemain de l'attentat qui a failli lui coûter la vie à Kandahar, le président afghan Hamid Karzaï s'est voulu rassurant en affirmant que cet acte, comme l'explosion meurtrière d'une voiture piégée survenue le même jour en plein centre de Kaboul, ne signifie pas le retour du chaos en Afghanistan. « *Cœuvre de terroristes, ces incidents sont isolés. Ils signifient que les terroristes ne sont plus capables de se mobiliser en groupes et agissent donc individuellement* », a-t-il dit. Cette déclaration paraît quelque peu optimiste, au regard des informations convergentes sur une réorganisation en cours des talibans. Déterminé à poursuivre sa tâche, M. Karzaï a juste « *promis* » de faire plus attention à sa sécurité. « *Je ne serais plus aussi imprudent* », a-t-il lâché.

L'un des gardes du corps afghans de M. Karzaï et un passant ont été tués, jeudi, quand les gardes du corps américains du président ont ouvert le feu sur le tireur. L'enquête ouverte à Kandahar a conduit à l'arrestation de dix-sept personnes, tous membres des servi-



Un soldat allemand de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) consulte ses supérieurs par radio alors que deux militaires afghans inspectent une voiture abandonnée sur un axe routier de Kaboul, vendredi 6 septembre.

ces de sécurité. En uniforme militaire, Abdul Rahman, 22 ans, auteur de la tentative d'assassinat, avait été recruté très récemment pour garder la maison du gouverneur en pleine rénovation. Le fait qu'il vienne de la province d'Helmand (à l'ouest de la province de Kandahar) n'est pas vraiment significatif dans la mesure où toutes les trou-

pes locales sont pachtounes : elles appartiennent soit au gouverneur, Gul Agha Sherzaï, soit au commandant militaire, Khan Mohammed, tous deux Pachtounes de la région. Les soldats sont recrutés dans les provinces avoisinantes qui étaient toutes des places fortes des talibans (eux-mêmes pachtounes dans leur immense majorité). Pour l'essentiel, le recrutement s'opère par connexion tribale.

L'ISAF PRÊTE À AIDER

A Kaboul où selon le ministre de la santé, le Dr Sohaila Siddiqi, le bilan définitif des victimes de la voiture piégée est de 30 morts et 167 blessés, deux personnes ont aussi été arrêtées, dont le chauffeur du taxi dans lequel avait été placée la bombe. Ce dernier n'aurait fait aucune déclaration permettant de penser qu'il est impliqué, a précisé le ministre de

l'intérieur, Taj Mohammed Wardak. Déjà renforcée en prévision de l'anniversaire de l'assassinat du commandant Ahmed Chah Masoud le 9 septembre et des attentats du 11 aux Etats-Unis, la sécurité a encore été revue à la hausse, vendredi, dans la capitale.

La Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), qui est responsable de la sécurité à Kaboul, s'est déclarée prête à répondre à toute demande d'aide supplémentaire des autorités pour améliorer la sécurité. Selon un porte-parole de l'ISAF, Steve Odell, ses responsables discutent avec les autorités de nouvelles mesures destinées à prévenir de semblables attaques. Depuis l'installation des 4 800 soldats de l'ISAF à Kaboul, deux ministres ont été tués en plein jour et une voiture piégée a explosé en centre-ville.

Françoise Chipaux

Le Pentagone « pas responsable » d'un bombardement

Les enquêteurs militaires américains ont exonéré de toute responsabilité leurs pilotes qui avaient bombardé une cérémonie de fiançailles, faisant 54 morts – essentiellement des femmes et des enfants –, le 1^{er} juillet, dans un village de la province d'Uruzgan. « *La coalition regrette la perte de vies innocentes, mais la responsabilité en incombe à ceux qui, en connaissance de cause, ont visé des forces de la coalition* », note le rapport d'enquête rendu public vendredi 6 septembre. Il relève que, les jours précédant le drame, les hélicoptères et avions américains avaient été la cible d'armes lourdes et que, la nuit des faits, le bombardier AC-130 avait lui-même essuyé des tirs. Le rapport admet qu'aucune trace d'armes lourdes n'a été trouvée dans les deux maisons d'où venaient les victimes. Il indique que les pilotes de l'AC-130 ne voyaient pas l'arme qui tirait sur eux.

Le retour de Driss Basri, l'ancien « serviteur absolu » de Hassan II

BRAS DROIT de feu le roi Hassan II pendant près d'une vingtaine d'années, évincé sans ménagement du pouvoir par son fils, Mohammed VI, Driss Basri refait surface. Dans un entretien, publié samedi 7 septembre par le magazine *Tel Quel*, l'ancien ministre marocain de l'intérieur (et, par un singulier cumul de mandats, longtemps aussi de la communication) donne du crédit à une rumeur tenace à Rabat : il serait candidat aux élections législatives programmées pour le 27 septembre.

Le premier entretien accordé par Driss Basri depuis son départ du gouvernement, en novembre 1999, est à la mesure du personnage. Les réponses, faites à la troisième personne – par « pudeur » –, sont brèves, parfois hors sujet, le plus souvent tranchantes et définitives. L'interroge-t-on sur son programme, il répond en une ligne que « *M. Basri est connu comme l'ours blanc, son efficacité répond de son programme* » ; lui fait-on observer que le pouvoir véritable réside au palais davantage qu'au gouvernement, l'ancien homme fort du régime s'insurge : « *Slogan, invective et affir-*

mation gratuite ». Quant aux accusations d'atteintes aux droits de l'homme dont il se serait rendu coupable, il les traite par le « *mépris* ». « *Les atteintes aux droits de l'homme, s'il y en avait eu et s'il y en a encore, dit-il, sont commises par ceux-là mêmes qui crient à tue-tête leur innocence et qui cherchent à discréditer feu SM Hassan II, déstabiliser le pays et porter atteinte à la personne de SM Mohammed VI.* »

DES PARTIS « SUPERFICIELS »

Driss Basri n'a pas changé de conviction. Face à des partis politiques jugés « *superficiels* », il est convaincu que seule la monarchie – « *une institution millénaire* – représente la « *stabilité et l'unité du pays* ». Aussi prend-il soin de réaffirmer à l'intention de Mohammed VI, qui l'a congédié, qu'il demeurera, quoi qu'il advienne, un serviteur « *absolu et loyal* » du trône.

A une question (écrite, comme l'ensemble de l'interview) sur sa vie quotidienne, M. Basri répond qu'il n'a « *pratiquement rien changé à son rythme de travail* ». Parlant de lui-même,

il dit : « *M. Basri se réveille quotidiennement à 7 h 30 du matin et se couche à minuit. Il entame sa journée par la lecture de la presse nationale et internationale, l'écoute des informations diffusées par les radios et les chaînes [de télévision] et la pratique de son sport préféré (le golf).* » L'analyse des dossiers que « *lui préparent ses collaborateurs à son domicile* », quelques « *conseils* » à ses enfants qui sont dans les affaires, un semblant d'activité de consultant (« *bénévolence* ») constituent le quotidien de l'ancien homme fort du régime.

Les élections législatives du 27 septembre vont-elles bousculer ce train-train ? Driss Basri affirme que sa décision n'est pas encore arrêtée. En fait, selon nos informations, elle est entre les mains de Mohammed VI, le « *patron* », à qui l'ancien ministre a demandé l'autorisation d'être candidat. A une semaine de la clôture des candidatures, le souverain n'a pas encore donné suite à la requête de son serviteur.

Jean-Pierre Tuquoi

Israël fête le Nouvel An juif dans la crainte d'attentats

Ariel Sharon estime qu'« Oslo n'existe plus, Camp David n'existe plus, ni Taba ».

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les fêtes du Nouvel An juif ont débuté vendredi 6 septembre en Israël dans un climat de grande nervosité. Chaque Israélien a gardé en mémoire l'attentat sanglant perpétré à Nétanya au début de la Pâque juive, fin mars. Un sacrilège aux yeux de tous, qui avait précipité la reconquête des portions autonomes des territoires palestiniens par l'armée israélienne. La crainte de voir Roch Hachana, Kippour et Soukouit endeuillés par de nouvelles opérations palestiniennes a conduit la presse à évoquer une éventuelle « *méga-attaque* » et les autorités israéliennes à multiplier les contrôles et les avertissements, quelques jours après la neutralisation d'une charge de plus de 600 kg d'explosifs, mercredi 4 septembre.

Pour sa part, le premier ministre, Ariel Sharon, a profité de la circonstance pour s'exprimer longuement dans des entretiens accordés à la presse écrite et audiovisuelle israélienne. Plutôt économe d'interventions médiatiques, à la différence de ses prédécesseurs, le travailliste Ehoud Barak et surtout son rival du Likoud, Benyamin Nétanyahou, M. Sharon laisse transparaître un très net sentiment de satisfaction et la certitude d'être plus que jamais solidement armé au pouvoir. La conjoncture internationale particulièrement favorable n'y est pas pour rien. Le très net désengagement américain qui a suivi le discours sur le Proche-Orient prononcé en juin par le président George W. Bush et le ton ouvertement belliqueux adopté par la Maison Blanche vis-à-vis de l'Irak laissent en effet à M. Sharon les coudées exceptionnellement franches avec les Palestiniens.

Dans l'entretien accordé au journal *Maariv*, le premier ministre assure : « *Oslo n'existe plus, Camp David n'existe plus, ni Taba. Nous ne retournerons pas dans ces endroits* », dit-il dans une allusion aux discussions diplomatiques de ces dernières années. « *Depuis le début, l'objectif d'Arafat [le président de l'Autorité palestinienne]*

était de provoquer la fin d'Israël, affirme M. Sharon. Il y a eu des gens naïfs, ou des gens qui ont voulu se leurrer, ou se sont trompés dans leurs évaluations. Les dommages véritables sont causés uniquement lorsqu'il est impossible de revenir en arrière, mais ce n'est pas le cas. L'Eternel semble nous être venu en aide. (...) Le problème est plus fondamental que celui du terrorisme. Il procède du refus des Arabes et des Palestiniens de reconnaître au peuple juif le droit d'exister dans son Etat et sa patrie. (...) Les Palestiniens étaient convaincus que nous étions incapables de tenir le coup, mais le fait est là : nous n'avons pas été brisés. »

« IGNORER » ARAFAT

Au contraire, ajoute-t-il dans le *Yediot Aharonot*, « *je discerne des craquements chez les Palestiniens. Il y a quelques jours, un de leurs responsables m'a appelé pour proposer de reprendre le dialogue. (...) Je le verrai bientôt* ».

M. Sharon assure au *Yediot Aharonot* ne pas s'attendre cette année à un appel téléphonique du chef de l'Autorité palestinienne, qui avait pris l'habitude, depuis son retour dans les territoires, en 1994, de souhaiter la bonne année à ses homologues israéliens, à l'occasion des fêtes juives. « *Son existence doit simplement être ignorée* », assure-t-il, avant d'affirmer que le chef du mouvement national palestinien ne le fera pas chuter, à la différence de nombre de ses prédécesseurs.

Les états-majors des formations politiques israéliennes ont beau se mettre en branle dans la perspective d'élections anticipées, M. Sharon déclare vouloir s'en tenir au terme légal de la Knesset, en octobre 2003. Enfin, alors que se profile le deuxième anniversaire de l'Intifada qui avait suivi, en septembre 2000, sa visite controversée sur l'esplanade des Mosquées, le mont du Temple pour les juifs, M. Sharon ne verrait pas d'un bon œil une visite du même style aujourd'hui.

Gilles Paris

Attentats antiaméricains déjoués en Allemagne

BERLIN. La police allemande a arrêté, vendredi 6 septembre, un citoyen turc de 25 ans et son amie de 23 ans, soupçonnés de préparer des attentats contre les bases américaines de Heidelberg à l'occasion du 11 septembre. A leur domicile de Walldorf (Bade-Wurtemberg), les enquêteurs ont saisi 130 kilos de matériel chimique, cinq bombes artisanales et une photo d'Oussama Ben Laden. L'homme travaillait dans une usine chimique des environs ; son amie, turco-américaine, était employée dans un supermarché de la base américaine de Heidelberg. « *Il semble s'agir d'un partisan d'Oussama Ben Laden, qui est profondément religieux et manifeste une forte haine contre les Américains et les juifs* », a indiqué Thomas Schauble, le ministre de l'intérieur du Bade-Wurtemberg.

Par ailleurs, la police américaine a arrêté fin août, à New York, un Allemand d'origine afghane. L'homme, détenu aux Etats-Unis, où il était arrivé en juillet, résidait à Hambourg, ville où ont habité nombre des auteurs des attaques du 11 septembre. Selon le parquet fédéral allemand, il préparait plusieurs attentats sur le territoire américain. – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : Laurent Murawiec, l'analyste français qui avait présenté l'Arabie saoudite** comme un pays ennemi des Etats-Unis dans une conférence au Pentagone le 10 juillet, a quitté, jeudi 5 septembre, la Rand Corporation, organisme privé travaillant essentiellement pour le gouvernement fédéral américain. L'exécutif avait indiqué que les propos de M. Murawiec ne reflétaient aucunement ses vues. – (*Corresp.*)

■ **ALGÉRIE : 7 personnes ont été assassinées** dans la nuit de jeudi 5 à vendredi 6 septembre lors de deux attaques attribuées à des islamistes armés dans les régions de Chlef et d'Aïn Defla (200 km et 160 km à l'ouest d'Alger), a-t-on appris auprès d'habitants de la région. Ces victimes portent à 23 le nombre des morts depuis début septembre, selon un décompte établi à partir des bilans officiels et de la presse. En août, quelque 140 personnes avaient été tuées. – (*AFP.*)

■ **INDE : le Cachemire indien est secoué par une montée des violences** à l'approche des élections prévues le 16 septembre. Cinq séparatistes musulmans ainsi que deux hommes tentant de s'y infiltrer en provenance du Pakistan ont été tués par les forces de New Delhi, vendredi 6 septembre, selon les autorités indiennes. Le même jour, un policier, un séparatiste et deux civils ont trouvé la mort dans des incidents distincts, selon la police. Vendredi, un candidat indépendant aux élections et trois de ses proches, ainsi qu'un cadre du Parti communiste, ont été tués par des combattants de la guérilla islamiste, selon la police. – (*AFP.*)

■ **CAMBODGE : un ancien colonel Khmer rouge, Chhouk Rin, a été condamné** à la prison à perpétuité par la cour d'appel de Phnom Penh, vendredi 6 septembre, pour l'enlèvement et le meurtre, en 1994, de trois touristes étrangers. L'appel avait été interjeté par les familles des victimes après la libération de Chhouk Rin en 2000 aux termes d'une loi d'amnistie en faveur des Khmers rouges ayant fait allégeance au gouvernement. Le Français Jean-Michel Braquet (27 ans), l'Australien David Wilson (29 ans) et le Britannique Mark Slater (28 ans) avaient été enlevés en juillet 1994, puis exécutés. « *Enfin justice est rendue* », a déclaré Jean-Claude Braquet, père du jeune Français. – (*AFP.*)

Le procès des militaires rwandais n'a pas abordé le fond

Depuis une semaine, le Tribunal pénal international juge le colonel Bagosora et trois co-accusés

ARUSHA

de notre envoyé spécial

Une première semaine d'audiences, qui s'est achevée vendredi 6 septembre, n'a toujours permis au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) d'aborder le fond du « *procès des militaires* », dont le colonel Théoneste Bagosora, l'un des « *cerveaux* » présumés du génocide des Tutsis en 1994.

Après le ratage, en avril, de l'ouverture du procès « *historique* » des militaires, tout devait pourtant avoir changé. L'accusation, impréparée lors de l'ouverture du procès et cause principale de

son report, a bénéficié de cinq mois pour bâtir une stratégie cohérente. Les quatre anciens hauts responsables de l'Armée rwandaise, qualifiés par le parquet de « *principaux responsables du génocide* », au premier rang desquels le colonel Bagosora, ayant décidé de mettre fin au « *boycottage* » de leur procès, la deuxième session s'est ouverte, lundi 2 septembre, avec l'espoir de le voir démarrer enfin sous de bons auspices.

« NOUS SOMMES ENLISÉS »

Cependant, après une semaine d'audiences, le procès exemplaire promis se fait toujours attendre. Pour commencer, il a fallu trois interminables jours de débats pour décider si Alison Des Forges, historienne spécialiste du Rwanda, appelée par le parquet à déposer la première en tant que témoin expert, pouvait être « *accréditée* ». Trois jours durant, la défense l'a contestée avec virulence, avançant que la spécialiste américaine n'aurait pas « *les compétences requises dans le domaine des droits de l'homme* » et que sa déposition risquerait de « *contaminer* » la Cour par ses analyses, fondées sur la responsabilité des militaires dans l'exécution du

génocide. Ces attaques étaient de bonne guerre de bonne guerre. Mais au TPIR, elles se sont transformées en batailles de prétoire confuses. Assis côte à côte au fond de la salle, derrière leurs avocats, les quatre prévenus n'ont opposé qu'un visage impassible au désordre surprenant – compte tenu de la gravité des accusations portées contre eux – d'une Chambre livrée à elle-même, où la défense et l'accusation « *jouent au ping pong* », sans que le président, le juge de Saint-Kitts et Nevis George Williams, ne parviennent à faire rétablir la discipline. « *J'aurais préféré qu'on commence avec des témoins sans problèmes* », a-t-il soupiré au troisième jour, alors que l'assoupissement avait gagné la salle d'audience, avant de conclure avec un fatalisme déconcertant : « *Nous sommes enlisés avant même d'avoir commencé.* »

Quant Alison Des Forges, au troisième jour d'audience, lorsqu'elle était enfin accréditée par le Tribunal, le cours du procès ne s'est pas accéléré pour autant. Il ne restait alors qu'une heure avant la fin de l'audience. Cette heure, qui serait sans doute mise à profit avec énergie dans des juridictions où le temps presse et compte, est tacite-

ment gâchée, comme s'il allait de soi que le débat de fond pouvait tout aussi bien attendre jusqu'au lendemain.

Dans une ambiance similaire, la quatrième et dernière journées d'audience n'ont permis à Alison Des Forges qu'à répondre à des questions très élémentaires sur le génocide au Rwanda. L'une d'entre elles, pourtant, méritait plus d'attention. La spécialiste commençait à expliquer que, selon elle, « *la planification [du génocide] a pris quelques mois, voire une année* », avant d'être de nouveau interrompue. Le fil de son raisonnement était alors coupé par une série de questions désordonnées. Et l'on ne devait pas revenir sur le sujet au cours de l'audience.

Dans la salle du public, derrière les vitres blindées, les spectateurs étaient déjà peu nombreux lors de la reprise. Dès le lendemain, les fauteuils étaient vides, occupés seulement par de rares touristes venus voir par l'œuvre « *la justice internationale* » entre deux safaris dans les parcs tanzaniens. Ils ont exprimé leur étonnement devant la stérilité des débats.

Jean-Philippe Rémy

MARKETING INDUSTRIEL
Conservatoire National
des Arts et Métiers

Cours et séminaires d'études de cas
(150 heures sur 9 mois : soirs et samedis)
Coût : 216 €

Brochure sur demande écrite au :
CNAM - Marketing Industriel
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS
☎ 01 40 27 29 78 - mail : nehme@cnam.fr

Présentation du Cycle
Samedi 28 sept - 11h
Mardi 1^{er} oct - 18h30

3ème Cycle
du CNAM

Le Parti communiste chinois est agité de vives tensions à la veille de son 16^e congrès

Jiang Zemin tente de se maintenir au pouvoir

PÉKIN

de notre correspondant

Le climat politique s'est crispé en Chine ces dernières semaines alors que la plus grande confusion règne sur les préparatifs du 16^e Congrès du Parti communiste chinois (PCC), reporté au 8 novembre en raison de sérieux désaccords opposant différentes factions de la direction suprême.

Le conclave estival de Beidaihe – du nom de la station balnéaire en bord de mer de Bohai où la nomenclature prépare rituellement la rentrée politique – s'est mal passé. Les querelles intestines, jusque-là plus ou moins maîtrisées, ont été avivées par l'offensive orchestrée en sous-main par l'actuel « numéro un » Jiang Zemin (76 ans) qui cherche à s'accrocher à son poste de secrétaire général du parti. Les partisans de Hu Jintao (59 ans), le prétendu « dauphin » placé sur orbite par l'appareil pour succéder à Jiang cet automne, et tous ceux – les vétérans en particulier – qu'exaspère la posture un brin mégalomane cultivée par l'actuel « numéro un » sont comme entrés en résistance.

Derrière le monolithisme de façade de l'appareil, les esprits s'échauffent. Partisans et adversaires de Jiang Zemin font circuler leurs textes sur Internet, les uns pour réclamer sa retraite, les autres pour le presser de demeurer aux commandes. Comme les ambitions person-

nelles à l'état ne sont guère avouables, on se dissimule derrière des débats idéologiques qui refont surface. La question la plus discutée est sans conteste l'initiative de Jiang d'inviter les entrepreneurs privés à rejoindre le parti.

Un deuxième débat permet d'habiller la lutte de factions en cours : la question de la « stabilité » de la Chine. La revue *Zhanlu yu guanli* (*Stratégie et management*), sensible aux sirènes de la « nouvelle gauche », est ainsi le théâtre depuis le printemps d'un vigoureux débat sur la fragilité de la situation sociale. Il a été lancé dans l'édition de mai par un trio d'intellectuels, dont le plus connu est l'économiste Hu Angang, qui dressent un constat alarmant de l'approfondissement des inégalités : « La Chine est en train de devenir une société où les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent. La situation sociale chinoise est aujourd'hui extrêmement sérieuse. (...) Derrière la belle scène de la prospérité se cachent des crises sociales s'aggravant chaque jour. »

Ce genre d'analyse est à double tranchant. Il grince comme le désaveu d'un bilan politique et alimente donc en munitions les rivaux de Jiang. Mais il nourrit aussi l'argumentaire des partisans de ce dernier qui plaident précisément que le pays a besoin d'un « dirigeant fort et expérimenté » pour traverser les difficultés se profilant sur le front intérieur comme sur la scène diplomatique. Cette position s'inspire en particulier d'une étude parue dans la même édition de *Zhanlu yu guanli* sous la signature de Kang Xiaoguang, un chercheur de l'Académie des sciences. Tout en admettant que « l'injustice, la corruption, les inégalités et la pauvreté sont des "bois secs" que pourraient enflammer une récession économique ou un conflit avec Taïwan », Kang loue la « maturité » de l'actuelle « troisième génération » au pouvoir (Jiang Zemin faisant suite à Deng Xiaoping et Mao Zedong) qui a su « maintenir un équilibre entre l'autocratie politique et la liberté économique » – une manière de douter que la quatrième génération (Hu Jintao) se soit hissée à la hauteur de la complexité de la tâche.

Cette opinion a ulcéré deux autres chercheurs, He Jiadong et Wang Sirui. Dans l'édition de juillet de la même revue, les deux auteurs écrivent en substance que le système institutionnel qui s'est reconstruit en liaison avec la réforme économique est aujourd'hui suffisamment solide en Chine pour faire l'économie de considérations personnelles sur l'équipe dirigeante. He et Wang critiquent en outre toutes les analyses sur une prétendue instabilité guettant la Chine, car, selon eux, cet alarmisme contribue à justifier les tenants de l'immobilisme.

Quand on sait que *Zhanlu yu guanli* est proche de l'armée et compte parmi les membres de son comité éditorial nombre de dirigeants à la retraite toujours influents, on comprend que ce qui s'y publie n'est pas complètement innocent : les mots ont été soigneusement pesés à l'aune d'enjeux politiques qui dépassent l'austère débat académique.

Frédéric Bobin

La fièvre reste forte au Pays basque dix jours après la mise hors-la-loi de Batasuna

Les autorités redoutaient des débordements provoqués par des militants radicaux à la veille d'un rassemblement, samedi, à Guernica et d'une compétition sportive, dimanche, à Saint-Sébastien

BILBAO et GUERNICA

de notre envoyé spécial

Au Pays basque, dix jours après la mise hors-la-loi du mouvement nationaliste Batasuna, considéré

REPORTAGE

A Guernica, les calicots de Batasuna flottent toujours sur la place Pablo-Picasso

comme la branche politique ou la « vitrine » hier légale de l'ETA, la fièvre n'est pas retombée, et c'est à Saint-Sébastien que se cristallisent les inquiétudes. Dimanche 8 septembre, la compétition annuelle de régates, dans le Vieux port, doit, comme chaque année, donner l'occasion aux indépendantistes de s'offrir une démonstration de force.

Officiellement, ce rassemblement ne vise qu'à exprimer la solidarité avec les « prisonniers politiques » et il est toléré. Mais, cette année, compte tenu du contexte extrêmement tendu par la guerre que le gou-

vernement Aznar, relayé par le juge Baltasar Garçon, livre à Batasuna, des débordements pourraient produire. Toute manifestation autre que sportive a donc été interdite dans la cité balnéaire, où la saison estivale n'est pas terminée. Mais l'on savait déjà, vendredi, que le front « anti-Madrid » passerait outre.

Samedi, c'est vers Guernica, la ville martyre rasée par l'aviation nazie et immortalisée par Picasso que se tournaient les regards. Au risque de s'attirer les foudres du ministre de l'administration publique, Xavier Arenas, qui a dénoncé « un appui à une partie de l'ETA » à peine déguisé, Eusko Alkartasuna (EA), un rassemblement nationaliste modéré, qui assure le gouvernement de la région aux côtés du Parti nationaliste basque (PNV), a en effet appelé à une « concentration », c'est-à-dire à un rassemblement pacifique et silencieux pour la défense des libertés basques.

Ce geste de défi d'EA, auquel ni le PNV ni la Gauche unie (IU, communiste), autre composante de la coalition gouvernementale régionale, ne se sont associés, est pourtant loin de soulager l'amertume des mili-

tants radicaux. A la *taberna* Etxera, fief de Batasuna, les jeunes ne cachent pas leur colère. Montrant des posters, parés d'un énorme « Fascisme ! » et représentant les photos des expulsions musclées des locaux de Batasuna à Bilbao, Saint-Sébastien, Vitoria et Pampelune par « les casques gris de la police espagnole, mais aussi les casques rouges de la police basque », Joseba, 21 ans, s'enflamme : « Un jour ou l'autre, ils viendront nous déloger de force de notre bar. Nous serons vaincus mais nous résisterons ».

CRISPATIONS ET RANCŒURS

Bien que Guernica, où le PNV, est majoritaire, soit loin d'être un bastion de la rébellion dure, comme Hernani ou Vitoria, sur la place Pablo-Picasso, personne ne songe à arracher les calicots jaunes de Batasuna, ni les affiches clamant « Liberté pour le Pays basque » ou « Demokrazia ! » agrémentées d'une croix gammée visant le Parti populaire (PP) de M. Aznar.

A Bilbao, une manifestation de « résistance » prévue samedi avait toutes les chances d'être annulée. Les organisateurs auraient renoncé à braver l'interdiction formelle

décrétée par le gouvernement. Vendredi soir, du musée Guggenheim au quartier des Siete Calles, Bilbao avait en tout cas l'aspect ordinaire d'une veille de week-end d'été.

Seul signe marquant des crispations et des rancœurs régionales : en fin d'après-midi, comme tous les vendredis, plus d'une centaine de parents de prisonniers, brandissant des pancartes avec la photo et le nom de leurs enfants, se sont réunis sur la place Albia, devant le Palais de justice. Ils protestent ainsi contre l'éloignement des lieux de détention de leurs fils ou de leurs filles, le plus souvent membres de l'ETA, ce qui constitue à leurs yeux une double peine.

Deux autocars à étage, frénétiquement applaudis, sont venus prendre en charge ceux qui, pour quelques instants de retrouvailles au parloir, n'hésitent pas à parcourir jusqu'à 1 000 km. Un car monte vers le Nord et la prison de Luos-lès-Lille, en passant par le Sud de la France, Fresnes et Fleury-Mérogis ; l'autre pique vers le Sud, jusqu'aux centres de détention de Carthagène, d'Almería ou de Cordoue.

Robert Belleret

Les partisans de Hu Jintao, le prétendu « dauphin », sont comme entrés en résistance

nelles à l'état ne sont guère avouables, on se dissimule derrière des débats idéologiques qui refont surface. La question la plus discutée est sans conteste l'initiative de Jiang d'inviter les entrepreneurs privés à rejoindre le parti.

Un deuxième débat permet d'habiller la lutte de factions en cours : la question de la « stabilité » de la Chine. La revue *Zhanlu yu guanli* (*Stratégie et management*), sensible aux sirènes de la « nouvelle gauche », est ainsi le théâtre depuis le printemps d'un vigoureux débat sur la fragilité de la situation sociale. Il a été lancé dans l'édition de mai par un trio d'intellectuels, dont le plus connu est l'économiste Hu Angang, qui dressent un constat alarmant de l'approfondissement des inégalités : « La Chine est en train de devenir une société où les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent. La situation sociale chinoise est aujourd'hui extrêmement sérieuse. (...) Derrière la belle scène de la prospérité se cachent des crises sociales s'aggravant chaque jour. »

Ce genre d'analyse est à double tranchant. Il grince comme le désaveu d'un bilan politique et alimente donc en munitions les rivaux de Jiang. Mais il nourrit aussi l'argumentaire des partisans de ce dernier qui plaident précisément que le pays a besoin d'un « dirigeant fort et expérimenté » pour traverser les difficultés se profilant sur le front intérieur comme sur la scène diplomatique. Cette position s'inspire en particulier d'une étude parue dans la même édition de *Zhanlu yu guanli* sous la signature de Kang Xiaoguang, un chercheur de l'Académie des sciences. Tout en admettant que « l'injustice, la corruption, les inégalités et la pauvreté sont des "bois secs" que pourraient enflammer une récession économique ou un conflit avec Taïwan », Kang loue la « maturité » de l'actuelle « troisième génération » au pouvoir (Jiang Zemin faisant suite à Deng Xiaoping et Mao Zedong) qui a su « maintenir un équilibre entre l'autocratie politique et la liberté économique » – une manière de douter que la quatrième génération (Hu Jintao) se soit hissée à la hauteur de la complexité de la tâche.

Cette opinion a ulcéré deux autres chercheurs, He Jiadong et Wang Sirui. Dans l'édition de juillet de la même revue, les deux auteurs écrivent en substance que le système institutionnel qui s'est reconstruit en liaison avec la réforme économique est aujourd'hui suffisamment solide en Chine pour faire l'économie de considérations personnelles sur l'équipe dirigeante. He et Wang critiquent en outre toutes les analyses sur une prétendue instabilité guettant la Chine, car, selon eux, cet alarmisme contribue à justifier les tenants de l'immobilisme.

Quand on sait que *Zhanlu yu guanli* est proche de l'armée et compte parmi les membres de son comité éditorial nombre de dirigeants à la retraite toujours influents, on comprend que ce qui s'y publie n'est pas complètement innocent : les mots ont été soigneusement pesés à l'aune d'enjeux politiques qui dépassent l'austère débat académique.

Levée du secret bancaire : les Quinze haussent le ton contre la Suisse

COPENHAGUE

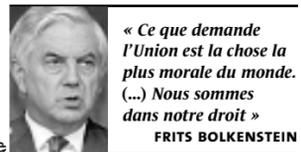
de notre envoyé spécial

Haro sur le secret bancaire helvétique ! Réunis à partir du vendredi 6 septembre à Copenhague, au Danemark, les ministres des finances de l'Union européenne ont menacé la Suisse, deuxième partenaire économique de l'Union après les Etats-Unis, de représailles si elle n'acceptait pas de donner des informations sur les comptes des résidents européens qui placent leurs économies dans la Confédération helvétique.

« Ces choses sont toujours désagréables. Espérons qu'elles ne seront pas nécessaires », a affirmé Frits Bolkestein, commissaire européen chargé de la fiscalité. Les Quinze ont donné, il y a un an, mandat à la Commission pour négocier avant la fin de l'année un accord avec ce pays, mais les négociations piétinent... « Ce que demande l'Union est la chose la plus morale du monde », a poursuivi M. Bolkestein, chargé de négocier avec les Suisses, avant d'ajouter : « Les citoyens de l'Union paient leur impôt sur le revenu. Nous ne parlons pas des citoyens suisses ni des citoyens asiatiques, mais de ceux de l'Union européenne. Nous sommes complètement dans notre droit. »

L'enjeu est décisif et va beaucoup plus loin que la chasse aux

fraudeurs qui placent leur argent en Suisse : faute d'accord, c'est toute la directive sur la taxation de l'épargne en Europe, censée être adoptée avant la fin de l'année, qui va capoter. En juin 2000, au sommet de Feira, pour limiter l'évasion fiscale, les Quinze ont en effet convenu qu'à partir de 2004 toutes les banques de l'Union communiqueraient les intérêts perçus



« Ce que demande l'Union est la chose la plus morale du monde. (...) Nous sommes dans notre droit »
FRITS BOLKESTEIN

par un non-résident au fisc de son Etat d'origine. Bref, le secret bancaire opposable au fisc doit disparaître dans l'Union, même si, pendant une période de transition de sept ans, la Belgique, l'Autriche et le Luxembourg peuvent choisir de prélever une retenue à la source de 15 % et en reverser les trois quarts à l'Etat de résidence de l'investisseur.

L'adoption définitive de la directive est conditionnée à l'issue, fin 2002, des négociations avec les six principaux partenaires de l'Union, pour qu'ils appliquent des règles équivalentes à celles pratiquées en

Europe : Monaco, le Liechtenstein, Andorre, Saint-Marin, les Etats-Unis et la Suisse. Si les négociations avancent de manière satisfaisante avec les premiers pays, ce n'est pas le cas de la Suisse, arc-boutée sur son secret bancaire. Et si celle-ci ne cède pas, l'Autriche, mais surtout le Luxembourg ont prévu qu'ils mettraient leur veto à tout le projet, qui nécessite l'unanimité des Etats-membres.

La Suisse estime pourtant avoir fait des offres « constructives » à l'Union lors d'une réunion à Bruxelles, mardi 3 septembre. Elle a proposé de pratiquer une retenue à la source, dont une grande partie serait reversée aux Etats-membres, ou encore de donner le choix aux non-résidents entre prélèvement libératoire ou secret bancaire. Mais il ne s'agit pas, pour la Commission, d'une mesure équivalente à un échange d'informations. Or les Européens veulent au minimum que la Suisse puisse répondre à toutes leurs demandes de ren-

seignements sur leurs résidents. L'offensive contre la Suisse au sein du conseil a été menée par le Royaume-Uni et la France, appuyés par l'Espagne et l'Allemagne. Ils ont demandé que l'on envisage les moyens de faire pression sur la Suisse. Les Quinze menacent de suspendre pour ce pays la liberté de circulation des capitaux dont elle bénéficie.

M. Bolkestein doit présenter, en octobre, un rapport sur les mesures de représailles dont disposent les Quinze. Elles requièrent l'unanimité pour être approuvées, ce qui les rend très hypothétiques. A terme, certains prévoient que, faute d'accord avec Berne, les Européens reviendront à un vieux schéma : les pays-membres auraient le choix entre lever le secret bancaire et prélever une retenue à la source, au grand soulagement du Luxembourg... sauvé par l'intransigeance helvétique.

Arnaud Leparmentier

Les eurodéputés refusent d'étendre les compétences sociales de l'UE

STRASBOURG

de notre bureau européen

La gauche du Parlement européen, minoritaire, a enregistré une sévère défaite, mardi 3 septembre : elle n'est pas parvenue à faire adopter le principe selon lequel l'Union européenne doit se doter de compétences sociales et économiques nouvelles, en vue de conjuguer plein emploi, meilleure protection sociale et libre concurrence.

La présidente de la commission économique et monétaire du Parlement, Christa Randzio-Plath, socialiste allemande, désirait que l'Assemblée adresse ce message au président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, M. Giscard d'Estaing. Elle a donc rédigé une proposition de résolution, dont elle espérait qu'elle serait adoptée en commission, puis en session plénière.

Mais le projet est mort-né : au stade de la commission, le texte de M^{me} Randzio-Plath a été dénature par les députés PPE (droite et conservateurs) avec le soutien des libéraux. Du coup, les députés de gauche ont préféré ne pas voter. Ils ont obtenu son rejet (par 29 voix contre 13 et une abstention), car les libéraux aussi ont voté contre, trouvant le contenu encore trop ambitieux socialement. Du coup, le rapport n'ira pas en session plénière, et

le Parlement européen n'enverra pas de proposition de réforme économique à la Convention.

Les députés de gauche sont furieux. Philippe Herzog, député français de la GUE (communiste), déplore que les eurodéputés « viennent, hélas, de donner raison à Giscard d'Estaing, qui a prétendu mensongèrement, dans une tribune au Monde [du 23 juillet], que personne n'a demandé de compétences nouvelles pour l'Union en matière sociale ». M. Herzog assure que le président de la Convention « a reçu quantité de contributions syndicales et politiques dans ce sens ».

Les députés de la droite ont supprimé toute référence au « plein emploi », lui préférant l'expression « niveau d'emploi élevé », que seule « la libre concurrence » serait à même d'assurer. Ils ont purement et simplement supprimé la demande principale, qui consistait à insérer dans les traités le principe selon lequel les Etats doivent se coordonner en matière économique et sociale. « Pourtant, cette coordination est la condition préalable nécessaire pour réaliser une harmonisation fiscale, supprimer la compétition entre Etats-membres et éviter le moins-disant social », déplore M. Herzog.

Rafaële Rivais

2029... Clément, architecte de maisons sur pilotis ?

2019... Sophie, exploratrice d'un lac souterrain au large des Galapagos ?

2011... Adrien, pompier spécialiste de la forêt tropicale ?

Selon les rêves de votre enfant, **MILAN PRESSE JEUNESSE** vous accompagne à chaque étape de son épanouissement. Depuis plus de vingt ans, Milan Presse fait bénéficier des milliers de parents et d'enfants d'un savoir-faire reconnu en matière de magazines éducatifs.

À un moment où la lecture reste une valeur de référence, découvrez **16 magazines jeunesse** pour s'ouvrir au monde, prendre goût à la lecture et apprendre en s'amusant.

picoli toupie tobogan petits méchants histoires à lire MOI JE LIS aventures julie lolie

MILAN PRESSE JEUNESSE
révélateur de personnalité

www.milanpresse.com

esec.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'Etat

images/ cinéma/ numérique/ sons/

- Réalisateur cinéma
- Concepteur en numérique
- Producteur audiovisuel
- Monteur en numérique
- Créateur d'effets spéciaux

www.esec.edu/

01 43 42 43 22

21, rue de Citeaux 75012 Paris
enseignement supérieur libre

FRANCE

POLITIQUE

Le président de la République suit avec attention les **DOSSIERS SOCIAUX** de la rentrée. Il a ainsi longuement reçu François Fillon avant que le ministre des affaires sociales n'engage ses consultations avec les

partenaires sociaux. Autre indication des préoccupations du chef de l'Etat, le **CHOIX DE SES COLLABORATEURS**. A l'Elysée, M. Chirac s'est en effet entouré de conseillers à la réputation « sociale », au premier

rang desquels Philippe Bas, le secrétaire général de la présidence. **INQUIET DES CAFOUILLAGES** de l'été, M. Chirac a invité le gouvernement à se garder de toute annonce pouvant laisser croire qu'il fait « une

politique pour les nantis ». Autre signe, le **SOUTIEN APPORTÉ À M. FILLON**, au détriment des ministres plus « libéraux », comme Francis Mer, à l'économie, ou Renaud Dutreil, chargé des PME.

Le climat social reste la préoccupation majeure de Jacques Chirac

Le président de la République suit avec attention les grands dossiers de la rentrée. Partisan de la négociation, il soutient François Fillon, face aux propositions des ministres plus « libéraux » du gouvernement comme Francis Mer, à l'économie, et Renaud Dutreil, aux PME

DEPUIS le 14 juillet, Jacques Chirac n'a pas dit publiquement plus de trois mots sur la politique intérieure. Rien sur la réforme du smic, la baisse des impôts ou l'assouplissement des 35 heures, qui figureraient en bonne place parmi ses promesses électorales. Et pourtant, il continue de recevoir personnellement les ministres détenant des portefeuilles sensibles.

A peine rentré de vacances, à la fin de la semaine dernière, il s'est longuement entretenu avec François Fillon avant que le ministre des affaires sociales n'engage ses consultations avec les partenaires sociaux sur la réforme des « lois Aubry », le retour à un smic unique et la baisse des charges sociales. Le décret sur les heures supplémentaires, que M. Fillon a présenté vendredi 7 septembre au patronat et aux syndicats, a été rédigé en étroite concertation avec Philippe Bas, le secrétaire général de l'Elysée. Et la conseillère sociale de l'Elysée, Marie-Claire Carrère-Gée, suit pas à pas l'ensemble des négociations.

Un seul coup d'œil au nouveau cabinet de M. Chirac montre d'ailleurs que le choix de ces collaborateurs n'est pas indifférent. Il a en effet placé au premier plan les

plus « sociaux » d'entre eux. M. Bas, dont la tradition est celle d'un chrétien social, a remplacé Dominique de Villepin, devenu ministre des affaires étrangères, au poste stratégique de secrétaire général de la présidence. Frédéric Salat-Baroux, l'un de ses adjoints, est un gaulliste social. Quant à Mme Carrère-Gée, ancienne « Madame social » du RPR, elle est proche de l'équipe qui anime la revue *Esprit*.

CAFOUILLAGES DE L'ÉTÉ

Le chef de l'Etat a également demandé à son gouvernement de se garder de toute annonce intempestive qui pourrait « laisser croire », a-t-il lancé en substance à ses conseillers, « que nous faisons une politique pour les nantis ». Le ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, qui plaide pour une augmentation de la redevance audiovisuelle, a été rappelé à l'ordre par François Demazières, conseiller pour la culture de Matignon, et son homologue de l'Elysée, Roch-Olivier Maistre. Si cette hausse est « techniquement justifiée », ont-ils expliqué, elle est politiquement très sensible.

Le président a bien conscience, en effet, que les cafouillages de



FRANCK DURRAY/OUÏST FRANCE

l'été ne relèvent pas seulement de simples maladroites de communication. « Ils sont aussi le signe des influences contradictoires qui agitent la droite dans son ensemble, assure un de ses conseillers, et que l'on pourrait grossièrement résumer à une opposition entre les "sociaux" et les "libéraux", ces derniers n'ayant toutefois qu'un lointain rapport avec les libéraux à l'anglo-saxonne. » Et

M. Chirac s'est appliqué, depuis la rentrée, à se ranger dans le camp des « sociaux ». Il a appuyé M. Fillon, partisan de la négociation sociale, et repoussé les tentatives des ministres les plus libéraux du gouvernement, notamment ceux de l'économie, Francis Mer, et des PME, Renaud Dutreil, qui réclamaient des arbitrages plus stricts et une réforme des 35 heures plus con-

forme aux attentes des chefs d'entreprise.

Cela ne signifie pas que le chef de l'Etat gouverne à la place de son premier ministre. « Son attitude n'a rien à voir avec celle qu'il avait en 1995 lorsqu'il téléphonait sans arrêt et directement aux ministres », souligne un membre de cabinet, qui a connu de l'intérieur le gouvernement d'Alain Juppé et celui de M. Raffarin.

Mais M. Chirac est aussi décidé à mettre fin à une certaine cacophonie gouvernementale. Il n'a donc pas caché à son premier ministre son agacement devant l'indiscipline de certains membres du gouvernement, responsables à ses yeux de plusieurs des cafouillages de l'été. « Il n'y a pas encore de véritable esprit d'équipe », regrette ainsi un collaborateur du président. Et l'on se retrouve parfois à gérer de purs problèmes d'ego que Jean-Pierre Raffarin, parce qu'il n'a pas une méthode coercitive, n'a pas toujours pu régler. L'attelage formé par Xavier Darcos et Luc Ferry, qui ne s'accordent pas toujours sur la communication de la politique de leur vaste ministère de l'éducation, celui formé par Francis Mer et Alain Lambert, dont les désaccords ont été publiquement exprimés lors des arbitrages budgétaires en juillet, ont exaspéré l'Elysée. Mais M. Chirac s'inquiète surtout de la publicité faite autour des débats budgétaires en cours au sein du gouvernement.

M. Raffarin lui-même n'a pas échappé aux rappels présidentiels. Les hésitations de ce dernier sur l'augmentation des tarifs d'EDF, ses maladroites sur le smic, sa gestion de la question du salaire des ministres (*Le Monde* du 1^{er} septembre) ont donné lieu à des explications avec le président. De la même façon, alors que les prévisions de croissance revues à la baisse laissent planer le doute, au sein même de la droite, sur la nécessité de réduire les impôts, M. Chirac est intervenu pour rappeler que « nous ferons ce que nous avons promis ». Quitte à ce que la réduction de l'impôt sur le revenu en 2003 soit moins forte que prévu.

M. Chirac peut bien laisser son premier ministre assumer publiquement l'action du gouvernement – « Normal, c'est le premier ministre qui est le fusible sous la V^e République », dit-on à l'Elysée –, il ne néglige aucun des arbitrages en cours. Ni même le moindre mouvement au sein de la haute administration. Depuis trois mois, l'Elysée a systématiquement tranché sur toutes les nominations qui doivent, petit à petit, permettre à la droite d'appliquer sa politique. Suscitant parfois l'agacement feutré de Matignon, qui a souvent dû s'incliner.

Claire Guélaud

Raphaëlle Bacqué

François Fillon : « le bras armé » du président de la République

FRANÇOIS FILLON rêvait de la défense. L'histoire veut que Jérôme Monod ait scellé son sort, quelques semaines avant la formation du gouvernement, en faisant remarquer qu'« il fallait un gaulliste de gauche aux

■ PORTRAIT

A l'Elysée, on apprécie l'intelligence et la discrétion de ce « gaulliste de gauche »

affaires sociales ». Il obtint donc le ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité : le troisième poste du gouvernement dans l'ordre protocolaire, derrière Jean-Pierre Raffarin et Nicolas Sarkozy. Et l'un des plus exposés, compte tenu de la situation laissée par la gauche, des attentes de la nouvelle majorité et des engagements du président de la République, qu'il connaissait bien pour

avoir été l'un des rédacteurs du programme chiraquien. Voilà comment l'ancien lieutenant de Philippe Séguin a pris possession, quatorze ans après son mentor en politique, de l'hôtel du Châtelet, qui abrite le ministère du travail. C'est là que l'ancien ministre délégué à La Poste, aux télécommunications et à l'espace, a installé son ordinateur portable et son Palm Pilot. Et qu'il travaille ses dossiers.

Depuis qu'il est arrivé rue de Grenelle, le député de la Sarthe s'affirme et marque des points, à la manière discrète et réservée qui est la sienne, très éloignée de celle d'un Nicolas Sarkozy. Le chef de l'Etat, qu'il rencontre souvent et dont il est devenu tardivement un proche, a tranché plusieurs fois en sa faveur. Ainsi a-t-il obtenu, contre Francis Mer, le feu vert de Jacques Chirac pour créer une structure chargée de surveiller licenciements et plans sociaux. Et son approbation sur le dossier de l'harmonisation des smics. « Le président de la République est vraiment décidé à tenir sur le social. Depuis le 21 avril, il a sur tous ces sujets une réelle gravité. François est un peu son bras armé », dit un proche collaborateur du ministre des affaires sociales. Pour-

tant rien ne prédisposait le président de la région des Pays de la Loire à devenir un des hommes de confiance de M. Chirac. Certes, M. Fillon avait fait bonne impression comme ministre, entre 1993 et 1997, à l'enseignement supérieur et à la recherche et aux télécoms.

MARGINAL AU RPR

Mais son passé n'était pas très « chiraquien correct ». Il est, en 1981, le plus jeune député gaulliste, en prenant la succession du giscardien Joël Le Theule, dont il avait été l'assistant parlementaire, comme député de la Sarthe. Le jeune député, élu maire de Sablé-sur-Sarthe en 1983, est rapidement remarqué par Philippe Séguin. Après de lui, François Fillon s'est fait une certaine idée du social, de l'Etat, de la République. Il n'a jamais renié cet héritage. Mais son appartenance au clan séguiniste en fit longtemps un marginal au RPR. En 1999, il se lance à la conquête du mouvement gaulliste. Il échoue mais sa défaite est honorable. Il a obtenu 25 % des voix et a fait une bonne campagne. Ce qu'Alain Juppé, avec lequel il s'entend bien, et M. Monod ont remarqué. Le rapprochement avec Jac-

ques Chirac s'amorce. On pardonne ses sympathies séguinistes à l'ancien ministre du gouvernement Balladur. On apprécie son intelligence et sa discrétion. Peu à peu, ce rapprochement se transforme en réelle proximité. Sous ses allures de jeune homme, François Fillon, 48 ans, a derrière lui une carrière déjà longue d'homme politique. Il a été un de ceux qui, aux côtés de Jean-Pierre Raffarin, s'est beaucoup dépensé pour lancer l'Union en mouvement, l'ancêtre de l'UMP. Si des courants se mettaient en place dans cette nouvelle formation, il aurait naturellement vocation à en animer un. Mais ce n'est pas à l'ordre du jour. Le deuxième homme fort du gouvernement Raffarin derrière un Nicolas Sarkozy qu'il a plusieurs fois croisé en politique, sait que son avenir se joue, pour l'instant, sur le terrain social. Et qu'il ne manquera pas d'occasions, dans les mois prochains, de mettre à profit ce sens de la concertation et du dialogue – que Nicole Notat appréciait – pour démêler les dossiers sensibles qui sont traditionnellement ceux d'un ministre du travail.

Le spectre des mouvements sociaux de 1995

M. Chirac avait préparé la réforme de la « Sécu » dans le plus grand secret

COMMENT éloigner le spectre du mouvement social de l'automne 1995 qui reste, après la dissolution de l'Assemblée en 1997, l'un des plus mauvais souvenirs de Jacques Chirac ? Comment faire pour ne pas revivre, avec Jean-Pierre Raffarin, ces premiers mois chaotiques du gouvernement Juppé ? Et comment éviter que les contraintes économiques ne viennent, comme il y a sept ans, chahuter le programme de réformes annoncé durant la campagne présidentielle ? La France n'a plus à se serrer la ceinture pour entrer dans l'euro, mais la droite reste hantée par le souvenir de cet automne calamiteux.

Le 26 octobre 1995, six mois après une campagne où il a fustigé la « pensée unique » des balladu-

riens et plaidé pour une politique de relance affranchie des dogmes bruxellois, M. Chirac change de cap. Il avait déjà relevé les impôts au cours de l'été ; il prépare désormais l'opinion à une hausse de la CSG et la création de la CRDS destinée à éponger la dette de la Sécurité sociale. « Mon action n'a pas pour objectif de soigner ma popularité », assure-t-il sur France 2, mais de « redresser une situation difficile » qu'il confesse avoir « un peu sous-estimée ».

Dix jours plus tard, le premier ministre resserre son gouvernement. Le 15 novembre, 400 députés de droite applaudissent – debout – son plan de réforme de la « Sécu », le plus ambitieux depuis 1945. Le plus secret, aussi. Car cette réforme

n'a été précédée que d'une consultation formelle des partenaires sociaux dans le cadre de forums régionaux. Les ministres directement concernés (santé, affaires sociales) n'ont même pas été mis dans la confidence.

Tout a été préparé par une dizaine d'hommes : M. Chirac et Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, Alain Juppé et Antoine Durrleman, son conseiller social, et une poignée de hauts fonctionnaires. Le président de la République donne toute latitude à son premier ministre. Ils veulent, disent-ils, créer un électrochoc, notamment sur la réforme du régime de retraite des fonctionnaires. Prouver leur « courage politique ». Et montrer qu'en tenant à distance patronat, syndicats et associations, ils ont préféré l'intérêt général aux intérêts particuliers. Au secret s'ajoute la rapidité, puisque M. Chirac décide que certaines mesures seront prises par ordonnance.

La cote de popularité de M. Juppé ne se remettra pas de l'automne 1995. M. Raffarin, qui doit ouvrir le dossier des retraites à la fin de l'année, a médité la leçon. « Il ne faut pas se mettre dans la situation de Juppé », confie-t-il quand on l'interroge sur la « bonne gouvernance » qui lui est chère.

Jean-Michel Bezat

Peu de mesures en faveur des entreprises

La baisse des charges patronales compense à peine la hausse du smic

IL n'y a pas beaucoup d'argent dans les caisses de l'Etat, c'est un fait. Et puis, il faut respecter les promesses de Jacques Chirac, ou du moins donner l'impression qu'elles ne sont pas tombées aux oubliettes. Voilà pourquoi le gouvernement a quand même tenu à poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu en 2003, quitte à ce qu'elle soit symbolique : en l'occurrence, elle devrait être de 1 %, c'est-à-dire de 500 millions d'euros, et permettre de ramener le taux supérieur de l'IR sous la barre des 50 %. Les entreprises, elles, font les frais de ces choix. Le budget 2003, qui sera présenté en conseil des ministres le 25 septembre, ne leur fait en effet qu'une petite place.

L'Etat devrait transférer l'an prochain près de 1 milliard d'euros à la Sécurité sociale au titre des nouveaux allègements de charges patronales prévus pour compenser la hausse du salaire minimum, qui résulte de l'harmonisation des smics multiples, nés de la mise en place des 35 heures. Certes, pour l'Etat, cela a un coût. Mais, pour les entreprises, la mesure est financièrement neutre puisqu'elle est censée effacer le surcoût du travail des bas salaires engendré par l'harmonisation du smic. Dans les faits, elle est même très légèrement défavorable aux entreprises, car les baisses de charges annoncées ne compen-

sent pas totalement le renchérissement du travail.

Pour le reste, les entreprises doivent ronger leur frein. Jean-Pierre Raffarin a finalement décidé de poursuivre, pour un coût de 1 à 1,5 milliard d'euros, la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle engagée en 1999 par Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'économie de Lionel Jospin. Il s'agit en fait de la dernière tranche de cette mesure qui devait s'étaler sur cinq ans et que les entreprises avaient donc largement anticipée. La fin de la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle profitera aux très grandes entreprises dont la masse salariale dépasse 500 millions d'euros.

IMPÔTSUR LES SOCIÉTÉS

Si le gouvernement a donc décidé d'achever la réforme de M. Strauss-Kahn, il a en revanche renoncé à poursuivre la réduction de l'impôt sur les sociétés engagée en 2001 par Laurent Fabius. Dans son plan triennal de baisse des impôts, pour la période 2001-2003, M. Fabius avait prévu de supprimer la surtaxe dite Juppé. En 1995, le premier ministre de Jacques Chirac avait en effet décidé de majorer de 10 % l'impôt sur les sociétés afin de faciliter le respect des critères de Maastricht en vue du passage à

l'euro. Le taux de l'impôt sur les sociétés avait alors été porté de 33,3 % à 36,63 %. M. Fabius avait, lui, décidé de le ramener à 35,52 % en 2001, puis 34,41 % en 2002 et enfin 33,3 % en 2003. C'est cette dernière étape que M. Raffarin a décidé de ne pas mettre en œuvre. Le taux de l'impôt sur les sociétés restera donc à 34,41 % en 2003, auquel il convient d'ajouter un point de majoration au titre de la contribution sur les bénéfices des entreprises, qui finance les allègements de charges liés aux 35 heures. Il est vrai que les bénéfices des entreprises se sont fortement contractés avec le ralentissement économique, et qu'une baisse de l'impôt sur les sociétés ne leur aurait donc pas permis de faire des économies substantielles. Mais Jacques Chirac, en campagne, avait promis de ramener au niveau moyen européen l'impôt sur les sociétés, c'est-à-dire aux alentours de 30 %.

« Je pense que les entreprises ont plus besoin de simplifications administratives aujourd'hui », dit-on à Bercy, où l'on promet de faire quelque chose pour elles à cet égard. La loi de modernisation sociale, et notamment son volet durcissant les conditions de licenciement, devrait notamment être réformée.

Virginie Malingre

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 19 septembre 2002 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://mba.science-po.fr - E-Mail : mba@science-po.fr

FRANCE

Jean-Pierre Raffarin veut que « le mot dominant de la France soit la confiance et non la méfiance »

A Strasbourg, le premier ministre a reconnu que la croissance n'atteindrait pas 3 % en 2003, mais il a réaffirmé que les « engagements » du président de la République seront respectés

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Jean-Pierre Raffarin a fait un rêve. Celui d'un Matignon sans « fuites » ni « rumeurs », qui serait devenu « l'Hôtel du matin calme ». Le premier ministre a exprimé cette « espérance » en inaugurant, vendredi 6 septembre, à Strasbourg, une foire européenne dont la Corée du Sud est l'invitée d'honneur. « Après avoir lu la presse, entendu les commentaires, engagé une journée après un matin calme, voilà une espérance que nous pouvons partager », a-t-il lancé à l'intention de l'ambassadeur coréen. A vingt jours de la présentation d'un budget qui aura été précédé par autant de cafoillages que d'arbitrages délicats, le chef du gouvernement a montré qu'il n'était pas insensible aux critiques et aux interrogations qui se sont accumulées au cours des dernières semaines, quitte à laisser entendre qu'elles ne sont pas conformes à la réalité.

Ainsi, il a fustigé les « superflatteurs » et les « hypercritiques » qui l'empêchent d'« entendre la vérité ». Le discours – pourtant peu virulent – du président de la chambre de commerce de Strasbourg, Richard Burgstahler, lui a ainsi rappelé l'université d'été du Medef, où il avait « entendu un bout, un début, des prémices de blues ». Sans citer l'opposition, M. Raffarin a invité son auditoire à ne pas « se laisser piéger par les débats du siècle passé, les débats idéologiques, les débats des archaïsmes divers et variés qui sont toujours de nature à diviser les forces de l'action ». « Nous serons évidemment mobilisés sur l'éduca-

tion », a-t-il également tenu à rapeler un peu plus tard, afin de « rassurer toutes les forces de notre pays » que pourrait inquiéter la récente polémique sur les réductions d'effectifs dans l'éducation nationale. M. Raffarin, dont la cote de popula-

Sensible baisse de popularité

Le dernier baromètre de la Sofres, réalisé les 27 et 28 août auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publié par *Le Figaro-Magazine* (daté 7 septembre), témoigne d'une érosion sensible de la cote de confiance dont Jean-Pierre Raffarin bénéficiait depuis sa nomination à Matignon en mai. Le premier ministre recueille, en effet, 55 % d'opinions positives, en recul de 9 points en un mois, contre 36 % d'opinions négatives (+ 3 points). Pour sa part, le président de la République retrouve une cote de confiance négative, avec 47 % d'opinions favorables (en recul de 7 points en un mois), contre 51 % d'opinions défavorables (+ 6 points).

Pour la première fois depuis de longs mois, selon cette enquête, la lutte contre le chômage (37 %, en hausse de 12 points) redevient la principale préoccupation des Français, devant la lutte contre la violence et la criminalité (36 %, en baisse de 5 points).

rité accuse une baisse sensible dans les sondages, a demandé à n'« être jugé ni sur les fuites, ni sur les rumeurs, mais sur l'action et les décisions ». Le premier ministre a tenté de remonter, dans une conjoncture économique et sociale morose, la pente de la confiance.

« NI MOROSITÉ NI SINISTROSE »

En tirant officiellement un trait sur le seuil de 3 %, il a précisé : « On va avoir en 2003 plus de croissance, peut-être même le double de croissance qu'en 2002. Alors naturellement, si on avait 3 %, ça serait mieux. Mais n'entrons ni dans la morosité ni dans la sinistrose. » Il a précisé que la France n'est « pas dans une période de décroissance, ni

de déflation ». Pour M. Raffarin, qui s'est clairement engagé, devant son auditoire alsacien, en faveur de la poursuite du chantier du TGV-Est, la première base du « triangle de la confiance » est « la parole tenue, le respect des engagements ».

« Vous pouvez compter sur le gouvernement pour respecter les engagements du président de la République », a-t-il insisté. Promettant de promouvoir une « nouvelle dynamique économique », le premier ministre a évoqué les différents volets du projet de loi que le ministre des

affaires sociales, François Fillon, a présenté (*Le Monde* du 7 septembre), en assurant notamment que l'assouplissement des 35 heures permettrait aux entreprises de « mobiliser leur énergie ».

Au conseil général du Bas-Rhin, en début de soirée, au terme d'une table ronde consacrée à la décentralisation, le premier ministre a de nouveau entonné son hymne à la confiance. « Si je ne suis pas un premier ministre malheureux, c'est parce que j'ai confiance dans l'avenir des forces économiques, des forces sociales et des forces politiques de notre pays », a-t-il affirmé. « Il y a 1 000 raisons de vouloir trouver des sujets de paralysie. Mais je vois surtout 1 000 raisons d'espérer, pour peu que le mot dominant de la France du XXI^e siècle soit la confiance et non la méfiance », a-t-il indiqué. « Je ne suis pas pessimiste. Nous avons du travail, il faudra du courage mais la France a connu des périodes plus difficiles et a eu des difficultés plus graves à surmonter », a-t-il conclu. « J'ai confiance en nous-mêmes », avait-il déclaré en fin de matinée, afin, sans doute, de montrer l'exemple.

Jean-Baptiste de Montvalon

A Vauvert (Gard), la gauche va tenter de conserver la mairie face à une droite ragailardie

Cette partie du département est un bastion du FN

VAUVERT (Gard)

correspondance

Face à une droite requinquée par les résultats des dernières élections législatives et un Front national qui réalise en Petite Camargue ses meilleurs scores au plan national, la gauche tentera les 8 et 15 septembre de conserver la mairie de Vauvert (Gard), lors d'une élection municipale partielle.

En mars 2001, le socialiste Guy Roca avait été réélu dès le premier tour à la tête de la cité gardoise en raison d'une faute commise par l'un de ses adversaires. Le divers droite Pierre André avait omis de préciser sur ses bulletins de vote la nationalité suédoise de l'un de ses colistiers. Cela lui avait valu l'annulation des 1 300 bulletins qui s'étaient portés sur lui. Une décision annulée ensuite par le tribunal administratif de Montpellier puis par le Conseil d'Etat qui, le 29 juillet, a jugé plus sage de renvoyer les électeurs devant les urnes.

Quatre listes sont aujourd'hui en présence, dont celle de la gauche plurielle menée par Guy Roca, qui brigue un troisième mandat consécutif. Le maire espère mobiliser les abstentionnistes : Vauvert est la seu-

le ville de gauche dans le sud du département.

Du côté de l'UMP, la liste menée par Gérard Gayaud joue la carte de l'union retrouvée. Cet ancien colistier de Pierre André s'est associé à Jean-Jacques Courrée qui, en mars 2001, avait conduit sa propre liste. « Si les bulletins de Pierre André n'avaient pas été invalidés, nos deux listes de droite faisaient plus que celle de gauche, ce qui veut bien dire que Vauvert est désormais une ville de droite », précise le candidat, qui souhaite « changer l'image de Vauvert. Notre ville n'est connue que pour ses faits divers et pour le fort score du FN. Elle mérite mieux ! ».

Dans cette micro-région, qui, de Beaucaire à Saint-Gilles, est devenue l'un des bastions de l'extrême droite, le FN présente à nouveau Florence Berthézène, la médiatique poissonnière de Vauvert qui, en mars 2001, avait recueilli 22,74 % des suffrages et 21,4 % aux législatives de 2002. Elle est toutefois contestée dans ses propres rangs puisque six de ses colistiers envisagent de la quitter. Le MNR sera, lui, représenté par Jean-Michel Servile.

Edith Lefranc

Le calendrier législatif de la future décentralisation est en place

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Au terme d'une table ronde sur la décentralisation, présidée par le premier ministre, en présence du ministre de la fonction publique, Jean-Paul Delevoye, du ministre délégué aux libertés locales, Patrick Devedjian, et d'élus alsaciens, Jean-Pierre Raffarin et le président du conseil régional d'Alsace, Adrien Zeller, ont signé, vendredi 6 septembre, à Strasbourg, le protocole transférant de l'Etat à la région, à titre expérimental, la gestion des fonds structurels européens (*Le Monde* du 7 septembre). La généralisation de ce « droit à l'expérimentation » pour les collectivités locales, point d'orgue de la future réforme de la décentralisation, passe par un processus législatif dont M. Devedjian a précisé le calendrier.

Le ministre a indiqué que chacun des membres du gouvernement avait déjà été invité à déterminer quels secteurs de son ministère étaient susceptibles d'être décentralisés. Le projet de loi constitutionnelle, qui inscrira dans la loi fondamentale, outre ce droit à l'expérimentation, le droit pour les collectivités locales d'organiser un référendum et celui de pétition pour les citoyens, devrait être approuvé en conseil des ministres, le 16 octobre. Son examen en première lecture commencera au Sénat, probablement le 29 octobre. Des Assises régionales des libertés locales se

tiendront, du 15 octobre au 15 janvier, d'abord dans chacune des 22 régions métropolitaines, puis dans les quatre d'outre-mer. Chacune de ces assises, qui auront lieu en présence d'un membre du gouvernement, sera précédée par des « ateliers » thématiques portant sur les compétences susceptibles d'être transférées (patrimoine, RMI, routes nationales, etc.). Une synthèse de ces travaux aura lieu en mars, dans une grande ville de province.

La loi organique, qui encadrera ces nouvelles dispositions constitutionnelles, devrait être « prête vers le mois de janvier ». Les lois ordinaires, qui organiseront les transferts de compétence, sont programmées pour le deuxième trimestre 2003. M. Raffarin entend également procéder à un « toilettage législatif » des différents textes relatifs à l'aménagement du territoire adoptés sous la précédente législature. « C'est une réforme qui va être expérimentale, et dont le national sera le pilote. Si l'évaluation est positive, la réforme qui sera au bout de ce chemin sera massive pour la modernisation de la France », a affirmé le premier ministre. Reprenant un mot employé par M. Devedjian, il a indiqué que cette réforme était « un microprocesseur que nous injectons dans nos institutions ». « L'avenir, c'est le mouvement. L'immobilité, c'est la mort », a conclu M. Raffarin.

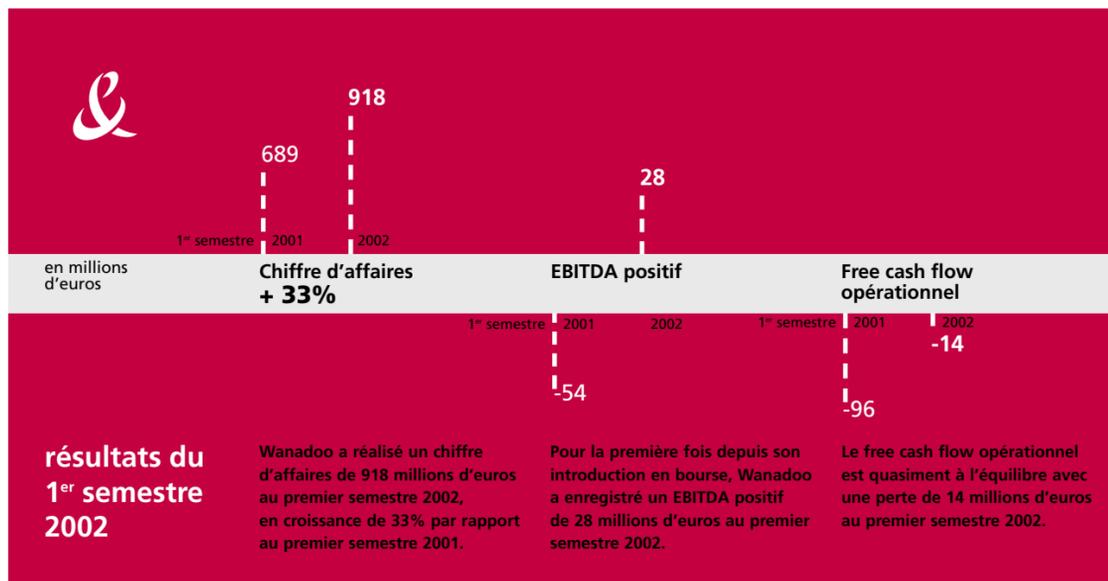
J.-B. de M.

DÉPÊCHES

■ **POLYNÉSIE FRANÇAISE** : le président du Sénat, Christian Poncelet, qui s'exprimait, vendredi 6 septembre, devant le gouvernement de la Polynésie française, à Papeete, a déclaré que « la prospérité et le bien-être » des Polynésiens étaient liés à la mise en place pour la Polynésie « d'une autonomie renforcée dans la République, gagée par des moyens accrus, et pérennisée ». Selon M. Poncelet, la réforme statutaire doit permettre à la Polynésie d'intervenir dans le domaine de « la loi ou du règlement pour adapter ses normes aux spécificités locales ».

■ **FRANC-MAÇONNERIE** : à l'issue de l'assemblée du Grand Orient de France – le « convent » – le Conseil de l'ordre a reconduit à l'unanimité, jeudi 5 septembre, dans ses fonctions de Grand Maître, Alain Bauer. Il a annoncé la première réunion d'un « Espace maçonnique européen » et a estimé que « la réhabilitation de l'image de la franc-maçonnerie doit se poursuivre ». M. Bauer s'est inquiété de la multiplicité des candidatures socialistes à l'élection municipale de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) risquant, selon lui, d'ouvrir « la voie au maintien des avantages acquis de la famille Mégret ».

■ **VITROLLES** : Henri-Michel Porte, conseiller municipal (DL) de Vitrolles, s'est retiré de la liste de Christian Borelli, investie par l'UMP, et a annoncé sa propre candidature à l'élection municipale partielle du 29 septembre. M. Porte qui juge le programme de M. Borelli « un peu trop MNR light », est soutenu par l'UDF.

résultats du 1^{er} semestre 2002

A l'occasion de la publication de ces résultats, Nicolas Dufourcq, Président-Directeur Général de Wanadoo, a déclaré :

« Les résultats de Wanadoo au cours de ce premier semestre 2002 témoignent des performances de l'entreprise sur l'ensemble de ses métiers. Avec un chiffre d'affaires en hausse de 33 % et un EBITDA positif de 28 millions d'euros, réalisé avec près d'un an d'avance sur nos prévisions initiales, Wanadoo démontre aujourd'hui qu'elle a su parfaitement conjuguer croissance et rentabilité, à travers deux métiers complémentaires, l'Accès à Internet et les Services en ligne. Grâce à sa position de leader sur trois marchés européens clés (la France, le Royaume-Uni et l'Espagne), Wanadoo s'engage à faciliter la vie quotidienne de ses 8 millions de clients en leur offrant des services d'information et de communication toujours plus enrichis et faciles d'accès. »

Wanadoo confirme ses objectifs financiers :

- Un EBITDA consolidé positif en 2002,
- Un EBITDA du segment Accès, portails, e-Merchant à l'équilibre en 2003,
- Un free cash flow opérationnel positif en 2003.

Wanadoo devrait dépasser 1 million de clients haut débit fin 2002 et atteindre 15 millions de clients en Europe en 2005.

www.wanadoo.com

10 10 ou 0 800 05 10 10 (appel gratuit)

Une croissance rentable

Le chiffre d'affaires de Wanadoo, filiale du groupe France Télécom, a augmenté de 33 % au premier semestre 2002 par rapport au premier semestre 2001. Cette croissance a notamment été tirée par les activités Accès Internet en hausse de 89 %, ainsi que par les Annuaire Internet qui ont progressé de 45 % sur la même période.

L'amélioration de la rentabilité de Wanadoo provient d'une bonne maîtrise des charges dans tous les métiers du groupe, notamment dans les annuaires qui voient leur marge d'EBITDA progresser et d'un accroissement des volumes, particulièrement sensible dans l'Accès, permettant d'amortir sur une base plus large les coûts fixes importants inhérents au métier de fournisseur d'Accès à Internet.

L'EBITDA des activités Internet France passe d'un déficit de 79 millions d'euros au premier semestre 2001 à un EBITDA positif de 5 millions d'euros au premier semestre 2002, tandis que l'EBITDA des Annuaire progresse de 31 % sur la même période.

Le résultat opérationnel consolidé est presque à l'équilibre avec 4 millions d'euros de perte. Le résultat net consolidé atteint -39 millions d'euros.

L'acquisition d'Eresmas (1 million de clients en Espagne), sous réserve de l'approbation des actionnaires de Wanadoo lors de l'AGE prévue mi-octobre 2002, permet à Wanadoo de se hisser au second rang des fournisseurs d'Accès Internet en Europe avec une position de leader dans 3 des principaux marchés Internet européens (France, Royaume-Uni et Espagne).



wanadoo
positive generation

SOCIÉTÉ

COMMUNICATION

Cinq ans après le « discours d'Hourtin », où Lionel Jospin lança officiellement l'« INTERNÉTISATION » de la France, les chiffres de la connexion ont fait un pas de géant. Désormais, un tiers des Français de 15 ans

et plus ont, selon l'Insee, déjà utilisé le Net. Et LES DIFFÉRENCES hommes/femmes, cadres/employés se sont estompées : seuls les plus de 50 ans résistent encore. Mais les internautes hexagonaux n'explo-

tent que très PARTIELLEMENT les possibilités du média, appréhendé plus comme un outil pratique que comme une fenêtre ouverte sur le monde. Les « CYBERCENTRES » doivent s'adapter à des deman-

des très diverses du public, mais leurs animateurs pensent qu'ils répondent à « DE VRAIS BESOINS ». Jean-Claude Merle, 54 ans, explique sa passion pour la confection et la diffusion de « PAGES PERSO ».

Un tiers des Français sont désormais familiarisés avec Internet

Alors qu'il y a cinq ans on déplorait le retard hexagonal, le Web a commencé à prendre son essor. Les adolescents en sont des utilisateurs assidus, mais les adultes n'exploitent que très partiellement ses possibilités

CINQ ANS jours pour jour après le « discours d'Hourtin » où Lionel Jospin, premier ministre lança officiellement l'« internétisation » de la France, les chiffres de connexion parlent d'eux-mêmes. « Un tiers des Français de 15 ans et plus ont déjà utilisé Internet » selon une note de l'Insee publiée en juin. Trois enfants sur quatre y ont accès à l'école, un adulte sur trois au bureau. Las, les professionnels du Web et ses partisans de la première heure ne sont qu'à moitié satisfaits. Pendant des mois, ils ont cru à « quelques intellectuels et entrepreneurs qui ont voulu jouer aux gourous » et qui compareraient sans relâche l'arrivée du multimédia à « la révolution de l'imprimerie », analyse Philippe Breton, sociologue au CNRS et auteur de *Culte de l'Internet, une menace pour le lien social*, (éd. La Découverte, 2001). Les internautes ne les ont pas suivis. Ils n'exploitent que très partiellement les possibilités du média. Pour eux, Internet est moins une formidable fenêtre soudain ouverte sur le monde qu'un outil bien pratique pour gagner du temps. « Internet passionne moins qu'au début », résume Louis Rougier, directeur général d'Ipsos-Médiangles.

ÉCLATEMENT DE LA BULLE

Le média n'est pas tombé brusquement en disgrâce. Ni la fin lamentable du nombre de start-up, suite à l'éclatement de la bulle spéculative au printemps 2000, ni l'épuisement de la mode .com qui avait envahi les panneaux publicitaires des années 1999-2000, n'ont dissuadé les néophytes. Entre 2000 et mi-2002, le nombre d'internautes a continué de croître régulièrement, « un quart des accès Internet » datant « du début de l'année 2001 »



selon l'Insee. Seize millions de Français sont connectés en juin 2002. « Nous ne sommes pas loin du phénomène de masse », affirme Louis Rougier. La preuve, « même les différences hommes-femmes, Paris-province et cadres supérieurs-employés s'estompent », ajoute-t-il. Seuls les plus de 50 ans résistent. Alors qu'ils constituent 40 % de la population, ils ne pèsent que 15 % du total des internautes français – l'internaute selon Ipsos-Médiangles est un individu qui s'est personnellement connecté au Web au moins une fois au cours des trente derniers jours à partir de son domicile, lieu de travail, école ou université –. L'usage d'Internet est par ailleurs

devenu quotidien pour un tiers des internautes. Mais ce qu'ils en font se résume à peu de choses. Certes, les adolescents, utilisateurs assidus, y vont à la pêche aux documents pour leur travail scolaire. Ils y jouent aussi pour les trois quarts d'entre eux, plébiscitent les sites de leurs radios et de leurs stars préférées et visitent les grands portails généralistes (Yahoo!, Voilà, Msn, etc.). Ce sont enfin les principaux utilisateurs du « chat », la messagerie instantanée. « Le soir en rentrant de l'école, ils se connectent pour délirer, draguer ou raconter leur journée de cours », explique Vincent Harmin, 18 ans, webmestre du site zoneados.net. Les adultes, eux, utilisent surtout

Internet pour la messagerie électronique et la recherche précise d'informations. En tête des contenus qui les intéressent, les sites d'annonces immobilières (pour un internaute sur cinq selon Ipsos-Médiangles) et de recherche d'emplois (un sur quatre).

« UTILITÉ ET SIMPLICITÉ »

Ces adultes, utilisateurs « basiques », constituent 43 % des internautes en juin 2002, d'après *Cyberbytes 2002*, enquête en ligne bi-annuelle menée auprès de 50 000 personnes par Ipsos-Médiangles. Ils sont souvent passés par une première phase de découverte tous azimuts, éblouis par des milliers de pages du Web francophone. Mais, très vite, « utilité et simplicité » sont devenus leurs maîtres mots. Pour eux, « Internet est plus utile que passionnant ». Ils détestent y « perdre leur temps », et se rendent sur le Web « avec une idée précise de ce qu'ils recherchent ». Le téléchargement de fichiers musicaux ou vidéo, la construction de pages Web, restent l'affaire d'une minorité de ces internautes adultes. De même, la discussion sur les forums et la messagerie instantanée sont quasiment ignorées. Sans parler de l'achat en ligne, réservé aux plus audacieux, et encore, essentiellement pour acquérir livres et DVD sur fnac.com ou alapage.fr, passer commande sur laredoute.fr ou sncf.com. Pour eux, résume Louis Rougier, « Internet est encore un Minitel en couleur ».

D'autant qu'il reste très lent. Voilà plus d'un an déjà que l'Internet rapide et l'ADSL (accès à haut débit par la ligne téléphonique) sont pourtant présentés comme le remède miracle pour doper les usages. Mais son prix, encore 45 euros par mois,

limite l'ADSL à un foyer connecté sur sept. D'autre part, le Web, de plus en plus souvent payant, n'encourage pas le papillonnage en ligne. Il faut être toujours plus malin pour parvenir à télécharger musique et films gratuitement. Enfin, la disparition de nombreuses start-up, notamment des Web TV comme CanalWeb ou nouvo.com, a peut-être eu pour effet de réduire l'offre de contenus originaux, susceptibles d'attirer les internautes à la recherche de programmes vraiment diffé-

considérations de bon sens. Ses partisans jureraient qu'Internet créait des besoins. Mais ce n'est pas parce que l'on a toutes les informations du monde sous la main qu'on en a forcément l'utilité. La recherche en ligne reste complexe, le fonctionnement de l'ordinateur aussi. « Peut-être qu'une baisse radicale du prix de l'Internet et qu'un effort des constructeurs pour un micro-ordinateur plus ergonomique et qui s'allume plus vite », ajoute Louis Rougier, encourageront un jour les internautes à transférer cer-

Le Net face au Minitel

Près de 15 millions de Français continuent d'utiliser le Minitel pour consulter leur compte en banque, réserver un billet de train ou commander un produit. Une population aussi importante que celle des internautes. Pour des services simples, à condition de savoir exactement ce que l'on veut, par exemple réserver un billet de train, le Minitel a encore de bons atouts face à Internet. Il faut certes autant de temps, entre trois et quatre minutes, pour aller simple Paris-Bordeaux sur 3615 SNCF ou www.voyages-sncf.com. Mais le Minitel s'allume presque instantanément, tandis que quelques minutes sont encore nécessaires pour allumer le PC puis se connecter. De plus, si l'internaute ne dispose que d'une connexion à bas débit, il risque de trouver très long le chargement des pages, notamment à cause de l'ouverture de fenêtres de publicité.

La réservation du billet de train par le Minitel coûte environ 0,8 euro alors qu'elle paraît gratuite sur Internet. Mais la plupart des internautes payent un accès mensuel. Au premier semestre 2002, les réservations par le Minitel ont représenté 1,4 % du chiffre d'affaires de la SNCF, contre 4,5 % pour le Net.

rents des propositions radiophoniques ou télévisuelles.

Nous sommes donc encore très loin du tout-Internet décrit par Philippe Breton comme « ce nouveau monde » dans lequel « toute communication, toute relation, toute rencontre doivent désormais passer par le réseau ». Lassé des discours évangélistes qui vendaient la révolution aux « naïfs, qui se sont connectés en partie parce qu'ils y croyaient », le sociologue prend aujourd'hui sa revanche : « Nous en revenons à des

tains réflexes – consultation de la météo et des nouvelles du jour à la radio ou à la télévision – en ligne.

En attendant, pour des usages indispensables, mais très ponctuels, relever le contenu de sa boîte aux lettres électronique par exemple, nombre d'entre eux ne s'équipent pas et se contentent de fréquenter des espaces publics numériques ou des cybercafés à 7 euros de l'heure.

Cécile Ducourtieux
(Le Monde interactif)

TROIS QUESTIONS À... DANIEL KAPLAN

1 Vous êtes délégué général de la Fondation pour l'Internet nouvelle génération (FING). N'assistons-nous pas à une forme de désaffection d'Internet par le grand public français ?

Pas du tout. Les usages d'Internet continuent de progresser à un rythme soutenu. Depuis 1996, la quantité d'informations transitant sur les réseaux Internet augmente de 100% par an. La progression du nombre d'abonnés ne fléchit pas non plus de manière significative. La croissance existe, même si elle reste souterraine, discrète, moins tonitruante que du temps des start-up.

Certes, beaucoup de sites de contenu ou de services ont disparu mais sans que le contenu total disponible en ligne diminue significativement. En tout cas, cela ne semble pas affecter les internautes et prouve peut-être qu'Internet est davantage apprécié comme

moyen d'échange que pour les informations qu'il contient.

2 Les usages d'Internet évoluent-ils vraiment dans le temps ?

Depuis les débuts d'Internet, tous les ans, de nouvelles technologies apparaissent qui relancent de nouvelles pratiques en ligne. En 1995, ce fut l'apparition des navigateurs Internet. Aujourd'hui, les échanges des fichiers photo et vidéo se développent énormément, suivant logiquement le succès des appareils photo numériques. Cela maintient peut-être le dynamisme des pages personnelles. L'Internet francophone en compte aujourd'hui plusieurs dizaines de millions. Demain, l'Internet à grande vitesse et au forfait encouragera peut-être les internautes à rester connectés en permanence et relancera tous les précédents usages, en particulier la messagerie électronique.

3 Aujourd'hui, presque un Français sur trois est internaute. Le thème de la « fracture numérique » a beaucoup été utilisé ces dernières années. Est-il encore pertinent ?

La « fracture numérique » ne s'est jamais à mon avis posée en termes simples, avec les nantis d'un côté, et les non-connectés n'ayant pas les moyens de se payer un micro-ordinateur de l'autre. Je ne pense pas que le prix de l'équipement soit le principal frein à la connexion. Pour l'instant, une frange de la population n'en ressent pas encore le besoin et y viendra certainement, mais à son rythme.

La France est donc toujours en retard en terme de connexions par rapport aux autres pays européens. Sauf pour le taux de connexion des écoles, où nous nous situons dans la moyenne.

Propos recueillis par C. Du.

Succès sur toute la ligne pour le « cybercentre » de Lanildut

La plupart des espaces publics ont pourtant des difficultés à s'imposer

LANILDUT (Finistère)
de notre envoyée spéciale

Le soleil brille, il est presque midi, Lanildut, adorable village finistérien, 800 habitants au bord de

REPORTAGE

Dans ce village du Finistère, une centaine d'assidus ont pris l'« accès continu »

L'Aber Ildut, sent les vacances. A l'étage de la Maison pour tous, la salle informatique est pourtant presque pleine. Deux lycéennes apprennent à mettre des photos en ligne, un étudiant envoie des courriels, un

petit garçon s'essaie aux moteurs de recherche... Pas d'heures creuses pour la dizaine d'iMac installés sous les combles, « sauf entre midi et 16 heures, quand il fait vraiment très beau dehors », se réjouit Delphine, l'animatrice « emploi-jeune » du lieu. Le centre a initié aux arcanes du multimédia près de 10 % des habitants des communes rurales alentour en deux ans et demi. Une centaine d'assidus ont payé 90 euros par an pour un accès continu et gratuit à la salle. Mais toutes les « cybercommunes » bretonnes et leurs 300 « lieux d'accès public à Internet » éparpillés dans le bocage à l'initiative du Conseil régional Bretagne depuis 1998, ne connaissent pas le même succès. Pas plus qu'au niveau national, les presque 2500 « Espaces publics numériques » (EPN), lancés il y a deux ans par le gouvernement Jospin.

Internet pourrait lui servir au quotidien. Daniel Blondela, formateur à l'Office des retraités Brestois, essaye de montrer aux retraités « des sites qui correspondent à leurs passions. A ceux qui me disent qu'ils pratiquent un sport et n'ont pas besoin du multimédia, je fais visiter des sites de sport. »

Malgré tout, peu d'usagers des espaces publics numériques utilisent à plein les possibilités du web. Les habitués, surtout des étudiants et des chômeurs, passent ponctuellement, pour relever le contenu de leur messagerie électronique, consulter les sites immobiliers et de recherche d'emploi. Les ados viennent « chatter » ou jouer en réseau. Les espaces s'adaptent. Les cybercentres de Strasbourg organisent des sessions « Comment trouver des voyages moins cher en ligne » cet été. L'EPN de Pantin tolère les jeux en réseau, tentant tout de même de les circonscrire dans le temps. Mais Max, l'animateur, joue quand même au gendarme car certains usages, la consultation de sites « roses », pose parfois problème. Il arrive que les animateurs de ces centres forment les employés municipaux ou aident à construire les sites Web des associations. Enfin, la plupart des espaces publics acceptent d'être aussi des clubs d'initiation à la bureautique, les habitants se déplaçant davantage pour l'« environnement de l'ordinateur que pour l'Internet » selon Jean-Claude Bournez, responsable des cybercentres strasbourgeois. A Pantin, Max voit surtout passer « des étudiants tapant leurs rapports ou leur curriculum vitae ».

Ces espaces publics sont donc encore loin d'être ces lieux où l'on se rend naturellement comme à la bibliothèque, pour s'instruire ou se distraire, mais ils « répondent à de vrais besoins », affirme Delphine, certains étant même prêts à payer 7 euros pour pouvoir consulter leur courrier électronique.

C. Du.

Un authentique fan des « pages perso »

JEAN-CLAUDE MERLE, 54 ans, n'est pas un fanatique d'Internet, un « cyberacheteur » convaincu ou un « chateur » obsessionnel. Il laisse ce genre d'occupations à ses enfants. Ce qui le passionne depuis 1998, c'est la construction de « pages perso », ces sites faits main, mis en ligne par des particuliers qui y parlent surtout d'eux-mêmes. Il en a 14 à son actif. Quand cet employé EDF à Clermont-Ferrand « surfe » ou achète en ligne, c'est uniquement pour glaner les informations nécessaires à la construction de ces documents interactifs.

La plupart des auteurs de « pages perso » se limitent à la mise en ligne de photos des enfants et du chien. M. Merle fait figure d'exception. Depuis 1998, il tient le rythme de trois nouveaux sites par an. « Je n'y connais rien. J'ai acheté des manuels de programmation, un scanner, j'ai appris à déposer un nom de domaine, à retoucher le format des photos avant de les mettre en ligne, raconte-t-il. J'ai pas mal galéré. » D'autant que le Web est lent à Aigueperse, son village, 2650 habitants au cœur de la Limagne céréalière.

« UNE PARTIE DE MA VIE »

Son œuvre témoigne du travail fourni. Sur ses sites, souvent riches de plusieurs dizaines de pages Web chacun, Jean-Claude Merle ajoute un luxe de détails : documents écrits et photos, images animées. Sans parler des fichiers musicaux trouvés sur des moteurs de recherche qui poussent la ritournelle

à chaque nouvelle page ouverte. Tous les sites ont un lien « avec une partie de ma vie ou de mes loisirs », commente M. Merle. Ainsi, <http://aigueperse.free.fr>, est consacré à l'histoire et à l'actualité de son village. Quant à <http://aeronavale.free.fr>, son « deuxième site le plus visité, avec 40 visites par jour », il relate ses « années bidasse » marquées par 15 mois à bord du porte-avions Foch, avec anecdotes sur son bizutage et liste des chants rythmant la vie à bord. Puis vient son expérience de jeune cégétiste en visite d'étude en ex-RDA (<http://cgtrda.free.fr>). Le dernier en date, <http://jardinierauvergne.free.fr> est établi à partir des cours de son fils étudiant en agriculture. Le plus coquin, <http://sexstories.free.fr>, répertorie une centaine de chansons paillardes, souvenir de ses années étudiantes à Paris, son record absolu d'audience. « J'aurais pu gagner de l'argent avec ce site, j'ai été contacté par des annonceurs, mais je n'ai pas cédé. »

Le champion des « pages perso » reconnaît que sa femme l'a d'abord regardé un peu bizarrement. L'habitude est prise aujourd'hui et Jean-Claude Merle n'a pas l'intention de remiser l'ordinateur l'année prochaine quand il partira à la retraite. A son programme : « Suivre de A à Z, pendant un an, l'activité d'une grosse exploitation céréalière de Limagne. »

C. Du.

MÉDAILLE D'OR 2001 concours NF ameublement

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDÉS

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.

**SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX**
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7 j/7
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

SOCIÉTÉ

Procès des pédophiles : un témoin surprise affirme avoir été violé des dizaines de fois par l'un des accusés

Le président de la cour a autorisé la déposition du jeune homme, qui dit avoir reconnu dans la presse son ancien bourreau. L'intéressé conteste



**COUR D'ASSISES
DE SEINE-ET-MARNE**
4^e jour
d'audience

MELUN (Seine-et-Marne)

de notre envoyé spécial

Sébastien a attendu quinze ans avant de retrouver la trace de son bourreau, mardi 3 septembre, en ouvrant un journal. Dans un article sur le procès des dix pédophiles jugés devant la cour d'assises de Seine-et-Marne, le nom de Jean-Marc Smadja l'a brusquement ramené à ses 13 ans, et au souvenir terrible d'un viol qui l'a « détruit ». Quelques heures plus tard, ce grand jeune homme aux cheveux ras arrivait en sueur au palais de justice de Melun, où il prenait place au milieu du public, fébrile, tétanisé. « C'est lui, c'est bien lui », murmure-t-il sans quitter des yeux le box des accusés, d'où M. Smadja proteste longuement de son innocence. Trois jours plus tard, le président de la cour, Didier Wacogne, a autorisé l'inconnu à s'exprimer à la barre, vendredi 6 septembre, en vertu d'un « pouvoir discrétionnaire » utilisé ici dans des circonstances tout à fait exceptionnelles.

Sébastien n'a en effet rien à voir avec l'affaire jugée et son nom n'apparaît nulle part dans la procédure. Ses accusations sont en outre

dévastatrices. « J'étais pour Jean-Marc Smadja un défouloir sexuel », commence-t-il. L'adolescent venait d'avoir 13 ans quand l'adulte a gagné sa confiance en le promenant dans sa Golf GTI, avec son cousin. Puis vint le jour où Sébastien se retrouva chez Jean-Marc, devant un film pornographique, bientôt suivi de caresses. « Ce qui est gravé dans ma mémoire, ce n'était pas une relation sexuelle avec un être humain, se souvient-il. Jean-Marc Smadja m'a ficelé, il m'a fait fumer de l'herbe, il m'a dilaté l'anus et m'a détruit l'intérieur. Le lendemain, je ne pouvais plus marcher. Ça dégoulinait. Il ne m'a pas violé, il m'a torturé. »

Le jeune homme se libère à la barre. Il explique, d'une voix implacable, comment ce viol s'est reproduit des dizaines de fois. Comment, aussi, il en est venu à se prostituer, dix années de suite, après avoir découvert avec M. Smadja les clients de la porte Dauphine et les passes automobiles. A sa gauche, l'accusé sourit d'un air incrédule. Quand la parole lui est enfin donnée, après une heure trente de déposition, M. Smadja ne conteste que les détails : « Je n'ai jamais eu de Golf GTI grise de ma vie », assure-t-il, avant de préciser, bien plus tard, qu'il ne connaît pas son accusateur. « Je prouverai le contraire avec des photos ! » lui répond aussitôt Sébastien, qui ne

demande qu'une chose : « Voir [son] bourreau purger sa peine. »

L'audience n'a pas été beaucoup plus favorable aux neuf autres accusés, dont les actes ont été brutalement mis au jour par les témoignages des deux policiers chargés de l'enquête. L'affaire commence en juillet 1996, avec deux lettres anonymes qui dénoncent à la police les agissements de Michel Albenque sur deux mineurs d'une cité de Chelles (Seine-et-Marne). Les enfants expliquent alors aux enquêteurs comment « Tonton Mimi » a su gagner leur confiance et celle de leurs parents déshérités par des cadeaux, des sorties ou des voyages, suivis de faveurs sexuelles rémunérées.

« UNE SORTIE DE SUIVI »

En novembre 1996, le commandant Christian Chauvois mène une perquisition dans le box où l'entrepreneur, à la tête de la société Défendez-vous, entrepose ses bombes lacrymogènes. Il y trouve cinq agendas remplis de noms, de lieux et de commentaires sur « le corps idéal » ou « le petit sexe » de ses jeunes victimes.

En février 1997, le pédophile est auditionné en Roumanie, où il est incarcéré depuis quatre mois pour des infractions sexuelles. Il cite 27 noms de victimes abusées en France. « Il nous a dit qu'il essayait des gamins et les proposait ensuite à

un cercle d'amis », se souvient M. Chauvois. Sa collègue, Muriel Detona, évoque à son tour l'itinéraire effroyable de ces mineurs âgés de 8 à 15 ans, successivement présentés à des adultes qui changeaient de favoris tous les six mois. « Albenque assurait une sorte de suivi en téléphonant à ses amis pour savoir s'ils étaient satisfaits de l'enfant », indique l'enquêtrice.

Toutes les relations de M. Albenque ont été interpellées et incarcérées. Certaines continuent à nier toute implication. D'autres ont donné de surprenants détails sur les parades pédophiles organisées dans un logement de fonction du Sénat, en plein cœur du jardin du Luxembourg à Paris. Poursuivi pour avoir violé quatre enfants, Emmanuel Sadoul a enfin longuement parlé de la personnalité et du sens de l'organisation de Michel Albenque, un homme qui avait besoin d'un « quota de cinq mômes par jour » pour satisfaire son « hypersexualité ». « Il aurait aimé être le chef des Jeunes hitlériennes pour disposer d'un parc de 10 000 enfants », a raconté M. Sadoul aux policiers.

A l'audience, M. Albenque a avoué vendredi qu'il avait fait « entre 40 et 50 victimes » de 1972 à 1996. Lundi, une poignée d'entre elles devraient témoigner à la barre.

Alexandre Garcia

Samir Traboulsi a été mis en examen dans l'affaire Elf

LE FINANCIER libanais Samir Traboulsi (ici photographié en 1993) a été mis en examen, jeudi 5 septembre, par le juge parisien Renaud van Ruymbeke, qui enquête sur les commissions versées par Elf à différents intermédiaires en marge d'un contrat au Nigeria, lorsque le groupe pétrolier français était présidé par Philippe Jaffré (1993-1999), qui avait succédé à Loïc Le Floch-Prigent (Le Monde du 10 juillet). Poursuivi pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux », M. Traboulsi avait perçu une commission de 16 millions de dollars (16,3 millions d'euros) à l'occasion de cette opération. M. Traboulsi avait été condamné en juillet 1994 par la cour d'appel de Paris à deux ans de prison, dont un ferme, pour délits d'initiés dans l'affaire Pechiney. Le financier libanais doit par ailleurs comparaître au mois de novembre devant le tribunal correctionnel de Paris dans l'affaire concernant des délits d'initiés lors du raid boursier manqué contre la Société générale, intervenu fin 1988.



JACK DABAGHIAN / REUTERS

La Cogema mise en examen pour pollution à Limoges

LA COMPAGNIE générale des matières nucléaires (Cogema) a été mise en examen pour « pollution, abandon et dépôts de déchets » sur plusieurs sites de la Haute-Vienne proches d'anciennes mines d'extraction d'uranium, révèle le quotidien Le Populaire du Centre du 7 septembre. Cette mise en examen comme personne morale a été prononcée le 30 août par le juge d'instruction Gérard Biarraud. En mars 1999, une plainte avait été déposée par une association limousine de défense de l'environnement qui accusait la Cogema d'avoir pollué plusieurs cours d'eau « alimentant une des réserves d'eau potable de la ville », selon l'association France Nature, qui s'est portée partie civile dans ce dossier.

Dès 1994, un rapport de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad), commandé par le conseil régional du Limousin et le conseil général de la Haute-Vienne, faisait état « de fortes contaminations radioactives des rivières et ruisseaux du bassin minier ».

DÉPÊCHES

■ **PRISONS : le garde des sceaux, Dominique Perben, a qualifié d'« événement grave » l'évasion**, le 6 septembre, de deux détenus, avec l'aide de complices, de la maison d'arrêt de Ploemeur, dans le Morbihan (Le Monde du 7 septembre). Le ministre de la justice, qui s'est rendu sur place, a toutefois rappelé qu'« en 2001, il y a eu trente-huit évasions », contre « dix neuf en septembre 2002 », et qu'il n'y avait donc « pas multiplication du phénomène ». Le centre pénitentiaire de Ploemeur, conçu pour 131 personnes, compte actuellement plus de 200 détenus, auxquels il faut ajouter une trentaine de personnes en régime de semi-liberté.

■ **NATIONALISTES BRETONS : le conseil régional des Pays de la Loire a été évacué**, le 6 septembre, à la suite d'une alerte à la bombe revendiquée à l'AFP par un correspondant anonyme se réclamant de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB). Les élus, parmi lesquels le ministre des affaires sociales, François Fillon, et la ministre de l'écologie et du développement durable, Roselyne Bachelot, ont été évacués.

■ **ÉCOLES DIWAN : le président de la région Bretagne, Josselin de Rohan**, a assuré le 6 septembre aux responsables des écoles en langue bretonne Diwan que la région continuerait à les subventionner après le rejet par le Conseil d'Etat de leur intégration dans l'enseignement public. M. de Rohan « a indiqué qu'il poursuivrait la politique de soutien à la diffusion de la culture bretonne par l'intermédiaire de Diwan », a précisé la région dans un communiqué, en assurant que la subvention sera « maintenue » dans le budget 2003.

Les sociétés de VPC désormais obligées d'honorer leurs promesses de gains

PLUS QUESTION pour les entreprises de vente par correspondance de promettre des lots mirifiques jamais distribués. La Cour de cassation a rendu, vendredi 6 septembre, un arrêt très attendu par les associations de consommateurs. La haute juridiction a jugé que « l'organisateur d'une loterie qui annonce un gain à une personne dénommée sans mettre en évidence l'existence d'un aléa s'oblige, par ce fait purement volontaire, à le délivrer ». La Cour de cassation estime donc que les sociétés qui créent de faux espoirs chez les consommateurs, leur laissant entendre qu'un lot leur a été attribué, devront désormais honorer leurs promesses.

En avril 1994, Laurent Bossa pensait avoir remporté le gros lot : un chèque de 105 750 francs (15 240 euros), dont la Maison française de distribution (MFD) lui promettait le versement immédiat. Seule condition : « renvoyer le bon d'acceptation ». « Sans quoi, précisait le courrier, nous ne serions pas autorisés à vous payer. » M. Bossa a donc aussitôt signé et renvoyé le bon d'acceptation, espérant recevoir le chèque très rapidement. Mais il a attendu, en vain. Le chèque annoncé ne lui est jamais parvenu.

Après plusieurs semaines, Laurent Bossa a donc décidé d'agir. Il a d'abord pris contact avec l'Union fédérale des consommateurs Que choisir (UFC), puis a décidé de porter plainte pour « publicité trompeuse », auprès du tribunal de

grande instance de Paris. Une plainte à laquelle s'est jointe l'UFC Que choisir. M. Bossa réclamait alors le paiement intégral de la somme mentionnée par la publicité, faisant valoir que, « vivant au seuil de la pauvreté, il avait fondé de nombreux projets pour sortir de cette situation grâce à la somme promise par la société MFD ». Mais le tribunal a rejeté sa plainte, estimant qu'une pièce jointe au document principal précisait qu'il ne s'agissait que d'un pré-tirage au sort, et non d'un gain irrévocable. Que cette pièce jointe aurait dû mettre la puce à l'oreille à M. Bossa et qu'il ne pouvait donc pas réclamer de dommages et intérêts.

« UNE SIMPLE ÉVENTUALITÉ »

Laurent Bossa a décidé de faire appel. Par un arrêt du 23 octobre 1998, la cour d'appel de Paris a annulé le jugement rendu en première instance, estimant cette fois que, « en annonçant de façon affirmative une simple éventualité, la société avait commis une faute délictuelle constituée par l'illusion d'un gain important » et par conséquent que des dommages et intérêts devaient être versés à M. Bossa. La MFD a été condamnée à lui payer la somme de 5 000 F (760 euros), ainsi que 1 franc symbolique à l'UFC Que choisir, en réparation de « l'atteinte portée à l'intérêt collectif des consommateurs ». Vendredi, la Cour de cassation a annulé cet arrêt au bénéfice de M. Bossa. Elle a jugé qu'« en annonçant de façon affirmative une

simple éventualité » la MFD avait créé un « quasi-contrat » et devait donc payer le montant annoncé. La Cour de cassation a donc renvoyé M. Bossa et la MFD devant la cour d'appel de Versailles.

Selon Gaëlle Patetta, directrice juridique d'UFC Que choisir, « cette décision est très favorable aux consommateurs, puisqu'elle va obliger les sociétés de vente par correspondance à faire très attention aux messages qu'elles diffusent ». M^{me} Patetta précise d'ailleurs que beaucoup de personnes âgées, « moins vigilantes et dans des situations financières difficiles », se laissent souvent abuser par ce genre de publicité.

Toutefois, dans le cas de Stéphane Marchewka, qui lui aussi pensait avoir gagné le gros lot en 1994, la Cour de cassation a rejeté, vendredi, le pourvoi formé contre l'arrêt rendu par la cour d'appel d'Orléans, le 9 février 1998, condamnant M. Marchewka pour « procédure abusive ». Car, selon la cour d'appel, M. Marchewka ne pouvait ignorer qu'il ne s'agissait que d'un pré-tirage. Il avait en effet joint au bon de réception une lettre menaçant la société de vente par correspondance de saisir ses avocats « si la somme qu'il avait gagnée ne lui était pas payée ». Selon la cour d'appel, le plaignant cherchait ainsi à « tirer profit d'un pseudo-gain qu'il savait n'être pas le sien ».

Anne-Françoise Hivert

Des enfants d'Avignon ont été privés de cantine scolaire pour retard de paiement

La municipalité entendait faire régler 160 000 euros d'impayés

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Judi, deux jours après la rentrée, quatre enfants d'une école communale de la Rosière, au nord d'Avignon, ont été privés de cantine et contraints de manger deux tranches de pain sec dans la cour de l'école tandis que leurs camarades déjeunaient. Le directeur de l'école Lionel Kissler a expliqué, gêné, que la mairie avait « totalement refusé qu'on leur donne à manger » dans le cadre de sa campagne pour forcer les parents mauvais payeurs à acquitter le prix des repas de leurs enfants. Seul un papa a pu être alerté à temps et venir chercher ses deux gamins à l'heure du déjeuner.

Rendue publique, l'affaire a contraint la mairie à s'expliquer et à faire machine arrière. Marie José Roig, la maire (RPR), a publié le lendemain un communiqué condamnant « de la plus ferme des manières ce dérapage » et demandé que tous les enfants puissent bénéficier de leur repas de midi.

20 000 LETTRES DE RAPPEL

Au départ de l'affaire, il y a pourtant une décision de la municipalité. Désireuse de faire rentrer 160 000 euros d'impayés, elle dit avoir envoyé 20 000 lettres de rap-

pel aux parents depuis mai dernier. Mais elle a accentué la pression à la rentrée scolaire, en donnant l'ordre aux directeurs des 67 écoles primaires de la ville de refuser leur repas aux enfants qui ne sont pas inscrits ou dont le compte cantine est négatif.

Cela choque certains enseignants et cantinières. Toujours est-il qu'à la suite de ces démarches, la Scolarest, filiale de la SHR (Société Hôtelière de restauration), qui gère les cantines, obtient plus de 200 nouvelles inscriptions, et plus de 500 régularisations. Cela laisse encore pas mal d'enfants sur le carreau, et un directeur d'école, cité par La Provence, explique avoir offert « du pain, du fromage et des fruits » à quatre enfants interdits de réfectoire. Il affirme aussi avoir prévenu la mairie des problèmes graves que son attitude allait engendrer mais s'être heurté à un mur.

La mairie se défend désormais en affirmant que le personnel des écoles a mal compris ce qu'on lui demandait. Son porte-parole, Fabien Strack, explique que « les consignes strictes étaient d'informer les parents que si leur dossier n'était pas en règle, les enfants risquaient de ne pas manger à la cantine. Mais la consigne n'était pas

de priver de déjeuner les enfants abandonnés par leurs parents ».

Et de préciser encore que cela « visait les mauvais payeurs et pas les familles les plus modestes, qui bénéficient d'un tarif de 0,50 euro par repas en fonction de leur quotient familial ».

« PARENTS IDENTIFIÉS »

Un responsable de la fédération de parents d'élèves PEEP a pour sa part mis en cause la Scolarest, affirmant qu'elle n'a pas mis en place de système cohérent pour ses recouvrements, ce que la société nie absolument. Elle affirme que six courriers avaient été adressés aux mauvais payeurs par ses soins, et plus encore par la mairie. Vendredi, celle-ci précisait par communiqué qu'elle avait largement prévenu les parents depuis mai, avec « 1 100 recommandés avec accusé de réception [et que] 20 000 dossiers avaient été régularisés et la moitié des impayés réglés ». Elle concluait surtout : « Les élèves non inscrits seront bien évidemment accueillis à la cantine en attendant la discussion que souhaite entamer la ville avec leurs parents, qui sont à présent identifiés. »

M. S. (avec AFP)

VIETNAM CAMBODGE BIRMANIE LAOS THAÏLANDE INDONÉSIE Les pays du Mékong

VOYAGES EN INDOCHINE 2002



76 bis, rue Bonaparte
(Pl. St Sulpice) 75006 Paris
Tél. : 01 40 51 95 15
Fax : 01 46 33 73 03
Info@maisondelindochine.com
www.maisondelindochine.com



PROCHAIN FORUM
le 12 octobre
VIETNAM
Réservation conseillée au
01 40 51 95 29

* Tarifs à partir de / soumis à conditions / hors taxes d'aéroport

Je désire recevoir gratuitement le Catalogue Voyages et rendez-vous Culturels Indochine 2002-2003

M. M^{me} :

Adresse :

Code postal :

Ville :

GEORGE BUSH,

Drame shakespearien à Washington. Face à Saddam Hussein, le 43^e président réussira-t-il là où le 41^e a échoué ?

O ne mettra jamais assez en garde les hommes politiques contre la trahison des neiges du New Hampshire. George Bush père en savait quelque chose, lui

qui, président aspirant à un deuxième mandat, assista impuissant à la montée de la droite ultra-conservatrice lors de l'élection primaire cruciale de février 1992, annonciatrice de sa défaite face à Bill Clinton en novembre. Huit ans après, le candidat George Bush fils subissait une humiliation pire encore aux mains des électeurs du New Hampshire. C'était la veille de la primaire et « Poppy » avait cru bien faire en venant donner un coup de main au fiston ; sur l'estrade, dans un froid glacial, « W » en bottes et blouson terminait un discours sans lustre, encadré par papa et maman. « Votez pour lui, c'est mon fils, c'est un brave garçon ! », s'écria l'ancien président des Etats-Unis. Comme slogan électoral, on pouvait rêver mieux. Au loin, avant de céder la place à la Maison Blanche, Bill Clinton le self-made-man ironisait sur le CV de ce nouveau candidat Bush qu'il résumait en deux phrases assassines : « Mon papa était président et j'ai dirigé un club de base-ball. »

Le lendemain, John McCain, le sénateur iconoclaste, le héros du Vietnam qui faisait redécouvrir la politique à l'Amérique, remportait triomphalement la primaire républicaine du New Hampshire. A l'héritier obligatoire de la dynastie Bush, les électeurs de ce petit Etat-clé de la Nouvelle-Angleterre avaient préféré le trublion. George W. Bush, alors gouverneur du Texas, encaissa le coup. Pour rectifier le tir aux primaires suivantes, il fit ce qu'il avait appris à faire avec succès pour son père pendant la campagne de 1988 et qui avait tant fait défaut à ce dernier en 1992 : courtiser la droite religieuse et raffermir sa base. Avant la primaire de Caroline du Sud, il accepta, toute honte bue, de prononcer un discours à l'université Bob-Jones, haut lieu du christianisme intégriste que d'autres jugeaient infréquentable. Et, surtout, on fit taire « Poppy ».

Deux ans plus tard, solidement installé dans le bureau Ovale, George Walker Bush, le 43^e président des Etats-Unis, affronte de nouveau, à propos de l'Irak cette fois-ci, l'ambiguïté de sa relation avec le 41^e, George Herbert Walker Bush. « 43 » et « 41 » : on les surnomme souvent ainsi à la Maison Blanche, où l'ombre de « 41 » reste formidablement présente, ne serait-ce que par le nombre de ses anciens collaborateurs légués à « 43 ». Un net progrès par rapport à « Big George » et « Little George », comme on appelait le père et le fils au Texas, au temps du boom pétrolier. La relation est, aujourd'hui, beaucoup plus équilibrée et « 43 » ne craint plus de s'afficher avec « 41 », le temps d'un week-end de golf, de pêche et de bateau – sans oublier l'office du dimanche matin – comme il l'a fait le 4 août à Kennebunkport, le sacro-saint rendez-vous estival du clan Bush dans le Maine. De journées tragiques en semaines victorieuses, le 11 septembre, suivi de la guerre d'Afghanistan, a effacé les doutes que le fiasco post-électoral de novembre 2000 avait fait peser sur la légitimité de George Bush II et l'a imposé comme un leader à part entière : sa courbe de popularité n'a plus rien à envier à celle de George Bush I après la guerre du Golfe.

Mais voilà que les destins politiques du père et du fils se rejoignent à nouveau. Bush II se retrouve aujourd'hui face à l'homme qui a tant marqué la présidence de Bush I : Saddam Hussein. Critiqué pour ne pas avoir poursuivi jusqu'à Bagdad, en 1991, le dictateur qu'il venait de chasser du Koweït en une guerre éclair, Bush père assiste, onze ans plus tard, au spectacle de son fils tiraillé entre ceux qui le pressent d'achever la tâche que lui-même n'avait pas menée jusqu'au bout et ceux qui le supplient de temporiser. Se contente-t-il d'y assister ? Lui donne-t-il des conseils ? Cherche-t-il à influencer par l'intermédiaire de ses anciens conseillers ? Les deux hommes s'affrontent-ils sur deux positions opposées avec « Silver Fox » – Barbara Bush – comme unique arbitre ? C'est en ce moment le secret le mieux gardé de Washington, où, s'il est couramment admis que « 41 » et « 43 » se parlent régulièrement – « presque tous les jours », affirment certains – on est beaucoup moins disert sur le contenu de leurs conversations. « Du psychodrame politique de haut niveau, du pur Shakespeare », commente dans le *New York Times* l'une des plumes les plus acerbes de la droite, William Safire.

En dépit de tout ce qui les unit, l'héritage d'une grande famille politique et financière de la Côte est et une vraie tendresse, George H. W. Bush et George W. Bush sont deux hommes politiques très différents. « George W. a longuement réfléchi à la défaite de son père en 1992 et en a tiré les leçons. Il était déterminé à ne pas commettre les mêmes erreurs », assure un vieil observateur texan de la famille. Bush II a commencé par tout faire pour évacuer le « wimp factor » et cette fameuse cuillère d'argent avec laquelle naissent les Bush depuis des générations. Il a, certes, vu le jour à New Haven, au royaume des WASP



George H. W. Bush et George W. Bush à la Maison Blanche le 20 janvier 2001.

DE PÈRE EN FILS

(*White Anglo Saxon Protestants*), mais c'est au Texas, où la famille a immigré lorsqu'il avait deux ans, qu'il a appris la vie. « W » a donc cultivé ses racines et son accent texans avec d'autant plus de zèle qu'il en allait de son identité. Bush I symbolisait l'Amérique d'en haut ? Bush II serait l'Amérique d'en bas. Bush I passait ses vacances dans la brise huppée de Kennebunkport ; Bush II transporte la Maison Blanche à Crawford, dans le désert brûlant du Texas, où il tient des conférences de presse sur un chemin rocailleux, en jeans, ceinturon et bottes texanes, l'inévitable podium de la Maison Blanche posé devant lui, le non moins inévitable pick-up garé derrière, dans la benne duquel on serait à peine surpris d'apercevoir quelques carabines. C'est d'ailleurs une autre différence : Bush I avait renvoyé sa carte de la NRA (National Rifle Association) après l'attentat d'Oklahoma City, en signe de protestation contre la complaisance du lobby des armes à feu à l'égard des milices d'extrême droite. Bush II, lui, a autorisé son ministre de la justice, John Ashcroft, à faire une énorme concession à la NRA en interprétant le second amendement de la Constitution comme le droit individuel à porter une arme.

« Votez pour lui, c'est mon fils, c'est un brave garçon ! »

GEORGE BUSH PÈRE

« George W. est simplement plus conservateur que son père, en partie sans doute parce qu'il est moins expérimenté », observe aujourd'hui Bill Minutaglio, biographe de l'actuel président (*First Son, George W. Bush and the Bush Family Dynasty, Times Books 1999*). Ce manque d'expérience est surtout flagrant dans le domaine militaire et diplomatique : pilote dans l'US Navy pendant la seconde guerre mondiale, le premier président Bush avait été blessé au combat, tandis que son fils, pilote dans la Texas National Guard pendant

la guerre du Vietnam, n'a jamais subi l'épreuve du feu ; plus tard, les activités du premier dans le pétrole puis dans le secteur public (ambassadeur à Pékin, à l'ONU, patron de la CIA) l'ont maintenu en contact permanent avec le reste du monde. George W., lui, est arrivé à la Maison Blanche sans avoir posé le pied dans plus d'une demi-douzaine de pays. Mais il n'a pas échappé au fils que ce qui avait fait la force du père, sa passion de la politique étrangère, avait aussi causé sa perte, puisque dix-huit mois après avoir gagné la guerre du Golfe, il perdait l'élection sur fond de crise économique. Moins intellectuel, plus pragmatique, Bush II sait mettre à profit l'expérience de Bush I – très présent par exemple lors de la visite de son ami le prince saoudien Abdullah, en avril dernier, dans le ranch de Crawford –, mais il ne craint pas non plus de la prendre à rebours : non seulement il n'a pas développé les liens privilégiés de son père avec les régimes du Golfe, mais son soutien sans faille à Israël depuis deux ans lui a permis de se rapprocher de la communauté juive américaine comme peu de présidents républicains l'ont fait, sous l'œil bienveillant de la droite religieuse, qui y trouve pour l'instant son intérêt. Et alors que le père s'était

salut lorsque l'élection présidentielle a mal tourné, en novembre 2000. Dépêché en Floride par son ancien patron, James Baker a pris les opérations en main et ne les a plus lâchées jusqu'à la victoire, cinq semaines plus tard. Dick Cheney vice-président ? C'était une idée de Bush I, qui l'avait beaucoup apprécié comme secrétaire à la défense. De l'avis général, Dick Cheney est aujourd'hui l'un des vice-présidents les plus puissants de l'histoire américaine. Arrivé à la Maison Blanche, Bush II était bien décidé à se concentrer sur la politique intérieure : l'éducation, la relance économique par une réduction d'impôts, le « conservatisme de la compassion »... La partition a volé en éclats le 11 septembre.

L A tragédie lui a permis d'établir le lien qui lui manquait avec le peuple américain. Enfin, la connexion s'est faite. Directement, entre lui et la nation, sans chapeçons, sans James Baker ni Dick Cheney. Mais, paradoxalement, elle l'a aussi remis sur les rails de la présidence de son père. « Piégé par l'histoire », dit un familier des deux. Le discours sur l'état de l'Union prononcé le 29 janvier 1991 par Bush I à mi-mandat, en pleine guerre du Golfe, aurait pu être prononcé par Bush II cette année : il y était question d'hommes et de femmes qui « luttent bravement pour apporter à l'Amérique, au monde et aux générations futures, une paix juste et durable », du « leadership indispensable » d'une Amérique qui prend sur elle « le dur labeur de la liberté », et d'une « cause juste et morale ». A la tribune des invités, M^{me} Bush (Barbara, connue pour ses efforts d'alphabetisation – sa belle-fille, Laura Bush, s'illustre, elle, par son combat contre l'illettrisme) avait à ses côtés M^{me} Colin Powell. « Nous retrouverons bientôt la croissance », promettait le président. Mais la croissance ne reviendrait que sous la présidence Clinton et l'aura de la victoire dans le Golfe allait rapidement se dissoudre dans les difficultés économiques, les polémiques sur les augmentations d'impôts et les reproches

d'une tâche inachevée à Bagdad. Saisissant parallèle, George W. Bush voit lui aussi ces jours-ci sa courbe de popularité fléchir devant les scandales des fraudes comptables, une croissance en berne, la chute des revenus boursiers... et les incertitudes de l'Afghanistan, dont le scalp de Ben Laden n'a pas été rapporté.

C'est là que ressurgit Saddam Hussein. A Washington, les dissensions sont étalées au grand jour, un étalage que n'aurait jamais permis Bush I. D'un côté les « faucons », Dick Cheney, Donald Rumsfeld (un ancien des présidences Nixon et Ford, pas de la première présidence Bush), Paul Wolfowitz, le reaganien Richard Perle, des conservateurs purs et durs. De l'autre les « internationalistes », Colin Powell, Brent Scowcroft, James Baker, Larry Eagleburger, tous des hommes du premier président Bush. Alors, Bush I contre Bush II ? « 41 » contre « 43 » ? Rien n'est si simple. Ceux qui les connaissent ne doutent pas « une seconde » que l'actuel président continue de consulter son père sur les affaires mondiales. Les interventions récentes des « internationalistes » dans les médias, spéculent-ils, pourraient bien être commanditées par le père avec l'accord du fils. Bill Minutaglio suggère de ne pas sous-estimer la relation père-fils dans une dynastie aussi forte que celle des Bush. « George W. n'est pas un visionnaire, souligne-t-il. Donc, à son niveau, ce qui le pousse, c'est sa stature dans la famille, par rapport au père, par rapport au grand-père [le sénateur Prescott Bush]. C'est une famille où la compétition est intense. Dans tout ce qu'il fait, depuis toujours, il se mesure à son père. Il est le fils aîné, il est le portrait de son père, il porte le même nom, il a fait les mêmes études, il a voulu être pilote comme lui. Mais, jusqu'ici, le père a mieux réussi que lui : plus intellectuel, plus riche, plus longtemps serviteur de l'Etat. George W. ne sera en paix que le jour où il sera réélu pour un deuxième mandat », là où son père a échoué. Ou alors, ajoute le biographe... « quand il aura renversé Saddam ».

Sylvie Kauffmann

Le Monde
ÉDITORIAL

Menace sur Air France

IL EST DIFFICILE de comprendre la stratégie adoptée par les syndicats de pilotes d'Air France, et notamment par le premier d'entre eux, le SNPL. La grève qu'ils ont déclenchée du vendredi 6 au lundi 9 septembre va coûter cher à la compagnie française, à son image et, finalement, aux pilotes eux-mêmes.

Réclamer une augmentation de rémunération de 10 % (en tenant compte des différentes revendications liées aux salaires, au repos, au déroulement de carrière), en plus des 7 % déjà accordés au cours de la dernière année, c'est à coup sûr déclencher l'indignation des autres catégories de salariés, qui n'ont obtenu que 0,8 % de hausse en 2002.

Lancer leur mouvement social en pleine crise du transport aérien, c'est fragiliser une compagnie qui a réussi jusque-là à faire mieux que ses concurrentes en pertes. Lui faire perdre 80 millions d'euros de profits avec ces quatre jours de conflit – soit l'équivalent de la moitié des résultats du groupe sur l'exercice 2001-2002 –, c'est scier la branche sur laquelle les pilotes sont assis : non seulement l'intéressement et la participation perçus par l'ensemble des salariés vont être réduits, mais les pilotes, qui détiennent 8 % du capital de la compagnie, jouent aussi contre la valeur de leur patrimoine. L'action Air France a ainsi perdu 15 % en une semaine, ramenée à 11,62 euros.

La perspective de privatisation du groupe, annoncée par Jean-Pierre Raffarin en juillet (l'Etat détient encore 54,4 % du capital), est compromise à

court terme, le gouvernement pouvant difficilement vendre des actions à un prix inférieur à celui retenu lors de la vente d'une première tranche de capital, en 1999 (14 euros).

Les pilotes, qui se plaignent de ne pas avoir été consultés par le gouvernement avant que celui-ci n'annonce la privatisation, veulent obtenir un nouvel accord pluriannuel très favorable. Ils utilisent, dans cette optique purement corporatiste, leur position de force. Ils l'avaient déjà fait à la veille de la Coupe du monde de football en 1998. L'exemple américain montre d'ailleurs que détenir une part importante du capital n'est jamais un gage de modération pour des pilotes. Au contraire. US Airways et United Airlines sont aujourd'hui les compagnies les plus fragiles du ciel américain.

On sait d'expérience que de telles grèves, avec des revendications incohérentes et disparates, peuvent être facilement manipulées pour des objectifs autres, par exemple politiques. Quant il est impossible de faire des reproches professionnels à un dirigeant d'une entreprise publique, la perturbation sociale est un moyen de déstabilisation. Jean-Cyril Spinetta, le président de la société nommé par Lionel Jospin, a jusqu'ici réussi son parcours, achevant le redressement d'une compagnie en très mauvaise posture dans les années 1990. La grève des pilotes détériore un climat social et menace de provoquer une multiplication de revendications des autres catégories. Qui pourrait tirer profit d'une compagnie à nouveau divisée et en pertes ?

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolicton
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :
François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

KÖNIGSTEIN. Dans notre édition du 29 août, nous avons consacré un article à une affiche des Verts allemands interdite par le maire de « Königstein-sur-Taunus ». Il s'agit en réalité de Königstein-en-Taunus, le Taunus étant un massif montagneux et non une rivière.

GEMPLUS. GemAct, l'association des actionnaires minoritaires de Gemplus, n'est pas représentée au conseil d'administration de Gemplus SA Luxembourg, ce que pouvait laisser croire une formulation ambiguë dans l'article consacré à la nomination d'Alex Mandl au poste de

directeur général (Le Monde du 31 août) de la société. Par ailleurs, GemAct précise qu'elle n'a aucunement l'intention de déposer de recours judiciaire au sujet des prêts accordés par une filiale de la société à Antonio Perez et Marc Lassus, alors dirigeants du groupe, lors de l'introduction en Bourse de Gemplus, en 2000.

COLLECTIVITÉS LOCALES. Dans l'article « Les collectivités locales s'ouvrent au développement durable » (Le Monde du 5 septembre), le nom exact d'une des associations d'élus citées est Fédération des maires des villes moyennes et non Association des villes moyennes de France.

CHRONIQUE DU MÉDIATEUR

PAR ROBERT SOLÉ

Tenue de plage

ECRIT-ON au Monde sur la plage, entre deux bains de mer ? Ou plutôt par temps de pluie, calfeutré dans sa chambre d'hôtel, tandis que le ciel se déchaîne ? Toujours est-il que le courrier ne s'interrompt pas en été. Mais ce sont peut-être les non-vacanciers qui prennent la plume, plus enclins que d'autres aux récriminations.

« Soyons bref en ces temps de canicule, m'écrivait le 30 juillet un lecteur-internaute, André Daudet. Ma baguette de pain pèse 200 g et vaut 0,61 euro, comme au début de l'année. Le Monde, lui, valait 1,20 euro pour 40 pages le 1^{er} janvier. Aujourd'hui, il coûte toujours 1,20 euro, mais pour 20 pages. Cherchez l'erreur. »

Rien n'interdit de juger cette lettre très positive. Comparer Le Monde à la baguette, quoi de plus flatteur ? M. Daudet parle, dans les deux cas, de son pain quotidien... Mais il n'est pas le seul à protester. Écoutons Albert Coquil, de Saint-Martin-des-Champs (Finistère) : « J'habite une région où paraissent chaque jour deux quotidiens régionaux, Ouest-France et Le Télégramme, qui, du 1^{er} juillet au 31 août, non seulement ne réduisent pas leur pagination mais l'étoffent... Avec Le Monde de l'été, j'ai l'impression de me faire avoir. »

Chaque été, en effet, Le Monde change d'allure, modifiant sa taille et son contenu : moins de pages et davantage d'articles « magazine ». La plupart des suppléments hebdomadaires disparaissent, pour laisser place à des séries, des grands reportages ou des œuvres littéraires. L'an dernier, par exemple, le journal avait emmené ses lecteurs en Sibérie, leur avait présenté l'esprit des monuments de Paris, des ateliers de peintres, de grands guides spirituels et l'univers des jeux vidéo. Cette année, il leur a offert, entre autres, huit nouvelles inédites, six portraits d'excentriques, un voyage le long du fleuve Congo, une série sur les anciens métiers, une autre sur les appellations d'origine contrôlée... bref, un menu aussi diversifié que possible, alliant le côté ludique, l'approche historique et la réflexion.

Trois raisons expliquent cette tenue d'été :

1^o La diminution du volume de l'actualité. Il se trouve en effet que de nombreuses institutions, françaises et européennes, suspendent leur activité pendant les mois de juillet et d'août. L'information se réduit pour l'essentiel aux conflits internationaux, aux catastrophes et aux faits divers ;

2^o La baisse de la publicité. Les annonceurs sont convaincus que la France est en vacances, que les journaux sont moins lus et que, de toute manière, les lecteurs sont peu réceptifs à la publicité durant cette période. Août ne représente que 20 % du chiffre d'affaires publicitaire d'un mois normal. La moitié de ce chiffre est d'ailleurs réalisé au cours de la dernière semaine. Or la taille du journal, chaque jour, est liée au volume de la publicité ;

3^o La mutation des acheteurs. En vacances, les lecteurs changent non seulement de lieu de résidence, mais de rythme de vie, d'habitudes, de besoins... Il faut les accompagner dans leurs migrations, de plus en plus rapides, ce qui n'est pas facile car la France compte à elle seule 24 000 points de vente de journaux. Le mauvais temps est plutôt favorable à la lecture, à condition qu'il ne dure pas toute la journée, empêchant les gens de sortir. Rien ne vaut, paraît-il, une bonne averse, vers 16 heures, qui fait affluer les clients dans les maisons de la presse...

PARADOXE : les vacanciers disposent de plus de temps pour lire, alors que le journal est plus maigre (22 pages de textes en moyenne, contre 30 en période d'activité normale, en comptant les cahiers et suppléments). Henri Bonnet, lecteur de Saint-Denis-lès-Bourg (Ain), se demande si, en été, « cet achat est justifié ». Il cite sa vendeuse de journaux, qui a l'air de partager son point de vue : « En été, Le Monde devrait paraître un jour sur deux. »

En réalité, c'est moins la quantité que le contenu qui est en cause. La partie magazine ne s'étend-elle pas excessivement, au détriment de l'actualité ? « Pourquoi publier des nouvelles ? », demande Henriette Lacroux, de Lorgues (Var). Il y en a plein les librairies. Nous comptons plutôt

Economie : où va M. Raffarin ?

Suite de la première page

Le gouvernement ne dit mot de ses intentions même si tout laisse penser qu'il stabilisera en 2003 les déficits au niveau de 2002.

Il est un autre marqueur politi-

que sur lequel M. Raffarin et ses équipes ne se prononcent pas clairement : le coût du travail, dont la droite a toujours dénoncé le niveau trop élevé. Le gouvernement a certes allégé les charges pour les jeunes peu qualifiés. Mais, à l'inverse de ce qu'il prône, il a légèrement augmenté le coût du travail des bas salaires. Pour régler le problème des smics multiples, né de la mise en place de la réduction du temps de travail, François Fillon a dû en effet s'engager à harmoniser par le

haut, d'ici à 2005, les six salaires minimum actuels, ce qui représente une augmentation du smic, hors inflation, pouvant aller jusqu'à 12 %. En contrepartie, les entreprises bénéficieront de nouveaux allègements de charges patronales. Mais ceux-ci ne compenseront pas totalement la hausse du smic. M. Raffarin a préféré se garder quelque 500 millions d'euros pour réduire de 1 % en 2003 l'impôt sur le revenu, que le président en campagne s'est engagé à alléger de

30 % sur la législation. Une mesure qui risque de passer inaperçue aux yeux des contribuables.

La réforme de l'Etat, que la droite a toujours réclamée tant le poids excessif de l'Etat provoquerait un « déclin » du pays, ne semble pas non plus inspirer ce gouvernement. D'un côté, il vante les mérites de la baisse des charges et des allègements fiscaux, de l'autre, il alourdit les dépenses. Pour 2002, M. Raffarin s'est contenté d'enterrer la dérive des finances publiques sous le précédent gouvernement et d'engager de nouvelles dépenses, notamment pour renforcer la sécurité. Pour 2003, il n'est pas plus rigoureux et prévoit une hausse de 1,2 % en volume des dépenses de l'Etat. Moins d'impôts s'accorde-t-il, chez M. Raffarin, avec plus de dépenses ? Théoriquement, pourtant, moins d'impôts veut d'abord dire moins d'Etat à financer ou un Etat moins cher. Dans son discours de politique générale, le 3 juillet, M. Raffarin jugeait « l'Etat trop dispersé » et évoquait le « non-remplacement systématique » des nombreux départs à la retraite prévus dans la fonction publique d'ici à 2012. Depuis, silence. Les syndicats de la fonction publique sont, il est vrai, puissants. Mais des indiscretions sur le budget 2003, qui sera examiné en conseil des ministres le 25 septembre, attestent pour l'heure d'une infinie timidité : à peine plus de 1 600 postes seraient supprimés pour 3,1 millions de fonctionnaires, alors que 58 000 départs à la retraite sont prévus l'an prochain.

FAIRE DES CHOIX

Ces incertitudes s'ajoutent aux incertitudes de la rentrée : la reprise américaine bégaie, l'Allemagne reste morose, les Bourses piquent du nez et les menaces d'une intervention américaine en Irak encombrant l'horizon. Les entreprises, dont on attend qu'elles investissent pour prendre le relais de la consommation des ménages, diffèrent leurs dépenses. Elles sont plutôt tentées de restaurer leurs marges financières qui se sont détériorées depuis un an, avec des plans de restructuration et des licenciements à la clef. La perspective d'une croissance ralentie et, donc, de marges de manœuvre budgétaires réduites exigent aujourd'hui de faire des choix et de les assumer. Le plus rapidement serait le mieux.

Virginie Malingre



Fahim Dashti, 30 ans, journaliste.

Le 9 septembre 2001, Fahim Dashti était dans la même pièce que le commandant Massoud, à Hodja Bahhoudine, quand la caméra de deux faux journalistes d'Al-Qaïda a explosé en tuant le chef de la résistance afghane. Grièvement brûlé, Fahim a été hospitalisé au Tadjikistan avant d'être transporté à Paris pour y être soigné. Aujourd'hui, rédacteur en chef de *Kaboul Weekly*, Fahim Dashti affirme que les Afghans ne supporteront pas plus longtemps que nécessaire la présence des soldats américains sur leur sol. « Si les Etats-Unis pensent que l'Afghanistan est un pays dont on peut faire ce que l'on veut, ils se trompent », dit-il.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Commencée vendredi 6 septembre, la grève des pilotes d'Air France doit se poursuivre jusqu'à lundi et menace désormais de s'étendre aux autres catégories de personnel. Pour le principal transporteur euro-

péen, qui a annoncé mercredi de **BONS RÉSULTATS** trimestriels au regard de la crise du secteur, ce mouvement risque de compliquer la privatisation, annoncée le 29 juillet par le gouvernement. Le Syndicat

national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire, réclamerait une **REVALORISATION DES SALAIRES** des pilotes de l'ordre de 10 %, en compensation du gel accepté en 1998. Ces revendications indignent les

autres catégories de personnel dont certains syndicats ont annoncé qu'ils dénonceraient l'accord salarial de mars 2002 et déposeraient un **PRÉAVIS** de grève si les pilotes obtenaient satisfaction.

Les pilotes d'Air France, trouble-fête de la privatisation

La grève des navigants techniques de la compagnie nationale perturbera le trafic jusqu'au lundi 9 septembre. Leurs revendications brisent la trêve sociale respectée depuis 1998 par l'ensemble des personnels et compliquent le processus de désengagement de l'Etat

LA GRÈVE des pilotes d'Air France est venue brutalement assombrir l'horizon de la compagnie, jusqu'alors radieux. Commencée vendredi 6 septembre, elle doit se poursuivre jusqu'à lundi et menace désormais de s'étendre aux autres catégories de personnel. La compagnie a dû annuler samedi près de 55 % de ses vols au départ de Roissy Charles-de-Gaulle et 68 % depuis Orly (renseignements au 0800 240 260).

Le principal transporteur européen au premier trimestre 2002-2003 (17,5 % de part de trafic) a annoncé mercredi de bons résultats trimestriels au regard de la crise du secteur et doit aborder prochainement le virage de la privatisation, annoncée le 29 juillet par le gouvernement. Mais ce conflit intervient au pire moment et pourrait avoir des conséquences « très graves » pour l'entreprise, selon l'entourage de la présidence.

Que veulent exactement les pilotes, qui ont brusquement décidé de mettre fin à quatre années de paix sociale ? La question mérite d'être posée, tant la multiplicité de leurs revendications sème le trouble. Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire, qui se mure depuis mercredi soir dans le silence, réclamerait, selon des sources internes à la compagnie, une revalorisation des salaires des pilotes de l'ordre de 10 %, en compensation du gel accepté en 1998. Alter, un autre syndicat de pilotes, fixe lui l'exigence à 12 %. « Nous réclamions, il y a un an, 19 %. Nous n'avons obtenu que 7 % en avril. Il reste donc un solde de 12 % », déclarait vendredi Eric Tahon, délégué syndical.

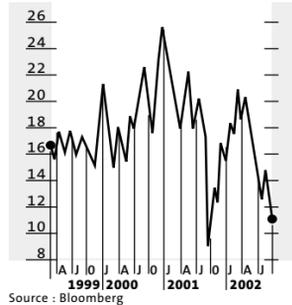
De son côté, le Syndicat des pilotes de l'aviation civile (SPAC, environ 20 % des personnels navigants techniques) se focalise sur l'accord intermédiaire du 21 décembre 2001, qu'il fut l'un des trois syndicats à signer. Cet accord, qui prévoyait le lancement par la direc-

tion d'une comparaison de la rémunération des pilotes des grandes compagnies européennes (grille salariale, formation initiale, rémunération en qualification de type, intéressement, coût de majoration des heures supplémentaires), n'aurait pas été, selon le SPAC, totalement respecté. Selon Philippe Raffin, président du SPAC, la rémunération des pilotes d'Air France « sur l'ensemble d'une vie » est inférieure « de 20 % en moyenne » à celle en vigueur dans ses trois grandes rivales européennes (British Airways, KLM et Lufthansa) et les taux de pension des retraités « inférieurs de 35 % ».

Motif supplémentaire de confusion, un document interne à l'entreprise établi par la direction avance des chiffres tout autres. Ce document réalisé par le cabinet d'audit Towers Perrin indique que les PNT bénéficient d'une « rému-

RECHUTE

Action Air France en euros, à Paris
Le 6 sept. **11,62**
Cours d'introduction : 14 euros le 22 février 1999



Source : Bloomberg
nération sur la totalité de la carrière type » supérieure de 6 % à la moyenne des trois rivales d'Air France. Les syndicats, et en particu-

lier le SPAC qui se réfère à une étude du cabinet Mercer Human Resource Consulting, se fondent sur d'autres modes de calcul.

A ce mouvement désuni et confus sont venus s'ajouter, vendredi 6 septembre, les menaces des syndicats représentant les personnels au sol et navigant commercial. L'Union nationale des syndicats autonomes Air France (UNSA) a notamment annoncé, par la voix de son président, Sylvain Chazal, qu'elle dénoncerait l'accord salarial de mars 2002 et déposerait un préavis de grève si les pilotes obtenaient satisfaction. De son côté, la CGT Air France a appelé l'ensemble des salariés de la compagnie à un arrêt de travail mercredi 11 septembre, à l'occasion de la tenue du comité central d'entreprise devant, selon la confédération, « annoncer le lancement de la privatisation ».

Celle-ci occupe en réalité tous les esprits. « La privatisation est bien sûr l'échéance fondamentale, concède Philippe Raffin. Avant qu'elle s'engage, on a besoin de lisibilité. » En clair, les pilotes, qui, en

ge, à un moment où l'entreprise ne peut se permettre de voir sa valorisation boursière et son image se dégrader.

Démarche risquée, puisque la grève actuelle risque de peser lourdement sur les résultats de l'entreprise. Des estimations convergentes et confirmées à demi-mot par la direction font état d'une perte comprise entre 65 et 90 millions d'euros pour les quatre jours de grève. Soit la moitié environ du résultat net du premier trimestre (159 millions d'euros). En deux jours, la valeur boursière de la compagnie a baissé de 5 % et terminait vendredi à 11,62 euros. Une grosse épine dans le pied du gouvernement, qui, d'après les experts, souhaite céder 35 % du capital à un cours compris entre 14 et 18 euros.

Alexis Delcambre

La grève actuelle risque de peser lourdement sur les résultats

tant que premier actionnaire privé de la compagnie (plus de 8 % du capital), s'étaient plaints de n'avoir pas été consultés lors de l'annonce de la privatisation par Bercy, souhaitait négocier un nouvel accord pluriannuel favorable avant que le processus ne s'enga-

A l'aérogare de Roissy, l'indifférence des passagers, la colère des personnels

Les revendications des pilotes suscitent l'incompréhension de la majorité des personnels au sol et navigants commerciaux

LES COMPTOIRS d'enregistrement d'Air France s'étalent, à moitié désertés, à l'intérieur d'une aérogare de Roissy-Charles-de-Gaulle étrangement calme. Annon-

REPORTAGE

« Tous les efforts qu'a faits Air France pour modifier son image partent en fumée »

cée depuis mercredi 4 septembre au soir, la grève des pilotes de la compagnie, qui a commencé vendredi 6 septembre, n'a pris que peu de passagers par surprise. Ceux qui avaient un billet pour

l'un des 190 vols annulés parmi les 350 prévus ne se sont pas déplacés. Les autres, souvent en correspondance, attendent patiemment de connaître le sort réservé à leur vol. « Ce n'est pas la première grève chez Air France et ce ne sera pas la dernière », lâche dans un sourire résigné ce cadre d'entreprise, qui doit regagner Nantes (Loire-Atlantique) après un voyage d'affaires en Tunisie. Quatre ans ont passé depuis la dernière grande grève des pilotes, en 1998, mais le souvenir est tenace.

« Nous sommes découragés, confie un employé au sol de la compagnie, chargé de l'accueil des voyageurs. On a l'impression que tous les efforts qu'a faits Air France pour modifier son image dans l'esprit des passagers partent en fumée. Dans ma catégorie, celle des personnels au

sol, nous n'avons reçu que 0,8 % d'augmentation cette année ; ce n'est pas pour autant que nous avons fait grève. Mais les pilotes peuvent tout bloquer, ils sont sûrs d'obtenir satisfaction, donc ils ne se privent pas... »

« INDÉCENT »

A l'aérogare 1, qui abrite le siège de l'entreprise, peu comprennent le mouvement des pilotes. Une hôtesse se a beau relever que faire grève est « légitime » et qu'« il faut bien que les revendications initiales soient élévées pour que la négociation soit fructueuse » ; ou un steward remarquer que « les pilotes ont vu leur responsabilité croître suite aux mesures de sécurité prises après le 11 septembre », la majorité des personnels de la compagnie estiment que les augmentations de salaires réclamées par les pilotes sont trop élevées. Et

que leur mouvement est inopportuniste, en pleine crise du transport aérien et à quelques mois d'une privatisation délicate.

« Je trouve indécemment de faire grève lorsqu'on est aussi grassement payé que sont les pilotes », s'insurge cette jeune hôtesse, qui gagne 1 675 euros net par mois après un an et demi dans la compagnie. « Leurs revendications salariales ne nous arrachent pas de larmes, lance, vindicatif, un cadre de l'entreprise. La majorité des personnels au sol déplore ce mouvement qui intervient alors qu'Air France se bat pour regagner les clients perdus à l'occasion des grèves passées. »

Peu d'entre eux, pourtant, avouent connaître précisément les revendications des pilotes. Quelques-uns citent l'accord intermédiaire du 21 décembre 2001, signé

par trois syndicats dont celui des pilotes de l'aviation civile (SPAC), qui prévoyait la réalisation d'une étude comparée des rémunérations des pilotes dans les grandes compagnies européennes, que certains reprochent à la direction d'avoir abandonnée avant son achèvement. « La direction n'a pas tenu ses engagements et, dans ces conditions, il est juste de faire grève », estime une hôtesse.

« Nous sommes envieux par les autres catégories de personnel et on nous accuse toujours d'être responsables des maux de la compagnie, affirme un des rares pilotes à ne pas se retrancher dans un mutisme crispé. Tout le monde a oublié les larges concessions salariales que nous avons faites en 1993 et 1998. »

A. D.

La publicité se fera discrète aux Etats-Unis le 11 septembre

United Airlines et American Airlines vont suspendre toute campagne ce jour-là

11 SEPTEMBRE 2002. Jour de commémoration et de recueillement aux Etats-Unis. Un an après l'attaque terroriste des Twin Towers à New York, les publicitaires et les annonceurs américains ont choisi d'être à l'unisson et de privilégier la discrétion. Cet été, un consensus s'est dessiné, et écrans et annonces publicitaires, sans être totalement absents ce jour-là, se mettront en sourdine.

« Certains annonceurs ont opté pour le silence aux Etats-Unis le 11 septembre, en particulier dans les secteurs les plus concernés par l'événement comme le transport aérien ou le tourisme, dans une attitude de décence et de respect », affirme Jean-Yves Naouri, président de Publicis Conseil. Les compagnies aériennes United Airlines et American Airlines ont ainsi décidé de suspendre toute campagne publicitaire le 11 septembre, et American Airlines étend cette période de silence jusqu'au 20 septembre. D'autres noms de l'industrie américaine ont aussi fait savoir qu'ils ne s'afficheraient pas dans les médias ce jour anniversaire, comme Coca-Cola ou General Motors. Quant à la firme automobile Ford, citée par le quotidien USA Today comme faisant partie des sociétés qui maintenaient leur présence publicitaire, elle déclare vouloir participer pleinement à ce jour de commémoration et n'associera pas sa publicité aux programmes liés à l'anniversaire du 11 septembre.

De leurs côtés, certains médias ont pris les devants et ont décidé de présenter leurs programmes sans accompagnement publicitaire. C'est le cas de Fox News Channel mais aussi de Discovery Networks pour sa série d'émissions spéciales sur les événements du 11 septembre. Toutefois, la chaîne Discovery



Cette publicité, lancée par la chaîne Discovery Channel pour annoncer quatre documentaires sur les attentats du 11 septembre, affirme « Le terrorisme a changé la façon dont nous voyons le monde ». Publiée le 28 août dans trois titres de la presse britannique, dont le Daily Telegraph, elle a suscité de vives réactions de la part des lecteurs, dérangés par son manque de tact. Aux Etats-Unis, les annonceurs ont au contraire pris toutes les précautions pour ne pas heurter les sensibilités.

a provoqué des remous en publiant le 28 août dans trois titres de la presse britannique, *The Guardian*, *Daily Telegraph* et *Times*, une publicité annonçant cette série de quatre documentaires : elle représente, se détachant sur le ciel, deux tours et un avion qui semble se diriger sur ces immeubles, et porte comme signature « le terrorisme a changé la façon dont nous voyons le monde ». Elle a suscité de nombreuses récriminations pour son manque de tact.

La sensibilité des consommateurs aux messages publicitaires le 11 septembre était au cœur des interrogations des annonceurs. Le magazine spécialisé américain *Advertising Age* a publié un sondage dans son édition du 5 août qui démontrait que l'opinion outre-atlantique était partagée. Selon l'étude, 51 % des sondés considéraient que les annonceurs devaient tirer le rideau ce jour-là, tandis que

28 % déclaraient qu'ils auraient une mauvaise image de ceux qui passeraient outre.

MESSAGES INSTITUTIONNELS

« Les marques qui choisiront de s'exprimer le 11 septembre le feront en privilégiant des messages plus institutionnels. Il faut parler de soutien, de générosité. Il n'y aura en tout cas pas d'actions commerciales », souligne M. Naouri. Le constructeur aéronautique Boeing a choisi de sponsoriser un concert de soutien, Concert of America, qui se déroulera à Washington et sera diffusé le 11 septembre sur la NBC. Boeing précise qu'il n'y aura pas de présence visible de la marque lors du concert et qu'elle n'apparaîtra que dans la liste des partenaires à l'écran. Pour sa part, Dassault Aviation a maintenu son plan média lié au rendez-vous annuel de l'aviation d'affaires, le NBA qui se déroule cette

année du 10 au 12 septembre à Orlando. « Nos insertions publicitaires se feront dans la presse spécialisée, dont les dates de parution ne sont pas le 11 septembre, et nos annonces sont sobres et classiques », souligne Gérard David, directeur de la communication. Air France, qui s'apprêtait en 2001 à relancer sa campagne mi-septembre et avait été contrainte de la suspendre dans la précipitation, a choisi cette année de faire sa rentrée en octobre.

Les événements du 11 septembre n'ont pas fini de marquer de leur empreinte le secteur publicitaire. L'initiative Advertising Community Together (ACT) de mobilisation de la communauté publicitaire internationale lancée en 2001 sur le thème de la lutte contre le terrorisme poursuit ses travaux cette année sur le thème de la discrimination.

Laurence Girard

Projet de loi de réforme de l'audiovisuel italien

LE GOUVERNEMENT italien a adopté, vendredi 6 septembre, un projet de loi réformant le paysage audiovisuel et le secteur des médias. Ce projet, qui doit encore être approuvé par le Parlement, a été adopté sur proposition du ministre de la communication, Maurizio Gasparri. Ce texte prévoit comme mesure principale une réforme du service public télévisuel. A partir de janvier 2004, la Rai deviendrait une société de statut mixte, où l'Etat conserverait une position de contrôle, mais où des petits épargnants pourraient acheter des parts. L'assemblée des actionnaires nommerait les neuf membres du conseil d'administration qui éliraient ensuite leur président, une charge jusqu'ici dévolue essentiellement au Parlement. Qualifié de « honteux » par l'opposition, ce projet est perçu comme une manœuvre pour favoriser Mediaset, l'empire audiovisuel du président du conseil Silvio Berlusconi, alors que la question dite du « conflit d'intérêt » entre les activités économiques et la charge politique de Silvio Berlusconi n'est toujours pas réglée. Le titre de Mediaset à la Bourse de Milan a grimpé de 5,97 % à l'annonce du projet. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **GAZ** : le projet de loi transposant en France la directive européenne ouvrant le marché du gaz doit être présenté le 25 septembre en conseil des ministres, a annoncé vendredi Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'industrie.

■ **SNCF** : le secrétaire d'Etat aux transports, Dominique Busse-reau, juge nécessaire de « parvenir à un consensus » sur l'instauration d'un « service garanti » à la SNCF, assurant que le gouvernement ne songe pas à l'imposer par la loi, dans un entretien paru samedi dans *France-Soir*. « Nous devons parvenir à un consensus, à l'image de la procédure d'alerte sociale mise en place à la RATP », y déclare-t-il.

■ **PPR** : la direction de Pinault-Printemps-Redoute (PPR) a décidé, vendredi 6 septembre, de « retirer sa plainte » déposée contre les vingt salariés qui devaient comparaître, lundi 9 septembre, devant le tribunal correctionnel de Paris « pour l'intrusion de force dans les locaux le 19 mars » (*Le Monde* du 5 septembre). « Cette plainte se trouve pour partie couverte par la loi d'amnistie », a-t-elle indiqué en se disant « attachée à un dialogue social ouvert ».

■ **PÉTROLE** : le brut a atteint son plus haut niveau depuis un an vendredi. En cours de journée, le baril de Brent s'échangeait à 28,48 dollars le baril. Cette progression a été suscitée par un raid américano-britannique sur des positions irakiennes. Les interrogations sur l'évolution des relations entre Washington et Bagdad font monter le cours du brut.

■ **ALCAN** : le producteur canadien d'aluminium a annoncé vendredi la signature d'un accord de principe avec le groupe américain Glass Group Inc. pour la vente de quatre usines de verre moulé aux Etats-Unis et de sa participation dans une cinquième en Chine. Alcan n'a pas rendu public le montant de la transaction qui, selon un communiqué, « sera vraisemblablement conclue dans les trente prochains jours ».

AUJOURD'HUI

SPORTS

Comme ce fut le cas lors de trois des quatre derniers tournois du Grand Chelem, la finale féminine des **INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS** de tennis doit opposer, samedi 7 septembre, les sœurs **VENUS ET**

SERENA WILLIAMS. En demi-finale, la seconde a battu vendredi Lindsay Davenport en deux manches (6-3, 7-5), tandis que la première venait à bout de la belle résistance d'**AMÉLIE MAURESMO** (6-3, 5-7,

6-4), seule non-Américaine à ce stade de la compétition. Le service canon de **VENUS WILLIAMS** lui a permis de se tirer d'affaire alors qu'elle était menacée par la Française, auteur d'un match plein et encourageant.

Chez les hommes, les demi-finales doivent opposer, samedi, l'Australien Lleyton Hewitt, numéro un mondial, à l'Américain Andre Agassi et l'Américain Pete Sampras au Néerlandais Sjeng Schalken.

Amélie Mauresmo a offert une belle résistance à Venus Williams

Tennis • La Française, désormais septième joueuse mondiale, a été battue en demi-finale de l'US Open par l'aînée des sœurs Williams au terme d'une partie acharnée (6-3, 5-7, 6-4). Pour la quatrième fois en cinq tournois du Grand Chelem, Venus et Serena Williams se retrouvent en finale

NEW YORK

correspondance

« *Come on, Amélie, come on!* » La plus grande surprise de cette demi-finale de l'US Open perdue par Amélie Mauresmo face à Venus Williams, vendredi 6 septembre, n'a pas tant été la résistance opposée par la Française à son adversaire (6-3, 5-7, 6-4) que le soutien que lui a apporté le public du stade Arthur-Ashe. Discrète dans un premier temps, la ferveur française des spectateurs new-yorkais s'est soudain manifestée dans les travées du court central. Impression étrange, dans un pays au nationalisme si vigoureux, de voir le public américain préférer une étrangère à une ressortissante estampillée Oncle Sam.

UN ÂPRE COMBAT

« *Au départ, les gens étaient plutôt pour elle*, explique la Française, ravie du phénomène. *Mais en observant mon style de jeu, je les ai sentis basculer derrière moi. Recevoir ce soutien ici, aux États-Unis, ça me rend fière.* » Disputant sa première demi-finale de l'US Open, Amélie Mauresmo a livré un âpre combat à l'aînée des Williams. Confortée par sa défaite sur le fil (4-6, 7-6, 7-5) contre Venus Williams en février à l'Open Gaz de France de Paris, la Française s'estimait capable de l'emporter.

« *Je savais que j'aurais des opportunités sur sa seconde balle de service, analyse-t-elle. Dès le début, je voulais mettre les choses au point et*



être dedans. J'ai donc essayé tous les coups pour la gêner. » Pendant près de deux heures, les deux joueuses ont pratiqué un jeu stupéfiant, agrémenté d'échanges d'une violence et surtout d'une diversité rares dans le tennis féminin. Conquis par l'opposition de styles entre les deux jeunes femmes, le

public du court Arthur-Ashe buvait du petit lait.

Ayant concédé la première manche (6-3) à cause notamment d'une frustrante double faute dans le huitième jeu, et ce malgré plusieurs occasions nettes de faire le break, Amélie Mauresmo ne se laissait pas abattre à l'amorce du

second set. A chaque fois menée lors de ses précédents matches contre Kim Clijsters (en huitième) et Jennifer Capriati (en quart), la Française se savait capable de revenir dans la partie. Surfant sur la confiance récoltée lors de sa victoire à l'Open de Montréal, en août, elle lâchait des frappes incroya-

bles, en revers et en coup droit, depuis le fond de court.

Cette prise de risque maximale lui permettait de prendre plusieurs fois Venus Williams de vitesse, phénomène rare quand on connaît la couverture de terrain de l'Américaine. A 6-5, service à suivre, gênée par une ampoule tenace à la main droite, celle-ci faisait appel aux services du soigneur. Mal lui en prit : cette interruption déréglait sa première balle et, saoulée par les attaques incessantes de son adversaire, elle concédait son service et la deuxième manche à la Française.

« *C'était mal engagé après le premier set, mais je ne voulais pas sortir du terrain comme ça, sans tenter quelque chose* », devait raconter Amélie Mauresmo. La troisième manche allait être fantastique d'intensité. Portée par les clameurs du public, la Française faisait douter l'Américaine, mais, trahie par son service et victime de décisions arbitrales douteuses dans le huitième jeu, elle voyait l'aînée des sœurs Williams se qualifier pour sa troi-

Déçue, mais consciente d'avoir livré un match plein, Amélie Mauresmo a fini par céder devant Venus Williams en demi-finale de l'US Open, comme elle l'avait fait devant sa sœur Serena en demi-finale de Wimbledon, deux mois plus tôt. La voilà qui pointe au septième rang mondial, mais le plus important est sans doute d'avoir démontré qu'elle était l'une des rares joueuses du circuit capables d'inquiéter les deux sœurs.

sième finale de l'US Open d'affilée. Venus était rejointe quelques heures plus tard par sa sœur Serena, qui avait torpillé sa compatriote Lindsay Davenport en deux sets (6-3, 7-5).

Déçue de n'avoir pu empêcher une quatrième finale du Grand Chelem entre la famille Williams, Amélie Mauresmo se montrait cependant satisfaite de son match et de son tournoi. « *J'ai fait le maximum. A chaque fois, elle a fait de gros services et des points solides : je n'ai rien à me reprocher, estime-t-elle. A Wimbledon, contre Serena, j'avais vraiment été frustrée, en ayant la sensation que je ne pouvais pas faire grand-chose. Je ne voulais pas que cela se répète aujourd'hui, donc je me suis donnée à fond et je n'ai pas été loin de l'emporter. Ce tournoi est positif pour moi, cette quinzaine est une satisfaction : sur le plan mental, j'arrive à gérer de mieux en mieux, sur le plan du jeu, j'ai montré de belles choses.* »

MIEUX DANS SA PEAU

« *Afin de devenir meilleure, j'ai besoin de jouer ce type de match de plus en plus souvent. Je viens juste d'arriver à ce niveau, c'est vraiment nouveau pour moi. Alors que Venus a joué des tonnes de matches comme celui-là. Je dois me retrouver à ce stade de la compétition de plus en plus régulièrement.* » Mieux dans sa peau, plus alerte dans ses déplacements, après une longue période de doutes, Amélie Mauresmo semble prendre enfin la mesure de son potentiel.

« *Elle a des qualités athlétiques extraordinaires et, souvent, ce type d'athlète met plus de temps à mûrir, analyse l'ancienne championne Mary-Jo Fernandez. Elle est encore jeune, tennistiquement parlant, et elle va encore gagner en maturité physique et mentale. Du moment qu'elle reste en bonne santé, elle va progresser dans le classement.* » Interrogée sur son objectif de fin de saison, la Française, désormais septième joueuse mondiale, n'hésitait pas une seconde : « *Le podium pour la fin de l'année ? Je fais désormais partie des meilleures joueuses du monde. Alors oui, je peux espérer finir l'année en beauté.* »

Pascal Giberné

L'hommage à Althea Gibson, qui a ouvert la voie aux sœurs Williams

NEW YORK

correspondance

Les temps changent. Alors que les fans se lassent déjà d'une quatrième finale Williams-Williams dans un tournoi du Grand Chelem, en 1950, l'idée même d'une finale de l'US Open disputée par deux joueuses noires aurait été une hérésie. Un sacrilège dans un pays où la discrimination raciale était omniprésente. Tout a pourtant changé le 28 août 1950. En ce jour mémorable, Althea Gibson, une jeune femme de 22 ans, est devenue la première joueuse noire acceptée dans le tableau de Forest Hills, comme on appelait alors le futur US Open.

Cinquante-deux années plus tard, à l'occasion de cette édition du tournoi, la fédération américaine de tennis (USTA) a tenu à honorer cette grande dame de soixante-quinze ans pour l'ensemble de son « œuvre ». Forcée par des douleurs arthritiques à se mouvoir en chaise roulante, Althea Gibson, a préféré ne pas assister à la cérémonie, souhaitant que le public conserve d'elle l'image de la championne victorieuse à deux reprises à Forest Hills qu'elle a été.

Athlète de 1,80 m pour 66 kilos, pratiquant un jeu en service-volée novateur à l'époque, Althea Gibson affichait une puissance de feu comparable à celle des Williams aujourd'hui. « *Je me suis entraîné avec elle à plusieurs reprises et elle frappait la balle et jouait comme un homme* », se souvient l'ancien champion américain Tony Trabert, vainqueur de huit titres du Grand Chelem, invité à la cérémonie.

PROFOND BOULEVERSEMENT

En dehors de ses succès sur les courts, Althea Gibson, dont le palmarès affiche cinq tournois du Grand Chelem, s'est distinguée par son action au sein de la communauté noire américaine. « *Sans elle, cela aurait été encore plus difficile pour Arthur Ashe et les autres qui ont suivi* », explique l'ancienne championne Billie Jean King. Premier joueur noir à avoir triomphé dans les tournois du Grand Chelem, l'Américain Arthur Ashe avait bien pris conscience du profond bouleversement causé par l'arrivée d'Althea Gibson dans le monde du tennis.

« *Vous ne pouvez pas comparer la situation régnant à l'époque dans le tennis et celle*

régnant dans le base-ball, le basket-ball ou le football américain, analysait Arthur Ashe dans son autobiographie. *Quand Jackie Robinson [joueur de base-ball et premier Noir à avoir évolué au sein d'un championnat professionnel américain, tous sports confondus, ndlr] a brisé les barrières raciales en 1947 avec les Brooklyn Dodgers, une douzaine de joueurs des Negro Leagues étaient prêts à venir dans la Ligue. Quand Althea Gibson a remporté Forest Hills, en 1957 et en 1958, le réservoir de joueurs de tennis noirs était inexistant. Ceux-ci ne pouvaient pas s'identifier avec ce sport. Le tennis était réservé à une certaine classe sociale et les Noirs ne savaient pas que ce sport existait.* »

Depuis, la donne a changé : Zina Garrison (finaliste à Wimbledon en 1990), Maliva Washington (finaliste à Wimbledon en 1996), Lori McNeil et, aujourd'hui, Chanda Rubin, Venus et Serena Williams, James Blake et Alexandra Stevenson sont les héritiers d'Althea Gibson. Mesurent-ils bien tout ce qu'ils doivent à celle-ci ?

Pa. Gi.

Raimondas Rumsas devrait être entendu dans la semaine

Cyclisme • Les laboratoires peinent à identifier certains produits saisis par les douaniers

LYON

de notre correspondante

La nouvelle demande de remise en liberté de l'épouse du coureur cycliste lituanien Raimondas Rumsas, incarcérée depuis le 30 juillet, a de nouveau été rejetée par le juge des libertés du tribunal de grande instance de Bonneville (Haute-Savoie), vendredi 6 septembre. La détention d'Edita Rumsas, mise en examen pour « administration, offre, cession et aide à l'usage de produit dopant », risque de se prolonger encore plusieurs jours. Au moins jusqu'à l'audition de son mari par le SRPJ de Lyon, qui, en exécution d'une commission rogatoire internationale délivrée par le juge d'instruction chargé de l'affaire Frank Guesdon, devrait se rendre en Toscane la semaine prochaine pour entendre le coureur, qui a refusé de venir s'expliquer en France.

Par ailleurs, les enquêteurs attendent de connaître les résultats de l'analyse toxicologique des produits saisis dans le coffre de la voiture d'Edita Rumsas le 28 juillet à Chamonix, alors que la jeune fem-

me s'appropriait à quitter la France. Outre des corticoïdes, hormones de croissance et autres stéroïdes, les douaniers avaient trouvé une trousse portant mention du nom de Raimondas Rumsas, contenant quatre seringues prêtes à l'emploi. Une première analyse de ces seringues avait été confiée au laboratoire parisien ToxLab, mais ce dernier n'a pas réussi à identifier leur contenu. Il ne s'agirait pas de produits dopants classiques. Une seconde expertise a été commandée à un autre laboratoire. Les enquêteurs, qui soupçonnent le coureur de l'équipe Lampre de s'être dopé pendant le Tour de France - dont il a pris la troisième place -, malgré deux contrôles négatifs, veulent savoir s'il utilisait des produits masqués ou s'il disposait de nouveaux produits, encore inconnus et non identifiables par les tests de dépistage.

Au cours de son audition devant le juge d'instruction, Edita Rumsas a reconnu que cette trousse lui avait été remise par son mari à Macon le 27 juillet, mais elle a affirmé qu'elle contenait seulement

des reconstituants. Quant aux autres produits saisis, le coureur lituanien avait affirmé qu'ils étaient destinés à sa belle-mère, tandis que sa femme se montrait beaucoup plus évasive sur le sujet. Le lot de médicaments était accompagné de neuf ordonnances datées du 28 juin et délivrées par un praticien polonais, ancien médecin de Raimondas Rumsas.

« BOUC ÉMISSAIRE »

Pour les enquêteurs, la date de ces ordonnances rend peu crédible la version d'Edita Rumsas, qui affirme être arrivée en France le 24 juillet depuis la Lituanie, où elle aurait vidé son appartement et emporté notamment la pharmacie. Sur le chemin de la France, souffrant d'anémie, elle se serait arrêtée en Pologne pour consulter l'ancien médecin de son mari. Pourquoi les ordonnances sont-elles alors datées de juin et non de juillet ?

Les enquêteurs savent seulement de manière certaine qu'Edita Rumsas était à La Plagne le

24 juillet. Ce jour-là, l'épouse du coureur, tombée en panne dans la montée vers la station, avait dû faire appel à un garage pour être dépannée. Entendu par les enquêteurs, le dépanneur a indiqué que la jeune femme se trouvait en compagnie de deux hommes qui s'étaient montrés fébriles, inquiets dès qu'il s'approchait de la voiture. L'un d'eux aurait payé en liquide la facture. Devant le juge d'instruction, Edita Rumsas a affirmé que deux membres de l'équipe Lampre, dont le directeur sportif, l'avaient croisée « par hasard » sur la route et lui avaient porté assistance.

L'avocat d'Edita Rumsas, Alexandre Varaut, estime que sa cliente « sert de bouc émissaire au cyclisme mondial ». « *Le seul argument valable à son maintien en détention était d'empêcher d'éventuelles concertations avec son entourage. Or cet argument est tombé et y a une dizaine de jours, lorsqu'on a autorisé son beau-frère, le frère de Raimondas Rumsas, à lui rendre visite* », s'étonne l'avocat.

Sophie Landrin

11-16 septembre 2002

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA PLAISANCE CANNES

Retrouvez tous les temps forts sur : www.salonnautiquecannes.com

Organisé par **Reed Exhibitions**

Sous l'égide de la **FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES**

VOLVO for life

Numero d'agrément AXZE SE 8473

Le parachutiste de l'espace est prêt pour le « grand saut »

En s'élançant à plus de 40 000 mètres, le Français Michel Fournier devrait être le premier homme à franchir le mur du son en chute libre

« *MON fantasme d'astronote, c'est de rentrer de l'espace "à pied", et c'est ce que Michel Fournier va faire* », dit le plus sérieusement du monde Jean-François Clervoy. Après trois missions à bord des navettes Atlantis et Discovery entre 1994 et 1999, l'astronote français trouve de nombreux points de comparaison entre ses expériences et celles de son ami parachutiste : « *Lorsque Michel sortira de sa capsule, il sera presque en apesanteur, avec une pression voisine de 1 millibar [mille fois moindre qu'au niveau de la mer], et il se retrouvera dans le vide sidéral. Comme avant nos sorties dans l'espace, il devra opérer la dénitrogénéation de son organisme pendant quatre heures et effectuer les mêmes procé-*

dant l'ascension, causerait des douleurs aux articulations et provoquerait une aéroembolie comparable à celle du plongeur en apnée qui ne respecterait pas les paliers de décompression. A H - 3 h 30, les techniciens procéderont aux ultimes contrôles des équipements, de la nacelle et du ballon en polyéthylène dont le gonflage, avec 4 000 m³ d'hélium, va débiter à H - 3 h. Le décollage, au petit jour pour limiter les turbulences atmosphériques, est fixé à H - 2 h 30. Dans sa nacelle pressurisée de 3 mètres de hauteur et de 1,1 mètre de diamètre, suspendue sous un ballon qui culmine 350 mètres plus haut (30 mètres de plus que la tour Eiffel), Michel Fournier commencera sa lente ascension vers la stratosphère, puis la mésosphère. Au-dessus de lui, le volume du ballon, soumis à une pression atmosphérique décroissante, devrait passer de 4 000 m³ à 510 000 m³ pour atteindre un diamètre de 105 mètres à 40 000 mètres d'altitude.

« C'est un silence effrayant. La Terre, le ciel et le ballon tournent autour de moi comme si j'étais le centre de l'Univers »

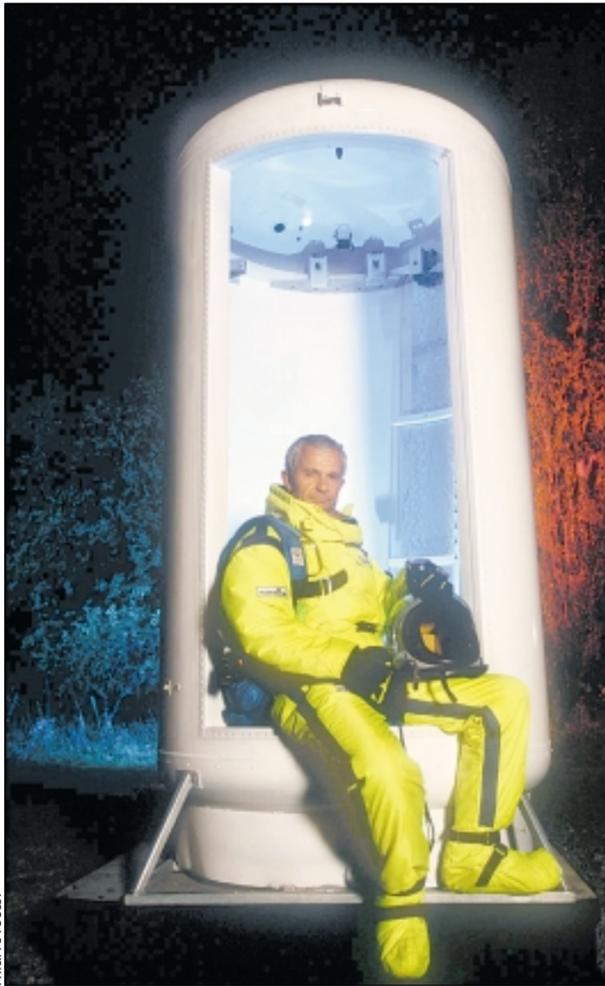
JOSEPH KITTINGER

dures qu'à bord des navettes avec la pressurisation de sa combinaison et la dépressurisation de sa capsule.

Le compte à rebours du « grand saut » de Michel Fournier, programmé le 8 septembre si les conditions météorologiques sont favorables, dans la province canadienne du Saskatchewan, rappelle d'ailleurs celui d'une fusée. A H - 4 h (quatre heures avant le saut), cet officier retraité de 58 ans va enfiler sa combinaison d'astronote, puis commencer sa dénitrogénéation en inhalant de l'oxygène pur afin d'éliminer 91 % de l'azote dissous dans le sang et les tissus. L'azote, en devenant gazeux avec la baisse de la pression atmosphérique pen-

La nacelle assure une protection contre les rayonnements cosmiques et le froid avec une température intérieure voisine de zéro degré. Sur la base de Saskatoon, les techniciens et le professeur Paul Vanuxem, ancien chef du laboratoire de physiologie respiratoire à l'hôpital Sainte-Marguerite à Marseille, suivront le comportement de Michel Fournier au moyen d'une caméra et de capteurs enregistrant près de deux cents paramètres physiologiques, techniques ou aérodynamiques. En cas de problème, des bouloons explosifs libèreraient la nacelle qui reviendrait sur terre sous trois parachutes.

Grâce à l'altimètre et au GPS, Michel Fournier pourra jalonner son ascension par quelques repères. 12 000 mètres : le plus haut de ses 8 300 sauts, réalisé en 1992. 24 483 mètres : le record du monde de saut en parachute, battu le 1^{er} novembre 1962 par le Russe Eugène Andreev. 31 333 mètres : le saut le plus haut réussi le 16 août 1960 par l'Américain Joseph Kitting-



Philippe Poulet / Michel Fournier sur le seuil de sa nacelle.

ger, non homologué à cause de l'usage d'un petit parachute stabilisateur et de l'ouverture automatique du parachute avec un barographe. 34 668 mètres : la plus haute altitude atteinte en ballon par les Américains Malcom Ross et Vic Prather, le 4 mai 1961.

Les 2 h 30 d'ascension lui laisseront le temps de se remémorer les grandes étapes de sa vie, les obstacles surmontés et les sacrifices consentis pour parvenir enfin à ce

« grand saut ». Son enfance dans une famille de métayers dans l'Allier. L'école quittée dès le primaire pour aider aux travaux des champs. Le soutien de son instituteur qui lui prêtait des livres pour cultiver sa passion pour l'aviation. Son engagement dans l'armée en 1963. Sa rencontre avec un colonel originaire de la même région que lui, qui l'a poussé à préparer le certificat d'études, le BEPC, le baccalauréat pour se présenter au

Un « bang » inoffensif

Comme un avion supersonique, Michel Fournier provoquera un « bang » en franchissant le mur du son dans sa chute. L'onde sonore liée aux vibrations des molécules d'air se propagera d'abord devant lui jusqu'à ce qu'il approche 1 062 km/h au bout de 30 secondes. Ces vibrations, qui se déplacent alors à la même vitesse que son corps, vont s'accumuler devant lui jusqu'à ce qu'il dépasse cette vitesse. Les vibrations sonores seront expulsées de part et d'autre du corps et créeront un cône de choc. C'est lorsque ce cône balaie la surface de la Terre que les personnes extérieures peuvent percevoir un « bang » à son passage.

« En franchissant le mur du son, un avion fait un petit bond vers l'avant, comme s'il venait de crever un ballon », explique Jean-François Clervoy. « Il se peut que Michel ressente une petite instabilité aérodynamique, mais rien de mécaniquement important. » L'innocuité de cette phase du saut avait été vérifiée en septembre 1988 dans le cadre du « Projet S.38 », par le lancement à 40 000 mètres d'altitude d'un mannequin muni de capteurs.

De l'explosion de Challenger au « Projet S.38 »

LE 26 JANVIER 1986, la navette américaine Challenger décollait de Cap Canaveral, en Floride, avec sept astronautes pour sa vingt-cinquième mission. Soixante-quinze secondes plus tard, elle explosait à une vingtaine de kilomètres d'altitude, alors qu'elle se dirigeait vers son orbite à plus de 3 000 km/h. Après la plus grande catastrophe de la conquête spatiale, les Européens, qui, en 1985, avaient confié à l'Agence spatiale européenne (ESA) et au Centre national d'études spatiales (CNES) le projet d'un avion spatial baptisé Hermès, prévoyaient un système de sauvetage pour l'équipage. Des sièges permettraient aux astronautes d'être éjectés jusqu'à 30 kilomètres lors du lancement et jusqu'à 100 mètres d'altitude à l'atterrissage.

En novembre 1987, André Giraud, ministre de la défense, commande à la délégation générale pour l'armement (DGA) et au service d'information et de relations

publiques des armées (Sirpa) une tentative de record du monde de saut en parachute à 38 000 mètres, le « Projet S.38 ». Jean-Pierre Clervoy, astronaute sélectionné par le CNES pour Hermès, et Michel Fournier font partie des vingt-quatre postulants retenus au centre d'essais en vol de Brétigny. Un programme de préparation physique et psychologique est mis en place. Deux nacelles et des équipements sont réalisés. Le 27 septembre 1988, un mannequin est largué à 40 000 mètres par le CNES, à Aire-sur-Adour (Landes), pour vérifier la faisabilité du saut.

Le 13 février 1989, Jean-Pierre Chevènement, qui a succédé à André Giraud, décide l'abandon du « Projet S.38 ». Pour des raisons budgétaires, les Européens arrêtent aussi le programme Hermès en novembre 1992. En 1991, un référé de la Cour des comptes dénonce certaines affectations de crédits du Sirpa, dont les 17 mil-

lions de francs (2 590 000 €) pour le « Projet S.38 », estimé à 38,5 millions de francs (5 870 000 €). « Le ciel m'est tombé sur la tête », raconte Michel Fournier. « Je m'étais trop impliqué dans ce saut pour renoncer. J'ai quitté l'armée en 1992 pour reprendre ce projet à titre privé. »

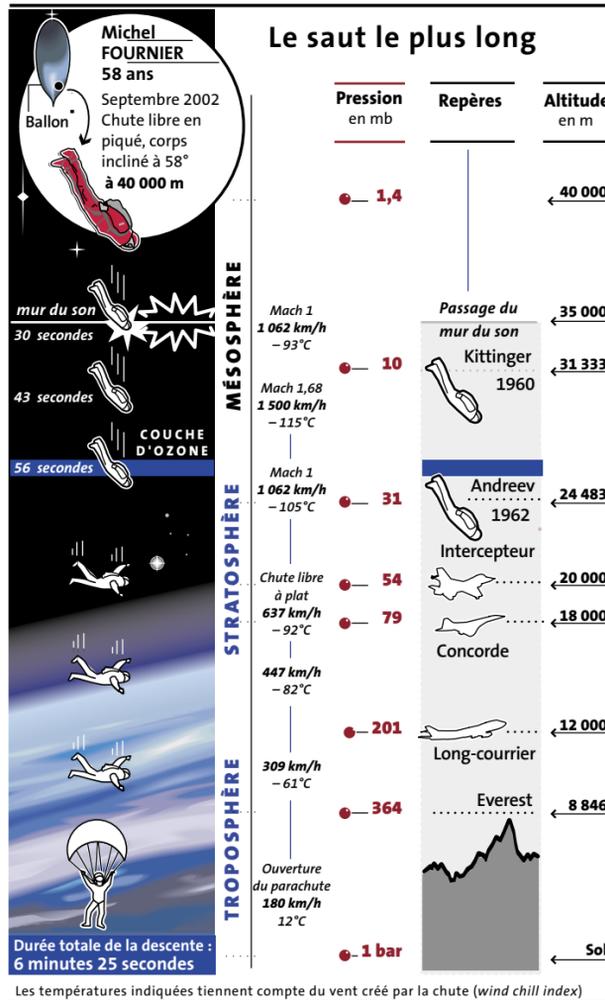
« J'AI VRAIMENT DOUTÉ »

Afin de racheter certains équipements, comme la nacelle (270 000 €), Michel Fournier a vendu sa maison et tous ses biens. Malgré le concours de partenaires techniques, il estime son investissement personnel à près de 700 000 €. En l'an 2000, il est enfin prêt. Le « grand saut » est fixé au-dessus de la plaine de la Crau (Bouches-du-Rhône) en septembre, période où les jet-streams, ces vents de très haute altitude qui soufflent généralement à plus de 600 km/h et qui déporteraient le ballon hors zone, sont quasiment nuls.

Nouvelle désillusion : le ministère des transports n'autorise pas ce saut, car le poids de la nacelle est supérieur à la charge maximale autorisée sous un ballon. Malgré l'intervention de Lucien Neuwirth, président du groupe parlementaire de l'espace au Sénat, la dérogation est refusée. « Mon rêve s'écroulait comme un château de cartes », dit Michel Fournier. « Les portes se fermaient. J'ai vraiment douté. »

L'espoir renaîtra d'un appel d'André Turcat, juste avant Noël 2000. L'ancien pilote d'essai du Concorde met le parachutiste en contact avec le général Claude Lafrance, président d'EADS Canada. Le ministère des transports et l'état-major de l'armée canadienne acceptent d'accorder leur aide logistique pour le lancement. Donald Cameron, fabricant canadien attiré des ballons de Bertrand Piccard et de Steve Fossett, a relevé ce nouveau défi.

G. A.



concours des officiers, puis à l'Ecole d'état-major de Compiègne. Son premier commandement à l'Ecole des troupes aéroportées à Pau.

C'est à Pau, en 1986, qu'il découvre le récit du saut de Kittinger. « Depuis, je rêve de faire mieux », dit-il. La chance semble d'abord lui sourire avec le lancement par l'armée, en novembre 1987, du « Projet S.38 » (saut à 38 000 mètres) pour lequel il se porte candidat. En février 1989, c'est la désillusion avec l'abandon de la tentative (lire ci-dessous). Michel Fournier quitte l'armée en 1992 pour reprendre le saut à son compte avec le soutien

bénévole d'une partie de l'encadrement du « Projet S.38 ». Pour racheter la nacelle et des équipements, il doit vendre sa maison et ses biens, hypothéquer sa retraite de lieutenant-colonel, puis déposer un dossier de surendettement. Après deux heures d'ascension, Michel Fournier approchera de l'altitude maximale que peut atteindre la nacelle sous un ballon géant gonflé à l'hélium. « Au-dessus de moi, le ciel est hostile », écrit Kittinger en 1960. « L'homme pourra aller dans l'espace, mais il ne le conquerra jamais. » Le parachutiste français s'est préparé à cet univers avec le professeur Jean-Pierre Crance, spécialiste en médecine aéronautique. La pratique du yoga devrait lui permettre de limiter l'hyperventilation liée au stress. « L'environnement physiologique et psychologique devrait me faire perdre 50 % de mes capacités », dit-il. « Mon cœur bat à 50 pulsations/minute au repos et monte à 145 en plein effort. Là, je devrais approcher les 200. »

La procédure de saut commencera lorsque le ballon aura atteint son plafond. La combinaison sera alors pressurisée à l'oxygène. Elle se compose de trois couches et peut permettre de résister pendant 10 minutes à une température de -100 degrés avec l'effet de froid amplifié par le vent relatif en chute libre (wind chill index). La nacelle sera ensuite dépressurisée avant le déverrouillage de la porte. Le parachutiste déconnectera tous les instruments (radio, vidéo, informatique, GPS) de la nacelle pour passer en autonomie. Il sera prêt pour le saut.

Joseph Kittinger s'était alors

adressé à Dieu : « Maître, prends soin de moi maintenant. » Dans le noir et le vide sidéral, Michel Fournier va s'accorder cinq minutes pour observer la rotondité de la Terre, lumineuse sous ses pieds : « Il y a si longtemps que j'attends ce moment. Et je n'aurai pas l'occasion de la revoir. » Tout va ensuite s'enchaîner très vite. « Chaque seconde, ma vitesse de chute augmente de 35 km/h, mais je ne ressens pas cette vitesse », raconte Kittinger. « C'est un silence effrayant. La Terre, le ciel et le ballon tournent autour de moi comme si j'étais le centre de l'univers. »

Trente secondes après son saut en piqué, Michel Fournier devrait franchir le mur du son (1 062 km/h dans la stratosphère). L'innocuité des contraintes physiques liées au « bang » a été vérifiée, en septembre 1988, au moyen d'un mannequin équipé de capteurs, lancé de 40 000 mètres dans le cadre du « Projet S.38 ». Après 43 secondes de chute, il devrait atteindre Mach 1,5, soit plus de 1 500 km/h, avant d'entrer dans les couches plus denses de l'atmosphère.

Le parachutiste devra veiller, dans la première partie du saut, à stabiliser sa chute en piqué, afin d'éviter les mouvements de rotation. Au cours d'un premier saut à 23 286 mètres, le 16 novembre 1959, Joseph Kittinger était parti en vrille. « Je tournais de plus en plus vite », raconte-t-il. « Je ne pouvais plus rien faire. J'ai pensé que c'était la fin. J'ai commencé à prier et j'ai perdu connaissance. » L'ouverture automatique du parachute lui avait sauvé la vie. Cette fois, la chute libre devrait durer 6 min 25 s jusqu'à l'ouverture manuelle du parachute à 1 000 mètres d'altitude, à 180 km/h. En cas de problème, l'ouverture automatique se ferait à 300 mètres. Deux minutes plus tard, Michel Fournier devrait atterrir après avoir battu quatre records du monde : altitude de saut en parachute ; temps de chute libre ; altitude de vol humain sous un ballon et vitesse en chute libre. Il serait surtout le premier homme à avoir franchi le mur du son en rentrant « à pied » de la stratosphère.

Gérard Albouy

Le Monde

www.lemonde.fr

11 Septembre

L'ombre d'Al-Qaida

Spécial 36 pages, mardi 10 septembre avec Le Monde daté 11 septembre 2002

Numéro exceptionnel 1,60 €

Le Monde

Le Volvo XC90, monumental mais politiquement correct

Ce 4 x 4 veut donner des gages en matière de sécurité et d'écologie

IL EST GROS, haut, puissant, cossu et ne craint ni la boue ni la neige grâce à ses quatre roues motrices. Apparu aux Etats-Unis il y a une dizaine d'années, le SUV (pour *sport utility vehicle*, littéralement «véhicule sportif à vocation utilitaire») est à l'automobile ce que le trekking est à la randonnée. Si ce n'est qu'en pratique les acheteurs de ces tout-terrain bourgeois, mais que l'on croirait taillés pour la chasse à l'éléphant, évitent soigneusement de s'écarter des voies goudronnées. Cela n'empêche pas le SUV de vous toiser au feu rouge.

Tiré vers le haut par quelques modèles devenus célèbres – Mercedes ML, BMW X5, Jeep Grand Cherokee –, ce véhicule paradoxal est en train de révolutionner le marché mondial des voitures de luxe. En Europe, ses ventes ont augmenté de 20% l'an passé pour atteindre les 100 000 unités alors qu'en France, où l'ensemble des immatriculations décline, sa progression devrait atteindre une croissance à deux chiffres en 2002. Grosses voitures classiques et monospaces de haut de gamme souffrent de cette américanisation de la culture automobile qui redistribue les cartes entre constructeurs et permet de nouveaux venus de

tenter leur chance, pourvu qu'ils soient honorablement connus sur le continent américain.

Outre le Cayenne, surprenant SUV conçu par Porsche, et son cousin le Volkswagen Touareg, le prochain Mondial de l'automobile de Paris (du 28 septembre au 13 octobre) permettra aussi de découvrir l'inédit XC90 conçu par Volvo (groupe Ford). Destiné en priorité au marché américain, ce modèle ne passera pas inaperçu sur le Vieux Continent et devrait contribuer à redorer le blason d'une firme réputée pour ses «voitures pour intellectuels» trop souvent – et injustement – soupçonnées d'être aussi affriolantes qu'un bonnet de nuit.

Juché sur ses énormes roues, le XC90 en impose. Il est le plus long et pas loin d'être le plus lourd de la catégorie. Son coffre est énorme, l'habitacle gigantesque et soigné quoique traditionaliste (les petits rangements y sont rares). Tous les sièges sont individuels, réglables et peuvent même disposer d'un branchement pour casque avec possibilité de choisir son programme musical.

Contre le coquet supplément de 1 200 €, deux vrais sièges peuvent s'installer en troisième rangée, ce qui porte à sept le nombre de

occupants. On peut aussi replier toutes les assises pour disposer d'un plancher plat, comme un monospace. Elaboré sur le châssis de la berline S80, ce 4 x 4 offre le même confort qu'une berline, la vision panoramique en plus, et pratiquement la même vivacité sans prise de roulis, suspensions flottantes ou plongeon du train avant au freinage.

Les moteurs sont assez placides, mais on n'en demande pas davantage; conduire un SUV comme un zizou est un exercice non seulement absurde mais rapidement lassant. Du reste, les versions les plus homogènes du XC90 sont les moins puissantes. Bridé par une transmission automatique à quatre rapports incapable de trouver le bon rythme, le gros six-cylindres en ligne de 272 chevaux s'époumone sans impressionner grand monde. Sauf par son appétit, qui frise en moyenne les 13 litres aux 100 kilomètres.

La boîte automatique à cinq rapports doublée d'une commande séquentielle installée sur le 2,5 litres essence et le 2,4 litres diesel est autrement plus convaincante. La transmission intégrale permanente et la présence de multiples béquilles électroniques (ABS, anti-patinage, correcteur de trajectoire) rendent cette voiture très sécurisante. Elle devrait faire merveille sur les routes hivernales mais ses qualités en hors-piste sont sujettes à caution. Une prudente escapade improvisée dans les pâturages n'a pas donné de résultats très convaincants et, si l'on en juge par l'extrême discrétion des représentants de Volvo lorsqu'on les interroge sur ses aptitudes extraroutières, il ne semble pas que le XC90 soit très à son aise sur ce terrain.

UN PEU M'AS-TU-VU

Chez Volvo, on est fier de sa majesté XC90. Pourtant, la vertueuse firme scandinave semble un peu gênée aux entournures. En quête de nouveaux débouchés, ce constructeur apôtre de la sécurité et fervent défenseur de la protection de l'environnement propose une voiture dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne s'accorde pas spontanément à ces valeurs. Forcément un peu m'as-tu-vu, un SUV consomme rarement moins de 12 litres aux 100 kilomètres, encombre les parkings et, en cas de collision, sa masse risque de réduire en miettes une petite voi-



Le XC90 n'a pas besoin de s'excuser d'être un SUV pour que les beaux quartiers l'adoptent. Il est imposant, confortable, vigoureux, richement doté et rompt avec la banalité d'une belle berline.



PHOTOS D.R.

Ce 4 x 4 offre le même confort qu'une berline, la même vivacité, avec la vision panoramique en plus.

Une cinquantaine de nouveautés au Mondial de l'automobile

Le Mondial de l'automobile 2002 (du samedi 28 septembre au dimanche 13 octobre, porte de Versailles, à Paris) n'exclut pas de battre son record de fréquentation, établi en 2000 lors de la précédente édition avec 1 430 000 visiteurs. Au total, 553 exposants seront présents, et une cinquantaine de «premières mondiales» seront dévoilées. Pour cette édition, les allées du Salon ont été encore élargies et de multiples animations sont prévues (piste de 4 x 4, essai de voitures électriques) ainsi que plusieurs expositions, dont une rétrospective regroupant des voitures ayant remporté le Rallye Monte-Carlo ou le Grand Prix de Monaco, mais aussi vingt-trois véhicules provenant de la collection privée du prince Rainier. Le public sera accueilli tous les jours de 10 à 22 heures. Le prix d'entrée est fixé à 9 € (6 € à partir de 18 heures). Renseignements : www.mondial-automobile.com

Un nouveau départ pour la Saab 9-3

LA NOUVELLE SAAB 9-3 est assez surprenante, dans le bon sens du terme. Alors que le constructeur suédois, propriété de General Motors, excellait jusque-là dans la parfaite maîtrise des moteurs turbocompressés mais négligeait les qualités dynamiques de ses berlines, la dernière 9-3 (à partir de 25 500 €) présente un comportement routier en très net progrès.

Légèrement affadi, le design ne laisse rien paraître de ces changements qui portent sur le châssis, les liaisons au sol mais aussi les motorisations et offrent un «toucher» de route des plus précis et délicats. En compression comme en détente, les amortisseurs sont suffisamment progressifs pour préserver un bon confort tout en absorbant dos-d'âne, cassis et

nids-de-poule des mauvaises petites routes sans mouvements intempestifs de la caisse.

Cette remise à niveau permet à la petite marque de renouer avec le prestige de la quasi mythique Saab 900 et de se mettre en position de reconquérir une clientèle aisée, exigeante, éprise du plaisir de conduire et de sportivité. La nouvelle génération du moteur 2 litres turbo, très remuant, que ce soit en version 150 ch, 175 ch ou 210 ch, émet une sonorité rageuse et bénéficie d'une nouvelle boîte de vitesses à six rapports, très bien étagés.

PREMIÈRE ÉTAPE

En diesel, le 2,2 litres TiD de 125 ch (en attendant le V6 3 litres de 175 ch) fourni par Isuzu, une autre marque du groupe General

Motors, propose une alternative économique à l'intention des gros rouleurs. Pour le reste, on retrouve l'ambiance classique et inimitable qui fait le charme d'une Saab, son tableau de bord incurvé vers le conducteur et sa planche de bord assez massive.

L'habitacle de cette Saab 9-3 demeure raffiné tout en offrant plus d'espace et de confort que la précédente génération pour un encombrement identique. Les afficionados de la maison ne seront pas dépaysés... sauf par un changement mineur pour certains, crime de lèse-majesté pour d'autres. Dorénavant, il n'est plus nécessaire de passer la marche arrière pour enlever la clé de contact, toujours située sur la console centrale à côté du frein à main, ni de débrayer pour démarrer.

La nouvelle 9-3 replace Saab dans la catégorie des berlines sportives alors que la marque était au bord du dépôt de bilan il y a tout juste dix ans. Ce modèle constitue la première étape d'un renouveau qui, assurent les dirigeants du groupe américain, passe par le respect de l'autonomie créative des ingénieurs et techniciens scandinaves. La prochaine étape sera, dès le printemps prochain, l'arrivée de la très sélect version cabriolet de la 9-3. Celle-ci bénéficiera de la rigidité torsionnelle de la berline et devrait elle aussi offrir un comportement dynamique encore plus accentué.



La nouvelle 9-3 replace Saab dans la catégorie des berlines sportives, alors que la marque était au bord du dépôt de bilan il y a tout juste dix ans.

Jean-Christophe Lefèvre

Fiche technique

- **Dimensions (L x l x h) :** 4,80 x 1,90 x 1,74 m.
- **Poids :** de 1 982 à 2 046 kg.
- **Coffre :** 613 litres.
- **Moteurs :** cinq cylindres 2,4 l turbo diesel (163 ch), cinq cylindres 2,5 l turbo essence (210 ch), six cylindres 2,9 l bi-turbo essence (272 ch).
- **Consommation moyenne :** de 9,1 à 12,9 litres aux 100 km.
- **Emissions CO₂ :** de 242 à 309 g/km.
- **Équipement de série :** transmission intégrale permanente, climatisation, régulateur de vitesse, six airbags, ordinateur de bord, déclenchement automatique des essuie-glaces.
- **Tarifs :** de 42 000 € à 49 900 €.
- **Commercialisation :** janvier 2003.

Jean-Michel Normand

C'EST TELLEMENT PLUS PLAISANT DE TRAVAILLER EN UTILITAIRE CITROËN.



EN CE MOMENT CHEZ CITROËN "LES JOURNÉES UTILITAIRES"

2150 € TTC⁽¹⁾
(soit 14 103 F TTC)

D'ÉCONOMIE SUR
BERLINGO

2500 € TTC⁽²⁾
(soit 16 398 F TTC)

D'ÉCONOMIE SUR
JUMPY

www.citroen.fr
3615 CITROËN (0,20 €/min)
CITROËN préfère TOTAL

CITROËN

2
ANS LA GAMME

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. Offres non cumulables réservées aux professionnels dans le réseau participant jusqu'au 30 septembre 2002 pour l'achat (1) d'un Berlingo VU neuf hors Berlingo 1,9D Eco au tarif du 2 septembre 2002, ou (2) d'un Jumpy neuf hors Jumpy 1,9D Tôle Confort au tarif du 2 septembre 2002.

CULTURE

DANSE

La dixième Biennale internationale de Lyon plonge au cœur de l'Amérique latine : trente-six compagnies y sont invitées du 10 au 28 septembre à présenter leurs plus récents travaux, souvent traversés des secousses d'un continent au bord de l'implosion

La liberté de mouvements de Terra latina

GUY DARMET ne croit qu'à ce qu'il voit. C'est pourquoi il voyage beaucoup, observe, se renseigne. Sa direction artistique est un engagement. Etre sur le terrain donne du flair. Et permet de tomber pile sur les points névralgiques du globe : ainsi, pour sa dixième édition, la Biennale internationale de la danse de Lyon, intitulée Terra latina, plonge-t-elle au cœur de pays pris dans la tourmente économique qui ébranle l'Amérique latine. Du 10 au 28 septembre, trente-six compagnies de danse vont venir présenter dans la capitale rhônalpine leurs plus récents travaux, souvent traversés des secousses d'un continent au bord de l'implosion. « Ce que je veux montrer, dit Guy Darmet, c'est combien la force de l'Amérique latine vis-à-vis des Etats-Unis passe par sa résistance culturelle, car les traditions y sont encore très fortes, très vivantes, formant un soubassement d'une immense richesse pour la création contemporaine. »

A l'exemple de la compagnie L'Explose qui, en provenance de Colombie, dansera sans prendre de gants la violence inouïe de Bogota, d'un pays en guerre civile permanente, sur fond de trafic de drogue international. « Je vois combien le réal baisse au Brésil en attendant l'élection présidentielle d'octobre, reprend-il, surtout depuis que le syndicaliste Lula (Luiz Inacio da Silva), candidat, annonce clairement la nécessité de se dégager de la dépendance américaine. Même les pays qui ont

joué le jeu du Fonds monétaire international, comme l'Uruguay, sont touchés les uns après les autres par la crise. Je ne connais pas de ville plus inquiétante que Caracas au Venezuela. »

Colombie, Venezuela, mais aussi Costa Rica. Mexique, Pérou, Chili, mais aussi Cuba. Uruguay, Bolivie, mais aussi Argentine, Brésil : des artistes de tous ces pays viendront témoigner d'une danse charriant toutes les angoisses de l'actualité, comme un énorme fleuve de boue à modeler au

Espagne, Afrique, Brésil, Liban, Israël, Grèce, Maghreb : à partir de 1992, la Biennale met le cap vers le sud, et le garde

jour le jour, un pied fermement arriéré aux esthétiques contemporaines, l'autre attaché aux légendes, aux rites religieux, à la poésie fantastique...

Il existe une « méthode Darmet ». Elle s'est développée en même temps que la Maison de la danse, créée en 1980, lieu totalement unique en son genre, dont le succès immédiat a permis en 1984 l'organisation d'une Bien-

nale qui, à son tour, allait susciter l'intérêt de la communauté internationale. Guy Darmet, Lyonnais de souche, juriste de formation, fut journaliste avant de se consacrer exclusivement à la danse dans tous ses états, avec pour certitude que former un public, c'est avant tout lui présenter des œuvres inscrites dans une histoire. Une position qui lui a valu, lui vaut toujours, des détracteurs se targuant de programmations autrement plus risquées. Vingt ans plus tard, Lyon est une ville qui possède un public averti, tout à fait capable d'apprécier les démarches les plus expérimentales. Bref, Guy Darmet peut aujourd'hui tout montrer de la modernité ou de la tradition : ses salles font recette.

Les trois premières éditions de la Biennale ont donc, en toute logique, entrepris de raconter l'histoire de la danse, ses filiations, avec notamment quatre siècles de danse en France, puis L'Expressionnisme allemand. Superbes leçons de chorégraphie à l'usage des néophytes et des connaisseurs. An American History, en 1990, réunit pour la première fois, et aussi la dernière, une série de monstres sacrés : Martha Graham, Merce Cunningham, Paul Taylor, Alvin Ailey, Lucinda Childs, Trisha Brown. Il y a même des reconstitutions des danses de Ruth Saint-Denis et de Denis Shawn, les pionniers californiens. Cyd Charisse et Stanley Donen sont les parrains de la fête. La Biennale fait la « une » du *New York Times*, elle y



« E Agora Jose ? », par le Brésilien Balé de Rua, inspiré d'un poème de Carlos Drummond de Andrade.

est qualifiée de « plus grand festival de danse existant ».

La manifestation met alors le cap vers le sud, et le garde. « En 1992, la Biennale explore l'Espagne qui a le vent en poupe, puisque la même année ce pays organisait les Jeux olympiques à Barcelone et l'Exposition universelle à Séville, évoque Guy Darmet. Ensuite, en 1994, elle prend un tour géopolitique avec Mama Africa. Nous étions en avance, mettant pour la première fois l'accent sur l'Afrique, avec une programmation regroupée autour de la personnalité phare de la Sénégalaise Germaine Acogny : il s'agissait de rendre compte de tous les styles de musique et de danse que l'on doit à ce continent. *Aquarela do Brasil* partait au

Brésil, pays de métissage, qui renvoie à l'Europe en même temps qu'à l'Afrique. Pour moi la rencontre avec ce pays marquait le début d'une histoire d'amour. »

Alors que des bals populaires à thème accompagnent la Biennale depuis ses débuts, l'édition consacrée au Brésil donne à Guy Darmet l'idée d'un défilé, qui deviendra Le Défilé, un label de la ville, partageant à égalité les honneurs de la « rosette » et des tabliers de sapeurs des bouchons gastronomiques. « Ce qui m'avait intéressé dans le carnaval de Rio, explique-t-il, c'était moins le jour des défilés que les préparatifs dans les écoles de samba des quartiers et des favelas. Cela m'a donné l'idée de réunir à Lyon

des jeunes et des moins jeunes des quartiers sensibles pour qu'ils travaillent avec des professionnels de haut niveau. Quand le 15 septembre 1996, j'ai vu 200 000 personnes massées tout le long du parcours, de la place des Terreaux à l'Opéra, ce fut sans doute le plus beau jour de ma vie. » On se rappelle le Ballet de Bahia, suivi par des spectateurs électrisés, déambulant dans les rues avec ses tambourinaires et des danseurs presque nus sous le crachin.

En 1998, Méditerranée scelle, au-delà de la politique, des rencontres fragiles entre Libanais et Israéliens, et consacre la jeune artiste de Tel-Aviv Inbal Pinto. Succès aussi du Grec Dimitris Papaïannou, qui depuis a fait son chemin : il est chargé des cérémonies pour les Jeux olympiques de 2004, à Athènes. Quant au chorégraphe Raza Hammadi, il tentait de faire comprendre les rêves brisés des immigrés maghrébins. « En l'an 2000, *Les Routes de la soie*, peut-être une des plus belles biennales, montre une civilisation où la danse est rituel, philosophie, art de vivre. La manifestation permet aussi à la ville de Lyon de se réapproprier son passé industriel. S'appuyant sur ce passé récent, riche d'humanité, le chorégraphe Denis Plassard organisait un défilé très inspiré. »

Il n'existe pas en France une manifestation de danse qui déplace autant de journalistes et de programmeurs étrangers. « En revanche, notre public reste essentiellement régional, reprend le directeur de la Biennale. Ce n'est ni le Festival d'Avignon, ni celui de Montpellier. C'est le public de la Maison de la danse, dont nous savons qu'il couvre une aire géographique sur des axes croisés, allant de Dijon-Genève-Lausanne à Aix-Marseille, en passant par Clermont-Ferrand. Je crois à la tradition et à la modernité. » La soirée du 10 septembre ouvrira avec le Venezuela, le Mexique et le formidable Balé de Rua, une histoire de survie à la brésilienne, qui voit le système D et le talent franchir tous les obstacles.

Balé de Rua, l'énergie de la rue brésilienne

UBERLANDIA (Brésil)
de notre envoyé spécial

Invitée surprise de la 10^e Biennale de la danse de Lyon, la compagnie Balé de Rua (« Ballet de rue ») a vu le jour, il y a bientôt dix ans, dans une très paisible métropole brésilienne de l'agrobusiness, terreau traditionnellement peu propice à l'épanouissement d'un quelconque avant-gardisme culturel. Principale ville, avec un demi-million d'habitants, de la prospère région dite du « triangle du Minas Gerais » coïncée, au cœur du pays, entre les Etats de Sao Paulo et de Goiás, Uberlandia est en effet devenue l'improbable port d'attache des nouveaux phénomènes de la scène brésilienne.

Pas très loin du centre-ville, les quinze danseurs – tous noirs et garçons, à l'exception d'un Blanc et d'une fille – répètent d'arrache-pied sur la méchante chape de ciment d'un hangar de 200 mètres carrés, ancien atelier de mécanique automobile. L'unique ampli antidiluvien éructe un poème fameux de Carlos Drummond de

Andrade, la défunte grande gloire littéraire du Minas. « Et maintenant José ? La fête est finie. La lumière aussi. La foule est partie. La nuit a fraîchi. Et maintenant José ? », attaque la bande sonore. Archétype du *caipira* ingénu et déraciné, ce malheureux José tout droit sorti du folklore régional est le héros burlesque de la pièce que la troupe présentera au cours de six soirées au Toboggan de Décines, dans la banlieue de Lyon. Si la toile de fond emprunte au plus pur classicisme, son animation, en revanche, n'obéit qu'aux délires iconoclastes de ses créateurs.

Funk, break, hip-hop, rap... Comme son nom l'indique, Balé de Rua a pris racine, au début des années 1990, dans les danses de rue d'origine nord-américaine qui ont tout de suite séduit de nombreux adeptes au sud du rio Grande. En toute logique, ses fondateurs viennent presque tous de la « périphérie », appellation locale des faubourgs à favelas. Factotum complet (chorégraphe et metteur en scène, il veille aussi sur les

décors, les costumes et les lumières), Marco Antonio Garcia, alias Marquinhos, travaillait dans une station-service quand il a commencé à s'exhiber avec des copains sur les places d'Uberlandia. « Nous sommes des survivants. Par notre travail, nous avons vaincu la défiance générale », dit-il avec fierté après avoir évoqué les « périodes critiques » du passé.

PRODIGIEUSE INGÉNUIOSITÉ

Comme lui, tous les danseurs ont exercé de petits métiers (vendeur, manoeuvre, jardinier...) avant de passer récemment professionnels du spectacle à 100 euros par mois. En théorie, car de décembre 2001 à juillet 2002, la compagnie a végété sans un sou en caisse. Le renflouement est venu d'un parrainage de 50 000 euros – facilité par une loi municipale sur les incitations fiscales concernant les investissements culturels – de la compagnie téléphonique régionale Telemig Celular.

« On voyait le moment où l'on allait exploser avant la Biennale »,

se souvient Fernando Narduchi, accoucheur et sorte de manager du groupe. Seul de ses membres à avoir fréquenté l'université (il est diplômé en psychologie) et à avoir pris des cours de danse classique, il s'est longtemps senti comme « un poisson hors de l'eau », autrement dit dans la peau – blanche – d'un intrus intello, issu de surcroît d'une famille de la moyenne bourgeoisie, propulsé par sa passion pour la danse contemporaine dans un microcosme « périphérique ». Tous deux fonctionnaires en disponibilité du secrétariat municipal à la culture – à 350 euros par mois pour le « technicien culturel » Fernando, à 150 euros pour Marquinhos, responsable de l'illumination au Théâtre municipal –, ils gèrent en tandem la création artistique, toujours avec audace. « Fernando me fournit les informations (CD, vidéos, etc.), et moi je le filtre. C'est spontané. Ça sort du ventre », explique son partenaire.

En vertu de quoi le répertoire musical ne supporte aucun tabou. Dans *Et maintenant José ?*, on na-

vigue ainsi au gré d'imprévisibles changements de cap de l'*Ave Maria* de Gounod au *Mr. B* de Fat Boy Slim, en passant par une version soft de l'hymne national, prétexte à un solo entre hip-hop et gymnastique au sol, et par plusieurs classiques de la musique populaire brésilienne (*Romaria*, *Vem Morena* et *Brasileirinho*). Téméraire, le duo l'est encore davantage dans sa dernière production, *O Cubo* (« Le Cube »), en osant plaquer sur un *Agnus Dei* de la compositrice Marluí Miranda, chanté en tupi-guarani, une *batucada* (le rythme de percussion accompagnant la samba) jouée sur des fûts de plastique et sur des seaux en fer-blanc !

Accoutumés à tirer le diable par la queue, les deux artistes ont développé une prodigieuse ingéniosité scénographique. En bons Brésiliens férus de carnaval et de dégagements, ils sont de fait experts en récupération et en recyclage.

Jean-Jacques Sévilla

Dominique Fréard

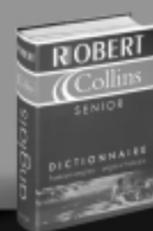
Le Monde et LE ROBERT & COLLINS

Du 9 septembre (Le Monde daté 10)

J au 21 septembre (Le Monde daté 22/23)

Jeu concours d'anglais

À gagner chaque jour : 50 dictionnaires



ROBERT & COLLINS

DANSE • La Biennale de Lyon a demandé à six jeunes chorégraphes français de travailler autour de thèmes qui ont des résonances en Amérique latine : violence, rage, subversion, surnaturel...

Mobilisation de toutes les forces du corps pour des actes de résistance

« **NOUS SOMMES** comme des chevaux de course prêts à jaillir de leurs stalles de départ pour gagner le tiercé ! » La phrase fuse de la bouche du chorégraphe Denis Plassard, qui s'en trouve tout éberlué ! L'affaire est entendue : avec *Montevideo*, pièce conçue pour six danseurs uruguayens, il y a urgence ! Aux côtés de Gilles Brinas, Annick Charlot, Maguy Marin, Sophie Tabakov, la compagnie Teatri del Vento, Denis Plassard fait partie de la bande des six chorégraphes travaillant dans la région lyonnaise programmés dans le cadre de Terra latina. Il a fait travailler ses complices uruguayens autour de la mémoire. « Chacun a choisi un lieu de Montevideo qui lui est cher. On passe d'un centre commercial qui était autrefois une prison où l'on torturait les opposants à une banque, à un arrêt de bus. Chaque endroit a permis de s'interroger sur son identité, sur l'oubli, la perte, la violence aussi du passé. »

A l'origine de ce projet, une commande de l'Alliance française de Montevideo passée à quatre artistes français sur le thème de la ville. Le photographe Lin Delpierre, le musicien Jean-François Cavro, l'écrivain François Laut et Denis Plassard plantent donc ensemble depuis deux ans sur les ambiances de cette cité « blanche », à l'écart des civilisations indiennes. « Ne pas parler la même langue que les danseurs, ne pas avoir les mêmes méthodes, m'a obligé à remettre à nu mes principes, explique Denis Plassard. Ces interprètes ont un rapport tellement viscéral, tellement gourmand au mouvement, qu'on ne peut pas rester insensible à leur ardeur. »



La jeune chorégraphe Annick Charlot présente à Lyon « Resistencia ».

Cette rage de danser, la pièce *Festa*, chorégraphiée par Marina Blandini et Gaetano Batezzato, de la compagnie Teatri del Vento, la chauffe à blanc dans un carnaval gonflé de rires, de spasmes, de cris, qui agit sur les participants tel un exorcisme. Ordre ou chaos, la bonne marche apparente de la société ne tient parfois qu'à un fil, une illusion plus ou moins bien entretenue, qu'un pétard mal placé peut faire exploser. Tout est question de résistance individuelle et collective.

« MATÉRIAU POÉTIQUE »

Un thème qu'Annick Charlot brandit dans *Resistencia*. Ancienne interprète de Michel Hallet-Eghayan, cette jeune chorégraphe est une femme à poigne qui ne comprend la danse que sur un ton : subversif ! La lecture du livre *Malgré*

tout, contes à voix basse des prisons argentines écrits, dans les années 1970, par Miguel Benasayag après plusieurs années passées en détention, la projette au cœur du sujet qui la taraude : la résistance, celle du corps, du mental, source du vivant dans ce qu'il a de plus fragile, de plus irréductible aussi. « Cette idée m'a permis de renouer avec des obsessions enfouies, raconte-t-elle. La notion de résistance est au cœur de la danse, qui incarne on ne peut mieux cet acte crucial, fondateur de l'humanité, qu'est résister. Quel être humain ne se sent pas concerné par la résistance aujourd'hui ? »

Dans la foulée du texte, Annick Charlot visionne des films sur les différentes dictatures sud-américaines, emmagasine les témoignages d'exilés politiques latinos ayant vécu l'oppression. « Attention ! il ne

s'agit pas pour moi de jouer les documentaristes, mais d'extraire de leurs confidences un matériau poétique qui sublime ce qu'ils ont vécu. » Sur le plateau blindé de parois métalliques, Annick Charlot convoque cinq interprètes – quatre femmes face à un homme – pour mobiliser toutes les forces du corps dans l'exaltation de cette liberté ultime qu'est la résistance.

Seule dans son studio face à l'émergence, lente, de sa vision intérieure, Sophie Tabakov ne doit pas être très loin d'une définition mystique de la résistance. Depuis dix ans, cette femme de tempérament creuse, quasiment dans le secret, ce qu'elle sait être sa voie : une danse rituelle reliée au surnaturel. A l'origine de cette quête, la rencontre d'un chef sioux, au début des années 1990, lors d'un voyage de travail sur les danses rituelles des Indiens de la côte Pacifique du nord-ouest des Etats-Unis. Pour l'édition 2002, Sophie Tabakov sort de l'ombre et présente en solo *Un labyrinthe*, inspiré par les dessins creusés dans le sol des Indiens Nazcas du Pérou. Très graphiques, d'une longueur de plusieurs kilomètres, ces figures labyrinthiques ne se révèlent dans leur ensemble que vues d'avion. En scène, sur une toile géante évoquant ces tracés qu'une mince couche de sable recouvre, la chorégraphe visualise sa quête dans une spirale sans fin, franchissant une à une les frontières entre la chair et l'âme, le naturel et le surnaturel, l'humain et l'animal.

Rosita Boisseau

Le gouvernement se dit « préoccupé » par la cession du premier éditeur français

La vente prochaine du pôle édition de Vivendi suscite de vives inquiétudes

APRÈS l'annonce des propositions de plusieurs fonds d'investissements, principalement anglosaxons, pour racheter l'ensemble des maisons d'édition de Vivendi, le cours de l'action du groupe a gagné, vendredi, près de 15 % à la Bourse de Paris. Visiblement, la perspective de voir rentrer très prochainement 4 à 5 milliards d'euros dans les caisses du groupe satisfait les marchés, peu sensibles au symbole que pourrait représenter le rachat du premier éditeur français (Larousse, Le Robert, Bordas, Nathan, Plon, Laffont, La Découverte, Belfond, Pocket, 10/18) par des investisseurs étrangers.

Vivendi Universal a besoin de vendre, et de vendre vite. Il privilégie pour cela une cession d'un seul bloc (comprenant à la fois les maisons d'édition françaises et l'éditeur scolaire américain Houghton Mifflin) plutôt qu'une vente par appartements. A priori, aucun groupe français ou étranger d'édition ne semblant en mesure de faire une offre globale, le Crédit lyonnais – mandaté par Vivendi – va devoir arbitrer entre les propositions des fonds anglosaxons Thomas H. Lee Partners, Blackstone Group, Bain Capital, Apax Partners et Carlyle Group, avec, côté français, la banque Lazard, Paris affaires industrielles et la Caisse des dépôts et consignations (*Le Monde* du 7 septembre). Cette dernière, souvent citée pour animer une solution alternative aux propositions américaines, indique qu'il s'agit de « rumeurs sans fondements ».

L'annonce de la vente probable de Vivendi Universal Publishing (VUP) dans ces conditions commence à provoquer une vive émotion dans les milieux français de l'édition. Dans un entretien au *Monde* (lire ci-dessous), le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, fait part de son inquiétude, en précisant que sa préoccupation est « partagée par le président de la République et par le premier ministre ».

« Nous avons bien conscience que c'est un dossier sensible et que cela ne peut être vendu sans tenir compte des intérêts français », indique-t-on dans l'entourage de Jean-René Fourtou, le PDG de Vivendi Universal. On précise par ailleurs que les modalités de la mise en vente de VUP seront dévoilées autour du 25 septembre. Le président du Syndicat national de l'édition (SNE), Serge Eyrolles, voudrait éviter « le gâchis que constituerait une vente dans ces conditions. On ne peut pas construire un groupe de cette taille avec des

maisons qui font partie de notre patrimoine et le céder de cette façon-là. On est dans l'exception culturelle. Il faut préserver l'unité de la maison, mais que ça ne parte pas dans un fonds qui n'a qu'un objectif : vendre au plus offrant ».

TROIS QUESTIONS À... JEAN-JACQUES AILLAGON

1 L'annonce d'une possible vente de Vivendi Universal Publishing à des fonds d'investissements américains suscite de l'inquiétude. Quelle est la position du ministre de la culture ?

Je suis le développement de l'affaire d'heure en heure et je rappelle à chacun nos intérêts et notre devoir. Tout démembrement de Vivendi Universal Publishing priverait notre pays du seul groupe international réellement comparable aux autres éditeurs anglo-saxons. Il faut en même temps éviter toute cession qui ne préserverait pas des maisons faisant, à l'image de Larousse, partie de notre patrimoine. C'est une préoccupation à double détente. Je suis très perplexe devant certaines configurations de rachats financiers par des gens dont le métier est de rentrer rapidement dans leurs investissements. Cela ne garantirait ni la pérennité de l'ensemble ni le maintien des maisons françaises. Ma préoccupation n'est pas seulement celle du ministre de la culture. Elle est partagée par le président de la République et par le premier ministre.

2 Pouvez-vous vraiment vous opposer à ce type de cessions ?

« La question, ce n'est pas de savoir si l'actionnaire est français ou pas, mais quelle est sa stratégie. La pire des solutions serait celle qui freine notre développement », explique une éditrice. Beaucoup d'inquiétudes apparaissent sur le rôle que peuvent jouer les fonds. Leur stratégie est généralement à court terme, alors que le temps de l'édition porte sur le long terme. D'autres questions se posent. Qui va diriger ce groupe ? Le rumeur prêche le départ d'Agnès Touraine, jugée trop proche de Jean-Marie Messier. Enfin, de quel côté de l'Atlantique va se trouver le centre de gravité de ce groupe ?

S'agissant de maisons d'édition en bonne santé financière, un banquier déplore que « les fonds d'investissement aient été privilégiés, au mépris de toutes les solutions industrielles, alors qu'il y a des propositions pour différentes maisons du groupe ». Confrontés à des arbitrages et à des réorganisations stratégiques, Bertelsmann et Rizzoli ne sont pas en mesure de faire des propositions globales et aussi rapides. Le groupe Lagardère étudie très sérieusement le dossier, mais se heurte à des problèmes de concurrence dans le livre scolaire, les dictionnaires, le poche et la distribution. L'édition française ne ressent pour l'instant que les premières secousses de ce qui risque d'être un tremblement de terre.

TREMBLEMENT DE TERRE

A. S.

"UN DYNAMITAGE DES VALEURS BOURGEOISES D'UNE RARE CRAUTÉ" LE MONDE
 "MANOEL DE OLIVEIRA EST LE PLUS BEAU CINÉASTE DU MONDE" LIBÉRATION
 "SON FILM LE PLUS COMPLEXE ET LE PLUS PASSIONNANT DEPUIS VAL ABRAHAM" LES INROCKUPTIBLES
 "UN MARIVAUDAGE PÉTILLANT" STUDIO

SELECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 2002
 PAULO BRANCO PRÉSENTE

LE PRINCIPE DE L'INCERTITUDE

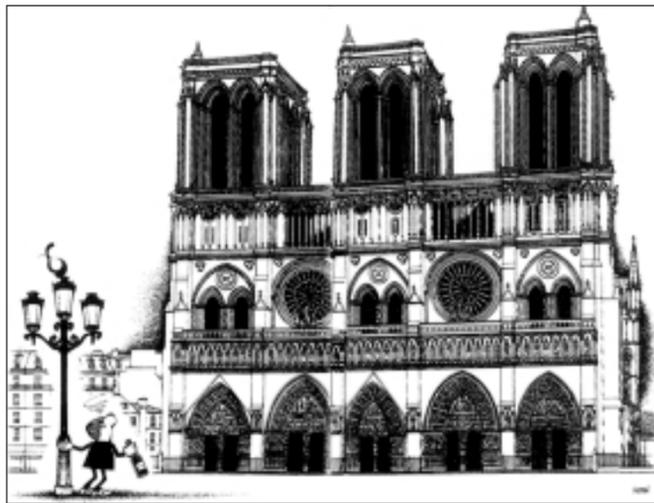
O PRINCIPIO DA INCERTEZA

UN FILM DE MANOEL DE OLIVEIRA
 avec LEONOR BALDAQUE, LEONOR SILVEIRA, ISABEL RUTH, RICARDO TREPA
 et IVO CANELAS, LUÍS MIGUEL CINTRA, JOSÉ MANUEL MENDES

LIBÉRATION France Culture
 SORTIE LE 11 SEPTEMBRE

Propos recueillis par Alain Salles

Exposition L'imaginaire, une voie vers le réel



MARSEILLE Cette première exposition réalisée par Nathalie Ergino, la nouvelle directrice du Musée d'art contemporain de Marseille, en collaboration avec le critique d'art François Piron, ne passe pas inaperçue. Ses dimensions en imposent : toutes les salles d'expositions temporaires du musée sont en effet occupées, le plus souvent par de grandes installations bien calées dans l'espace, comme on ne le fait plus souvent. Mais c'est surtout la distance prise par rapport au gros de la production artistique actuelle que l'on retient. Les artistes qui la

des biais pour toucher au réel. Cela avec le recours de moyens fort divers, allant du dessin narratif à la réalisation d'espaces, en passant par le film et la photo.

L'exposition joue le « *Subreel* » contre un réel banalisé, surmédiatisé, déréalisé. Un autre réel, plus réaliste au fond, nous disent les commissaires. Ceux-ci doivent situer les œuvres par rapport au surréalisme tout en rendant compatibles réel et imaginaire. Il va de soi pour eux que les stimulants de l'imaginaire peuvent aiguïser la perception. Ici, c'est un

composent, ils sont dix-huit, ont en commun d'être concernés par la réactivité contemporaine, sociale et artistique, mais de refuser toute littéralité, toutes données brutes. Plutôt que d'avoir une démarche pseudo-scientifique à la façon des sociologues, ils entendent approcher le réel de l'intérieur, par le vécu, physiquement, psychologiquement. Pour eux, l'étrange et l'onirisme sont

mur d'ampoules électriques dont la variation d'intensité est synchronisée avec le mouvement de l'activité humaine. Signé Carsten Holler, il est doté d'une violence visuelle génératrice d'images hallucinées qui s'impriment durablement sur la rétine. Autre installation à effets éprouvants : *Morphine Landscape*, de Christophe Berdaguer et Marie Péjus. Les deux artistes proposent au visiteur d'arpenter un sol vallonné ponctué par endroits de patch de morphine, et qui est censé être la transcription d'un paysage perçu par la fenêtre d'un TGV lancé à très grande vitesse. *Rorschach Saloon*, de François Curlet, est une invitation à s'asseoir ou s'allonger en choisissant son camp : celui de la vodka ou celui du whisky, cela sur fond de tache à interpréter, avant de contempler un dessin de la façade de Notre-Dame de Paris flanquée de trois tours.

Veronica Janssens préfère remodeler l'espace et créer l'illusion de formes tangibles en utilisant du brouillard artificiel traversé par un rayon lumineux. Un travail qui n'est pas si loin, au fond, du voyage hypnotique par travelling dans les canalisations des égouts de Zurich que proposent Fischli et Weiss. Le film d'Eija-Liisa Ahtila, *Consolation Service* (24 minutes, double projection), qui raconte le processus de séparation d'un couple, nous fait, lui, passer de l'autre côté du mur, sans miroir.

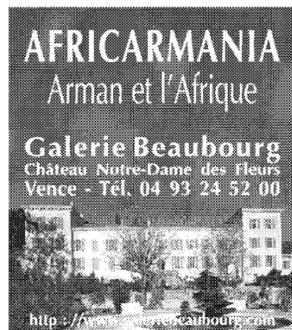
Geneviève Breerette

MAC, Galerie contemporaine des musées de Marseille, 69, avenue de Haïfa, Marseille (Bouches-du-Rhône). Tél. : 04-91-25-01-07. Jusqu'au 13 octobre.

Poésie

PARIS Bohémia Magica-Poeticus

La République tchèque soutient ses poètes. Dagmar Havlova et Petr Janyska, respectivement femme du président Vaclav Havel et ambassadeur à Paris, participeront, le 10, au Théâtre Molière-Maison de la poésie à l'ouverture d'un cycle de lectures de poésie contemporaine tchèque. Premier poète invité de Bohémia Magica-Poeticus, Jan Vladislav assistera aux lectures, en français et dans sa langue, de Jean-Luc Bideau et Ivan Franek. Ces comédiens seront accompagnés au violon par Petr Ruzicka. Le Théâtre Molière reversera l'intégralité de la recette de la soirée aux victimes pragoises des récentes inondations. Théâtre Molière - Maison de la poésie, 157, rue saint-Martin, Paris-3^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-54-53-00. Le 10, à 21 heures. 5 €. Rendez-vous suivants les 12, 17, 19, 24, 26 septembre, 1^{er} et 3 octobre, à 19 heures et 21 heures en alternance.



Jazz

PARIS Hommage à Lionel Hampton

Changement de programme au Jazz-Club Lionel-Hampton. Ce club qui porte, depuis 1984, le nom du grand musicien de jazz, récemment disparu, lui rend un hommage naturel : Lionel Hampton a été accueilli boulevard Gouvion-Saint-Cyr plusieurs fois, notamment pour l'un de ses derniers concerts en Europe. Pour ce Hampton's vibrations, Claude Tissendier et son Big Band remplacent, du 9 au 12 septembre, Jean-Pierre Bertrand & The Boogie. Le saxophoniste et ses musiciens feront résonner dans ses murs l'esprit et la musique de la figure légendaire du jazz. Club Lionel-Hampton, Hôtel Le Méridien Etoile, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17^e. M^o Porte-Maillot. Tél. : 01-40-68-30-42. Du 9 au 12, à partir de 22 h 30. 23 €.

Exposition

AUXERRE Claude Manesse

Surtout connu comme lithographe, Claude Manesse est aussi peintre et auteur d'une œuvre monumentale (33 mètres de long) inspirée par son ami Max-Pol Fouchet. Réalisée en 1978, *La Tentation de Saint-Antoine* est une entreprise hors normes, hors modes. Une peinture âpre et crépusculaire qui mérite d'être méditée. Musée-Abbaye Saint-Germain d'Auxerre, 2 bis, place Saint-Germain, Auxerre (Yonne). Tél. : 03-86-18-05-50. Jusqu'au 30 octobre, tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 18 h 30. 2, 40 €.

Sélection disques classiques

GEORGES APERGHIS

Die Hamletmaschine-Oratorio Françoise Kubler (soprano), Lionel Peintre (baryton), Geneviève Strosser (alto et voix), Jean-Pierre Drouet (percussions et voix), ensemble vocal de la radio de Stuttgart, ensemble Ictus, Georges-Elie Octors (direction)

Lors de sa création il y a deux ans dans le cadre du festival Musica de Strasbourg (*Le Monde* du 7 octobre 2000) *Die Hamletmaschine-Oratorio* avait frappé par sa capacité à transcender, une heure durant, une expression entièrement conditionnée par les tripes. Le disque permet de fouiller à loisir – si l'on peut dire à propos de la thématique d'Hamlet(s) abordée par la langue terrifiante d'Heiner Müller – ce chef-d'œuvre d'art viscéral. On distingue le cœur nu de la musique de Georges Aperghis (né en 1945) dans les interventions de Geneviève Strosser, Ophélie à la candeur déplacée. On relève dans les entrailles d'une hybridation saisissante la possible parenté avec certaines greffes désespérées de Bernd Alois Zimmermann (*Requiem pour un jeune poète*, par exemple). On diagnostique partout un refus de l'attitude consensuelle qui anesthésie aujourd'hui l'avant-garde sous les doigts de nombre de ses praticiens. – P. Gi

1 CD Cypres. Distribué par Intégral.

GIUSEPPE VALENTINI

Concerti grossi e a quattro violini Ensemble 415, Chiara Bianchini (violin et direction) Il y a parfois quelque bonheur à l'ignorance, celui de la découverte – de Giuseppe Valentini (1681-1753), par exemple, élève et rival de Corelli. Pourtant ses *Concerti op. 7* (1710) se démarquent en bien des

points de tout modèle, notamment dans le stupéfiant *Onzième Concerto pour quatre violons*, enregistré par Reinhardt Goebel dans son anthologie italienne publiée chez Archiv Produktion, lequel nous avait étonnée et ravie. Entre humilité fervente et maîtrise orgueilleuse (qualités nécessaires à toute résurrection), veine hédoniste et jubilation populaire, Chiara Bianchini et les musiciens de l'Ensemble 415 rendent pleine justice à un art en mutation. – M.-A. R.

1 CD Zig-Zag Territoires (distribué par Harmonia Mundi).

ERICH-WOLFGANG KORNGOLD

Lieder Dietrich Henschel (baryton), Helmut Deutsch (piano) Enfant prodige, Erich Wolfgang Korngold (1897-1957) a pourtant connu une carrière étrange. Son opéra *La Ville morte*, qu'il ébauche à l'âge de 19 ans, remporte un immense succès... Considéré comme l'un des compositeurs autrichiens les plus prometteurs, Korngold quitte l'Europe pour les Etats-Unis et devient le célèbre compositeur hollywoodien qu'on sait. A son retour en Europe, il ne parviendra jamais à se faire réaccepter comme compositeur de musique « sérieuse ». Participant au revival discographique de ce compositeur, le baryton allemand Dietrich Henschel enregistre à son tour un album consacré aux beaux et expressifs lieder de Korngold, dont beaucoup d'inédits au disque. La voix n'est pas toujours somptueuse, surtout dans l'aigu, mais l'intelligence et la musicalité de ce disciple de Dietrich Fischer-Dieskau emportent la mise. – R. Ma.

1 CD Harmonia Mundi.

CINEMA • Le Festival de Deauville présente le nouveau film de John Frankenheimer

Portrait de Lyndon Johnson en héros shakespearien

DEAUVILLE

de notre envoyé spécial

L'un des meilleurs films du Festival de Deauville cette année, en attendant les présentations, ce week-end, de *Signes* de M. Night Shyamalan (*Sixième sens*, *Incasable*) et de *Bloodwork* de Clint Eastwood, s'appelle *Path to War*, le dernier film de John Frankenheimer, mort en juillet dernier. Produit par la chaîne câblée HBO, *Path to War* est un téléfilm qui doit sa projection à Deauville à l'hommage rendu au réalisateur américain. Il y a pourtant plus de cinéma dans *Path to War* que dans l'écrasante majorité des films produits par Hollywood aujourd'hui qui sont en réalité, dans leur mise en scène et leur construction, des œuvres télévisuelles dont la primeur est réservée au grand écran.

Situé entre 1964 et 1968, durant les quatre années du mandat du président Lyndon Baines Johnson, *Path to War* nous montre comment une administration a plongé son pays dans le bourbier de la guerre du Vietnam. La thèse de John Frankenheimer, qui avait réalisé dans les années 1960 deux films de politique-fiction, *The Manchurian Candidate* et *Sept jours en mai*, aussi admirables que prophétiques, est ici on ne peut plus factuelle : Lyndon B. Johnson est un grand président qui a fait avancer son pays à pas de géant sur le front de la santé, des droits civiques, de la lutte contre la pauvreté et de l'éducation, mais qui porte seul sur ses épaules, par manque de discernement, la responsabilité de la guerre du Vietnam.

Path to War rappelle, par sa description rigoureuse et passionnante des arcanes de la Maison Blanche, *Tempête à Washington* d'Otto Preminger. Mais le scandale ne préoccupe guère Frankenheimer ; c'est

davantage l'exercice du pouvoir, dans ce qu'il a de solitaire, de fragile, et donc d'humain, qui l'intéresse. Son film possède une dimension shakespearienne manifeste, avec cette vision affective de la politique où la frontière entre la grandeur et l'infamie est ténue. Daniel Giat, le scénariste du film, a travaillé plus de dix ans sur *Path to War*, interrogeant plusieurs collaborateurs du président, dont Clark Clifford, Richard Goodwin et Jack Valenti.

LES ETATS D'ÂME D'UN PRÉSIDENT

Cet extraordinaire travail préparatoire ne fait jamais pencher le film du côté d'un document filmé. Au contraire, il nous ramène toujours plus vers le cinéma. Seul un film peut nous montrer aussi bien, et sans démonstration, la schizophrénie de Johnson (Michael Gambon, littéralement possédé par le fantôme de son personnage), qui s'engage dans une guerre à son corps défendant, ou les états d'âme de Robert McNamara (Alec Baldwin est remarquable), le secrétaire d'Etat à la défense, faucon de la première heure, qui réalise rapidement que l'engagement au Vietnam n'offre pas d'issue.

Lorsque McNamara ramasse sa femme dans les toilettes, qui vomit ses tripes, victime d'un ulcère dont l'origine se trouve dans les tourments de son mari, on se trouve plongé dans un cinéma organique que l'on n'imaginait que chez David Cronenberg. *Path to War* n'a pour l'instant pas trouvé de distributeur en France. Il mérite assurément mieux qu'une simple diffusion à la télévision, où il n'a pas sa place. Un tel bijou a besoin du grand écran pour briller de tous ses éclats.

Samuel Blumenfeld



LE GRAND JURY

RTL Le Monde LCI

EDOUARD BALLADUR

Président de la Commission des Affaires Etrangères à l'Assemblée Nationale

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE / 18:30

Patrick Cohen - RTL / Gérard Courtois - Le Monde / Pierre-Luc Séguillon - LCI

RTL VIVRE ENSEMBLE

Jean-Louis Lisimachio, l'écrit est d'or

Depuis sa nomination, le discret PDG d'Hachette Livre a renoué avec les bénéfiques, sans s'aliéner le soutien des éditeurs du groupe

LORSQUE, en décembre 1991, il a été nommé PDG d'Hachette Livre, la branche édition du Groupe Lagardère, les pertes atteignaient quelque 140 millions de francs. En 2001, Hachette Livre a dégagé 440 millions de francs de bénéfice avant impôt. On pourrait s'arrêter là dans la démonstration de la réussite de Jean-Louis Lisimachio. Ou ajouter que cet homme de 57 ans, qu'on avait étiqueté « *bon redresseur, bon cost-cutter* », pur gestionnaire, « *maniaque du sécateur* », dépourvu de toute imagination créatrice, a été cité, après la débâcle de Vivendi, comme l'un des possibles sauveurs de Vivendi Universal Publishing (VUP), le secteur édition du groupe.

A l'évocation de cette rumeur, il se contente, en souriant, d'un « *peut-être cela signifie-t-il que je ne suis pas si mauvais...* ». Flatté, mais probablement peu enclin à quitter le groupe Hachette, qu'il a rejoint en 1982 comme directeur de la branche internationale distribution presse, et où il a fait un parcours sans faute. Mais alors, si VUP était à vendre, inciterait-il le Groupe Lagardère à considérer la question ? Silence absolu. « *No comment.* » La sagesse même dans les circonstances actuelles.

Le silence ou, du moins, en dire le moins possible, préserver sa réputation de PDG discret, voire secret, voilà la règle que semble s'être donnée Jean-Louis Lisimachio. Vêtements : les attributs classiques de l'homme d'affaires. Allure : parfaite et sans surprise. Pas un gramme de trop, coupe de cheveux impeccable. Seul le regard bleu, qui ne parvient pas toujours à dissimuler une réaction, une émotion, un sentiment – handicap des yeux clairs – n'est pas absolument conforme... Parcours professionnel : classique lui aussi. HEC, débuts en 1970 chez Arthur Andersen, entre en 1974 comme directeur financier d'un groupe de sociétés de transport international, en devient le directeur général en 1978, le quitte en 1982 pour Hachette, où il fait sa carrière.

Discours : classique encore. « *Je pense que, pour le poste que j'occupe, c'est un avantage de ne pas être éditeur. Bien sûr, je parle avec les éditeurs, je les vois collectivement une fois par mois, et individuellement aussi, mais je respecte leur liberté éditoriale. On ne peut pas avoir de bons éditeurs à forte personnalité si l'on regarde sans cesse par-dessus leur épaule. Quand il y a un problème grave, on en débat, évidemment. Mais sur environ mille nouveautés en littérature par an, moitié fiction, moitié non-fiction, depuis que je suis là, pas plus d'une demi-douzaine de livres ont posé problème. Non parce que je suis très bon, mais parce que mes éditeurs sont très bons.* » Ce serait banal si ce discours n'était relayé par lesdits éditeurs, qui n'ont pourtant pas tous la réputation d'être des tendres. Oui,

BIOGRAPHIE

► 1945

Naissance à Nice, le 3 juin.

► 1970

Diplômé d'HEC, il débute chez Arthur Andersen.

► 1982

Rejoint le groupe Hachette.

► 1992

En décembre, il est nommé PDG d'Hachette Livre.

ils se sentent libres. Oui, ils se sentent respectés et soutenus dans leur politique éditoriale. Et ils apprécient que leur PDG dise avoir « *une indignation rentrée contre ce refrain : "On publie trop de livres." L'Espagne et l'Angleterre en publient beaucoup plus. Et puis dit-on "Il y a trop de peinture, trop de musique" ?* »

« PAS TRÈS FORT DANS LES PAILLETES »

Cependant, à plusieurs reprises, dans les dernières années, on a entendu que « *Lisimachio [était] sur un siège éjectable* ». Cela l'a-t-il affecté ? « *Non. Moi je ne pense pas que l'entreprise est à moi et que le job m'appartient. On a un poste, c'est provisoire. Mon propos peut paraître "profil bas". Il est simplement réaliste.* » Jean-Louis Lisimachio sait qu'il n'est pas « *très fort dans les paillettes* ». Un anti-Jean-Marie Messier en somme. Mais toujours en poste, avec succès. Ce dont il est le plus satisfait depuis dix ans ? Le redressement, les bénéfiques, « *à la fois un résultat et un moyen de continuer à exister, et d'être libre* ». Ce dont il est le moins content ? « *Ce résultat, je ne l'ai pas bien fait savoir.* »

En fait, Jean-Louis Lisimachio a certainement beaucoup plus de distance avec sa position sociale qu'on ne l'imagine. Lorsqu'il constate que son interlocuteur a peu de considération pour les représentations sociales et beaucoup d'intérêt pour les individus, il se lais-

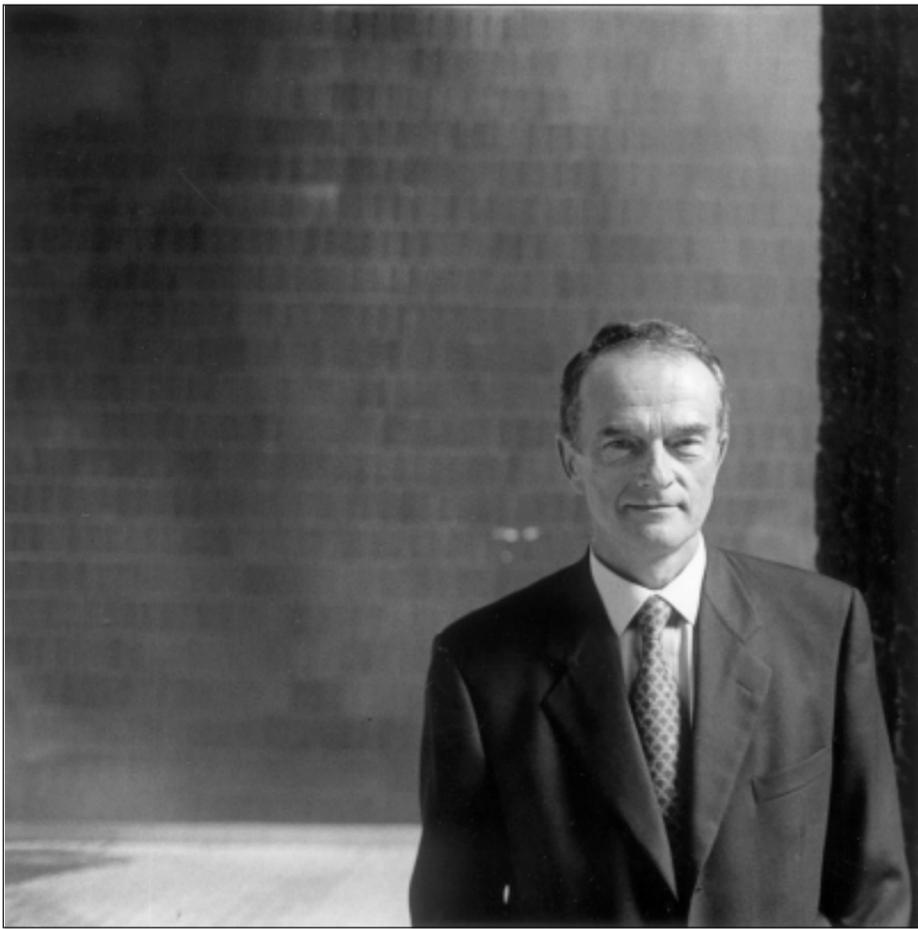
se même aller non à des confidences, mais à des écarts par rapport aux discours convenus, qui éclairaient son parcours, et aussi sa manière d'être, trop ostensiblement lisse. Il explique avec un réel enthousiasme son vœu de continuer à diriger Hachette Livre : « *Quand on a fait ce métier, c'est difficile d'aller ailleurs. Le livre c'est fantastique, c'est l'équilibre des contraintes, la création et la gestion, toutes deux également importantes, mais qui ne se concilient pas forcément aisément. De même, le long terme et le court terme...* »

C'est avec une sorte de timidité qu'il parle de sa passion de toujours pour la lecture, les romans surtout, pour s'évader d'une réalité qui fut rude, douloureuse. Le PDG à la carrière si bien balisée, sortant de l'école qui convient, n'a pas eu un chemin aussi facile que son apparente sérénité le laisserait penser. Le petit garçon né à Nice le 3 juin 1945 avait quatre sœurs aînées. On imagine sans peine la joie du père... A une époque où seules les mères géraient le quotidien des enfants, cet homme a été une exception. C'est lui qui emmenait son fils à l'école, allait le chercher, lui apprenait le monde, veillait à ses études. Il est mort brutalement quand le jeune Jean-Louis avait dix ans. « *Alors, j'ai flotté...* », avoue-t-il. Le brillant garçon est devenu un élève moyen. « *J'allais faire de mauvaises études,*

ou pas du tout. C'est le hasard qui m'a conduit à HEC. » Ce n'était sans doute pas vraiment son désir, il avait sûrement souhaité quelque chose de plus esthétique que le commerce. D'où, sans qu'il l'ait vraiment dit jusqu'à maintenant, son attachement à son poste à Hachette Livre, qui lui a permis de renouer avec des rêves anciens... Dans son œil bleu passe une sorte d'étonnement sur lui-même. Pourquoi a-t-il raconté cela ? On n'insiste pas. Et l'on revient aux affaires.

L'avenir ? « *Une expansion raisonnable.* » Peut-être la consolidation des positions d'Hachette Livre en Grande-Bretagne – le groupe y possède déjà Orion, une maison de taille et de profil éditorial proche du français Albin Michel –, le développement du secteur scolaire en Espagne. « *Mais je ne pense pas qu'il faille se donner une vocation planétaire. Il est plus sain de se limiter à deux ou trois pays* », estime Jean-Louis Lisimachio. Enfin, sur un ton qui signifie, sans agressivité, « *inutile de rebondir sur cette assertion* », il ajoute une phrase, en guise de conclusion : « *Dans les quatre à six mois qui viennent, il va y avoir de gros changements.* » Chez Vivendi, très certainement. Chez Hachette ? La question, en tout cas, est posée.

Josyane Savigneau



FRANCESCO GANTONI

LES GENS DU MONDE

■ La nouvelle idole de l'Amérique s'appelle **Kelly Clarkson**. Devant 23 millions de téléspectateurs (et, ce qui est encore plus important, un tiers de l'audience des 18-49 ans), elle a remporté la finale du concours American Idol, diffusé sur Fox-TV. Disques et vidéoclips suivront.

■ **Jean-Marie Borzeix** a été nommé conseiller du président de la Bibliothèque nationale de France (BNF), **Jean-Noël Jeanneney**, pour la francophonie et les actions extérieures. Directeur de France-Culture, puis PDG de *Télérama*, Jean-Marie Borzeix est également l'auteur d'un rapport sur le droit de prêt et la lecture publique.

■ L'acteur vietnamien **Don Duong** pourrait faire l'objet d'une interdiction professionnelle de cinq ans, se voir retirer son passeport pour la même durée et être condamné à payer une amende pour avoir joué dans le film américain *Nous étions soldats*. Cette production hollywoodienne avait pour vedette **Mel Gibson** et relatait la bataille de la Trang, premier affrontement majeur entre les Etats-Unis et le Vietnam du Nord en 1965. Don Duong y jouait le commandant des troupes de l'ARVN, Nguyen Huu An. Le département de la culture et de l'information de Ho Chi Minh-Ville a estimé que le film, qui circule au Vietnam sous forme de DVD pirates, avait souillé l'image des soldats vietnamiens.

■ La rumeur courait depuis le dernier Festival de Cannes, elle est aujourd'hui devenue un fait : **Brahim Chioua**, directeur général de Studio Canal, qui a quitté ce poste durant l'été, et **Vincent Maraval**, fondateur de Wild Bunch, société de vente et d'acquisition de films, filiale de Studio Canal, vont voler de leurs propres ailes, à l'enseigne de Wild Bunch qui coupera tout lien avec la filiale de production cinéma du groupe Canal+. Ces deux dernières années, Wild Bunch était devenu un partenaire important dans la coproduction internationale de films d'auteur et vient de se lancer dans la production française en intervenant dans le montage financier d'*Irréversible*, de **Gaspard Noé**.

■ Après avoir sollicité et obtenu l'autorisation du Parlement européen de tourner dans son enceinte, les producteurs d'*Effroyables jardins*, que réalise **Jean Becker**, ont finalement renoncé à leur projet. **Gérard Depardieu**, qui incarne un eurodéputé dans le film, devait quitter l'hémicycle en esquissant un pas de danse. Ce geste primesautier avait suscité l'inquiétude du vice-président du Parlement, le socialiste italien **Lorenzo Imbeni**. Finalement, le Parlement avait décidé de faire preuve d'hospitalité et avait chargé **Michel Rocard**, président de la commission de la culture, d'accueillir l'équipe. En pure perte.

TÉLÉVISION

Statues d'une absence

On a beaucoup écrit et glosé sur Camille Claudel, sculptrice à part du début du XX^e siècle, dont la passion tumultueuse avec Auguste Rodin et les liens avec Paul Claudel, son frère cadet, furent pour beaucoup dans la reconnaissance de ses œuvres. Après le long métrage *Camille Claudel* de Bruno Nuytten, avec Isabelle Adjani dans le rôle-titre, Dominik Rimbault se lance dans un documentaire-portrait de l'artiste. L'accompagne Camille dans l'atelier de l'auteur du *Baiser*, évoque la relation de braise et de cendres qui la liera à Rodin – il la statufiera en *Eternelle Idole* –, puis la suit dans son atelier du quai Bourbon où elle connaîtra notoriété et pauvreté, avant d'être internée dans un asile.

L'intérêt de ce film réside surtout dans la palette des statues de l'artiste, en bronze, plâtre ou onyx, de *L'Implorante* ou des statuettes de *La Petite Châtelaine* à la magnifique *Sakountala*, la sensuelle *Valse* ou la japonisante *Vague*, témoignages émouvants d'une vie empreinte du désespoir de vivre dans l'absence de l'aimé. Moins bien traitée est la lecture des lettres de Camille. La voix de Geneviève Page est totalement inadaptée et on en a évacué les délire maniaques de la sculptrice sur les protestants et les juifs pour n'en garder que le côté « *artiste maudite et mal aimée* », renforçant ainsi l'image, trop facilement mythique, de Camille Claudel. – Y.-M. L.

France 5, samedi 7, 23 heures (câble et satellite) et dimanche 8, 9 h 15.

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

► **Origine océan, quatre milliards d'années sous les mers** 8 h 25, Canal+ Il y a cinq milliards d'années, la terre n'était qu'un désert de lave. La première pluie dura des millions d'années et donna naissance aux océans... La vie s'est cantonnée à la cellule pendant près de trois milliards d'années. Puis vint l'apparition de la sexualité... Gérard Calderon a

su éviter le catalogue de fossiles. Il a mis en scène des espèces aquatiques bizarres, proches de celles des origines. La musique de Bruno Coullais fait de ce monde du silence un ensemble vivant. ► **Arrêt sur image** 12 h 35, France 5 Après le débat sur l'interdiction des films pornographiques à la télévision, le CSA a mis au point une nouvelle signalétique. Sur le thème « *Le CSA : censeur ou protecteur ?* », Daniel

Schneiderman reçoit Dominique Baudis, président du CSA, et Divina Frau-Meigs, sociologue, spécialiste des médias.

► Etre américain aujourd'hui

15 h 00, France 5 Après dix années en France, Mike Magidson décide de rentrer avec sa famille, fin août 1991, en Californie. L'« *american dream* » tourne au cauchemar quand il voit les images du 11 septembre à New York. Sur fond de discours patriotiques à la radio, il traverse alors les Etats-Unis, filme amis d'enfance, clochards, touristes, immigrés clandestins, lycéens afro-américains, citoyens américains d'origine arabe, pour savoir comment ces hommes réagissent aux attentats.

► Thema : De neige et de glace, vivre à Père glaciaire

20 h 45, Arte Le réchauffement de la planète serait-il le prologue à une nouvelle glaciation ? Après *La Guerre du feu*, de Jean-Jacques Annaud, le documentaire *Au temps de l'homme d'Ötztal* reconstitue le mode de vie d'Ötztal, l'homme des glaces qui a vécu il y a cinq mille ans et dont la momie a été retrouvée en 1991 dans les Alpes en s'inspirant des analyses effectuées par les préhistoriens sur son corps et les objets autour de lui.

► Urgences

20 h 55, France 2 La nouvelle saison de la série produite par John Wells, deux épisodes chaque fois.

► La Spirale du martyr

22 h 55, France 3 Qui sont les dix-neuf kamikazes islamistes impliqués dans les attentats du 11 septembre ? Témoignages des familles, d'amis, d'anciens terroristes internationaux. Enquête en Egypte, au Liban, en Israël, en Palestine, aux Etats-Unis, en Angleterre, en France.

LUNDI 9 SEPTEMBRE

► C'est mieux ensemble

9 h 20, France 3 Nouvel hebdo sur l'insertion, animé par Nadjette, la jeune présentatrice de Télé Lyon Métropole.

► Mon kanar

17 h 30, France 3 Un journal interactif, dédié aux 8-12 ans. Avec François Pecheux.

► 90 minutes

23 h 00, Canal+ Le magazine d'investigation devient un rendez-vous mensuel. La première enquête est consacrée au 11 septembre 2001 : pouvait-on empêcher les attentats ? La seconde plonge à Dammarie-les-Lys, ville laboratoire de la politique sécuritaire de Nicolas Sarkozy.

RADIO

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

► Dick Rivers, itinéraire d'un enfant du rock

18 h 30, France-Bleu Paris La cityradio, qui émet depuis le 2 septembre sur la capitale, propose une série documentaire pour redécouvrir Dick Rivers. Un programme qui en annonce d'autres puisque le chanteur animera prochainement sa propre émission sur France Bleu.

LUNDI 9 SEPTEMBRE

► Happy call

18 h 30, RTL 2 Pour la première fois depuis sa création en 1996, RTL 2 fait place à une émission de libre antenne, tous les jours à 18 h 30, animée par Christophe Dechavanne.

► Hommage à Henri Dutilleul

20 h 40, Radio Classique

Le 29 mai, le public de la salle

Pleyel ovationnait les œuvres d'Henri Dutilleul interprétées par le violoncelliste Truls Mørk, le violoniste Renaud Capuçon et l'orchestre de Paris sous la baguette de Christoph Eschenbach. Radio Classique diffuse ce concert hommage, parcours musical dans le temps, de *Métaboles* (1961-1964) à *L'Arbre des songes* (1975-1985).

► Musique : spéciale New York

22 h 00, France-Inter France-Inter accorde une large place à la commémoration des événements du 11 septembre dans ses tranches d'information comme dans ses programmes culturels. Ainsi, Valli animera une émission spéciale avec des acteurs de la scène musicale new-yorkaise : les groupes Interpol, Nada Surf et Elysian Fields. Parmi les autres invités, la chanteuse française Li Spector, qui vit à New York.

Cet automne les Tchèques seront Certifiés au Festival d'Île de France !

Retrouvez toute l'information des festivals internationaux de musique sur le site internet www.francefestivals.com

ALAIN LOMPECH

La comédie de la culture

PHILIPPE SOLLERS, Jack Lang, Jean-Jacques Aillagon ministre de la culture du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, sur un plateau de télévision parlant, chez Guillaume Durand, de culture, le vilain mot, de lecture, le joli mot, de Laurent le Magnifique, d'art, d'école, ça sent le roussi.

Sollers parlant d'or, sans grandes illusions, moins parisien que ses ennemis le décrivent, moins vain aussi, fin, drôlissime, vif et désenchanté, savant qui sait à quoi s'en tenir sur l'intérêt des élites pour le savoir, la connaissance, l'histoire, la lecture, la musique qu'il sait et aime. Sans hausser le ton, en madré qui moque son monde, sans l'affronter.

Joignant le geste à la parole, il fait mine de dessiner, de sculpter. « Et j'invite tout le monde à mon exposition, une installation. » On aurait tiqué, si l'on n'avait jamais lu Sollers, si l'on n'avait pas mesuré l'étendue des connaissances de cet écrivain touche-à-tout inspiré, y compris en botanique, si l'on n'avait pas lu cet automne son livre sur Mozart, qu'un bataillon de critiques musicaux s'est empressé de démolir pour deux pétouilles quand bien même il n'était pas pour eux un livre d'écrivain, de passion, d'amoureux, pas un pensum illisible recopié de traviole dans les meilleurs ouvrages.

Pas lui ! il ne va pas s'y mettre. Attaquer l'art contemporain comme les niais. C'est passé de mode. Ouf, il précise vite sa pensée. Parle de musique. On peut passer pour un peintre, pour un écrivain pas pour un musicien, dit-il en substance. C'est sûr que monter sur scène, s'asseoir devant un clavecin, un piano ou prendre un violon et ne pas savoir en jouer, ça se voit tout de suite. En France tout le monde est écrivain, tout le monde est critique de cinéma, tout

le monde est critique littéraire. Tout le monde a son avis sur l'Opéra de Paris : il y en a même qui le publient, sans rien savoir de la musique.

Ce faisant, c'est un peu la confusion née pendant les années Lang que Sollers dégomme en douce. Car tout le monde est aussi artiste. Plus d'arts majeurs et d'arts mineurs. Impossible de dire : « Non, si Mozart vivait aujourd'hui, il n'aurait pas composé Notre-Dame de Paris ! »

On sentait Jack Lang un peu fâché quand même, mais piégé par les rondeurs de Sollers, l'anti-Raffarin. Défendant son bilan, l'ancien ministre dit qu'on lit en France et ressort des chiffres tout à l'heure déjà cités par Aillagon. Sollers, l'air absent ? « Les livres sont achetés, sont-ils lus ? » Lang de repartir sur son bilan : « La Flûte enchantée fera partie des programmes des enfants dès cette année, et c'est nous qui les avons faits. »

Tant mieux, il était temps. Pas besoin de l'école pour apprendre la musique populaire. M'enfin, si la TV pouvait faire un peu plus pour la bonne musique populaire qu'elle nie, on ne se plaindrait pas non plus. Pour la musique classique, ça va. Mais bon, pourquoi la gauche n'a-t-elle pas plus tôt inscrit l'enseignement artistique dans les programmes obligatoires ?

Jean-Jacques Aillagon, calme, si ce n'est revenu de tout, déjà. Il se veut rassurant côté picailleurs. Il a bon espoir. Cet été, il a visité des festivals, a fait bon effet par sa simplicité et l'intérêt manifesté à ses interlocuteurs. Raffarin ? Au fait, il est allé voir quels spectacles ? Puis Christine Angot vient et parle vrai, pas à la Sollers, à la Angot. Plus frontal. Pourquoi est-elle mise en pièces ? C'est un écrivain, pas un compilateur de clichés romanesques. Elle a gagné des lecteurs.

Saint-Tropez vu par les vieux du « banc des mensonges »...

TOULON

de notre correspondant
« Saint-Tropez, ça se mérite. Il y a ceux qui visitent et ceux qui découvrent. » Négligemment appuyé sur sa canne, le vieil homme n'en dira pas plus, saluant en portant la main à la visière de sa casquette, avant de s'éloigner d'une démarche chaloupée.

Avec 5 600 résidents en hiver et 80 000 visiteurs par jour en été, ce gros village a du mal à conserver sa sérénité. Mieux vaut aborder le plus célèbre des ports varois à l'heure où il se refait une fraîcheur à grands seaux d'eau, où l'air n'est pas encore chargé de gaz d'échappement et de friture, où l'on entend le cliquetis des vélos et le chuintement des balais sur les pas-de-porte. Par-delà les quais où les yachts blancs et pansus – tels des bellâtres en smoking étriqué – étalent leur opulence, le vieux port attend le retour des bateaux de pêche ; ils arrivent en hoquetant et, à peine sont-ils amarrés à l'ombre de la tour du Portalet, les pêcheurs débarquent leurs caquettes frétilantes, démaillent leurs filets dans un crépitement d'écaillés et sous les cris des goélands. Des femmes s'en vont, des hommes s'en reviennent, du même pas tranquille, échantonnant quelques mots, des nouvelles de la veille. Un chien court sur la petite plage de la Ponche toute proche. A quelques pas de là, quelques poissonniers apprennent leurs étals où les rascasses et les bonites ont du mal à fermer l'œil, où quelques homards s'agitent sous la toile de jute.

Sur la place aux Herbes, on échange des prénoms et des mots d'affection pour se dire le bonjour à cette heure encore fraîche où l'église sonne huit fois, depuis son clocher jaune et ocre. Il faut alors se laisser tirer vers le haut des ruelles aux noms désuets, vieillottes comme les façades pastel de leurs maisons qui se déhanchent et se fardent outrageusement de vignes vierges et de bougainvillées. On retrouve ici l'ambiance des petits ports italiens.

Rien de très étonnant quand on sait qu'une



5 600 résidents en hiver, 80 000 visiteurs par jour en été.

grande partie de la population de Saint-Tropez est originaire du Piémont – une partie y retourne, en cette fin de période estivale, louant appartements, garages et caves à des tarifs prohibitifs. A l'est, un melon offre un panorama exceptionnel sur le village aux toits de pain brûlé et sur le golfe encombré de bateaux et de brumes marines. Au-delà de la citadelle, dont le Musée naval fait affleurer le passé tropézien, il est agréable de redescendre vers les rivages et la plage encore vierge des Graniers, tout en se réservant une halte au cimetière qui, révérence gardée envers Branssens et Valéry, est bien plus marin que le leur. On y mourrait presque de plaisir, tant il s'alanguit au soleil jusque sur les rochers, dans une mer cobalt rythmée du cliquetis des mâts tout proches.

Un retour s'impose ensuite vers la place des Lices où les platanes ébouriffés jouent les montreurs d'ombres, fantasques cadrans solaires de



Saint-Tropez

la ville, annonçant les prochaines parties de pétanque qui claquent sous leurs troncs vrillés, à l'heure où les baigneurs font le bilan de leurs coups de soleil.

Mais n'est pas joueur qui veut – on peut se mêler aux habitués, mais c'est une autre affaire que d'avoir son casier au Café des Lices... – et n'est pas consacré qui veut en obtenant la petite clé d'un de ces fameux casiers sur lesquels s'inscrivent des prénoms du cru, des noms de célébrités du show-biz. « Suffit pas de faire le clown à la télé », explique laconiquement un habitué de la place qui pourrait même vous confier qui de Patrick Bruel, Eddy Mitchell ou Daniel Hechter « risquerait bien de venir dans la soirée ».

Des marchés colorés du mardi et du samedi aux nuits claquant sous les « carreaux » des parties nocturnes, la place est ce cœur de ville qui égrène ses heures et le temps depuis les shorts d'embonpoint du matin jusqu'aux lins grêges du soir. Assis, on peut goûter aux douceurs crépitantes du soleil qui recompose, derrière les yeux mi-clos, les pointillés mauves, jaunes et bleus des toiles de Signac exposées au Musée de l'Annonciade. C'est dans sa complicité, dans celle de Bonnard, de Marquet ou de Camoin que l'on peut alors affronter le port où des grappes de badauds recherchent l'ombre des stars, s'ébaudissent devant les déjeuners sur yachts de ceux qui jouent à faire semblant.

A cette heure où Saint-Trop' se met en scène, mieux vaut retourner sur le môle Jean-Réville. C'est là que se retrouvent quelques anciens qui ont mérité de pérorer sous une plaque émaillée, bleue et réglementaire : « Banc des mensonges ». Rivalisant d'imagination et d'audace pour dire des menteries, ils offrent à chacun ce plaisir de l'après-midi. Au cœur de l'illusoire et du paraître, c'est un délice de vivre des mensonges... authentiques.

José Lenzini

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Accident aérien à Farnborough

L'EXPOSITION DE FARNBOROUGH a fermé ses portes. Sur le terrain, où, pendant une semaine, des techniciens du monde entier se sont retrouvés pour admirer les dernières créations de la construction aéronautique britannique, il ne reste plus ce matin lundi qu'une poignée d'hommes qui s'interrogent, devant les débris du De Havilland, sur les causes de la catastrophe de samedi après-midi. A peine venait-on d'entendre la tri-

ple explosion provoquée par la traversée de la « barrière » sonique que l'appareil sortait de son piqué pour faire un tour de piste à cinquante mètres au-dessus des têtes. Le public émerveillé suivait des yeux la course du DH-110. Le bolide vira pour faire un second passage à une vitesse de 1 100 à 1 200 kilomètres à l'heure. Alors qu'il arrivait au-dessus du centre de l'aérodrome, il redressa brusquement le nez et se brisa d'un seul coup

sans qu'on perçoive la moindre explosion. L'un des deux turbo-réacteurs était tombé au milieu d'une foule compacte qui avait trouvé un excellent observatoire sur une petite colline, non loin de la piste. On compte vingt-huit morts et soixante-trois blessés, dont quarante-quatre se trouvent encore à l'hôpital.

Jean Wetz
(9 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **La semaine en images.** Chaque samedi, lemonde.fr met en ligne un portfolio retraçant les événements des jours précédents. A découvrir sur la page d'accueil.
■ **Nouvelles technologies.** Notre entretien hebdomadaire. Cette semaine, il s'agit du professeur Jacques Marescaux, l'un des fondateurs de l'université virtuelle Websurg, spécialisée en chirurgie et basée à Strasbourg.
■ **L'actualité** à tout moment sur lemonde.fr

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 13

Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies :
http://interactif.lemonde.fr

Guide culturel : http://aden.lemonde.fr

Marché de l'emploi :

http://emploi.lemonde.fr

Site éducation : http://educ.lemonde.fr

Marché de l'immobilier :

http://immo.lemonde.fr

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

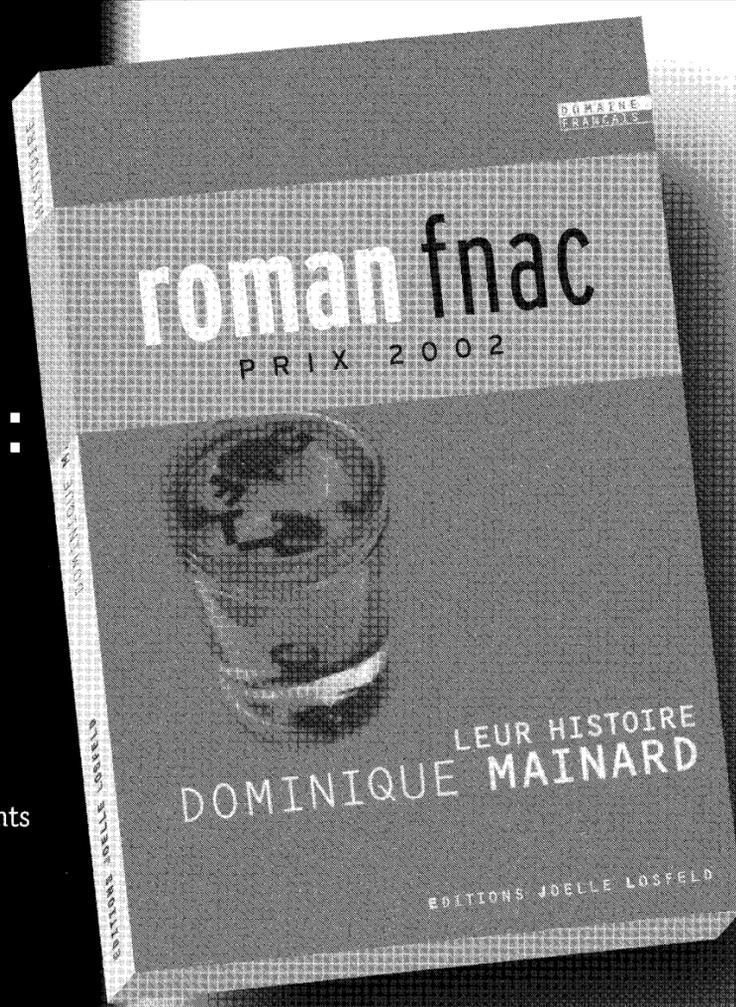
En vente : « Messier, l'histoire vraie ».

► Tirage du Monde daté samedi 7 septembre 2002 : 578 766 exemplaires. 1 - 3

Un grand jury, pour un premier Prix : le Roman Fnac 2002

Attribué en toute indépendance par 275 adhérents et 354 libraires de la Fnac qui ont lu cet été en avant-première les romans de la rentrée.

Naturellement sur www.fnac.com



fnac.com

Le Monde

ARGENT

ÉPARGNE

DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 2002

PLACEMENTS

RETRAITE

Les 450 000 adhérents du CREF (complément de retraite des fonctionnaires) ont jusqu'au 15 septembre pour décider ou non de quitter ce régime facultatif de retraite complémentaire. La note risque de toutes façons d'être salée

p. IV

MARCHÉ DE L'ART



J. KUGEL

Les prix des cartes géographiques, des globes terrestres et célestes restent le plus souvent relativement abordables. Pour les pièces les plus rares, les enchères peuvent dépasser les 2 millions d'euros

p. IV

INDICE NIKKEI

En point à la Bourse de Tokyo



Source : Bloomberg

BOURSE

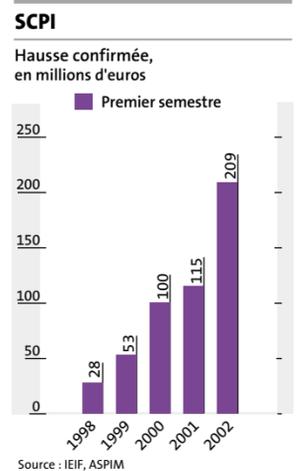
La Bourse japonaise se trouve à son plus bas niveau depuis dix-neuf ans. Les opérateurs attendent les nouvelles mesures gouvernementales destinées à relancer l'économie. Malgré un rebond vendredi, les marchés ont été mal orientés cette semaine

p. VII

CETTE SEMAINE

Paielements transfrontaliers : la Commission européenne a présenté le 2 septembre un guide qui informe les consommateurs des possibilités offertes par le réseau de règlement extrajudiciaire des litiges en matière de services financiers transfrontaliers, baptisé Finnet et lancé en 2001. Il peut être obtenu auprès du centre d'appel Europe Direct (00-800-6789-1011).

SCPI : la forte hausse de la collecte nette des sociétés civiles de placements immobiliers (SCPI) est confirmée par les statistiques publiées fin août par l'Institut de l'épargne immobilière, qui a atteint 209 millions d'euros au premier semestre, soit une progression de 82 % par rapport au premier semestre 2001. Cette évolution va de pair avec la concentration accrue du secteur et une relance du marché secondaire (revente des parts).



Source : IEIF, ASPIM

LA BOURSE

ÇA NE S'IMPROVISE PAS

Voir page 5

Les actions préférées des gérants

Les gérants de fonds de placement sont plus nombreux à penser que l'année 2003 verra la Bourse augmenter de nouveau. Mais tous les titres ne pourront en bénéficier

Paradoxe : c'est au moment où les marchés d'actions traversent une crise, une des plus graves depuis plusieurs années, que le nombre des actionnaires atteint, en France, un niveau presque record. Tandis que l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a perdu encore plus de 30 % depuis le début de l'année, le nombre d'actionnaires individuels en France a progressé de 1 million entre le printemps 2001 et le printemps 2002. 15,9 % des Français âgés de 15 ans et plus, soit 7,1 millions de personnes, sont désormais actionnaires. Cette étonnante progression s'explique par la mise en Bourse du Crédit agricole, un établissement (le premier auprès des particuliers) qui a pesé de tout son poids pour faire souscrire ses clients, plutôt que par un appétit des Français pour les actions.

Il y a fort à parier que le nombre d'actionnaires devrait, sinon baisser, du moins stagner dans les prochains mois, si les marchés devaient rester mal orientés. Déjà en Allemagne, où aucune opération de grande envergure n'a eu lieu, le nombre d'actionnaires et de détenteurs de fonds d'investissement a reculé de 14 %, au premier semestre par rapport au premier semestre 2001, en raison du fort recul des Bourses mondiales et des révélations de falsifications de bilans d'entreprises. A la fin juin 2002, à peine 11,6 millions



PAUL GENDROT

d'Allemands étaient actionnaires, soit 18 % de la population. En France, le découragement gagne les actionnaires d'anciennes vedettes de la cote parisienne comme Alcatel, Vivendi ou France Télécom. Un nombre croissant d'épargnants se tourne vers des produits sûrs : le bon vieux Livret A, qui a récolté 115 millions d'euros au premier semestre, les « superlivrets » proposés par des établissements comme ING Direct ou Covefi, qui peuvent rapporter près de 3,5 % nets d'impôts, ou les fonds dits garantis, largement diffusés par les grands réseaux bancaires. Pourtant, c'est peut-être le moment de profiter du marasme de la Bourse.

D'abord parce que la prime de risque des actions, qui mesure la différence de rémunération entre une action et une obligation, n'a jamais été aussi élevée depuis de nombreuses années. Autrement dit, le rendement attendu des actions est

très sensiblement supérieur à celui des obligations.

Ensuite, les gérants européens de sicav et de fonds communs de placement se veulent optimistes. Selon l'enquête mensuelle conduite en août par Morningstar – un organisme qui analyse la performance de fonds –, les professionnels de l'investissement anticipent un rebond des marchés d'ici à la fin de l'année. Les trois quarts d'entre eux pensent que les marchés boursiers seront repartis à la hausse d'ici à la fin décembre, la moitié d'entre eux estimant que cette reprise aura lieu au cours du quatrième trimestre. Le nombre de professionnels convaincus que la hausse pourrait dépasser 15 % en 2003 a même augmenté (16 % au mois d'août contre 3 % au mois d'avril). Cet optimisme doit être tempéré, car la proportion de gérants qui pensent que les marchés peuvent encore se détériorer augmente aussi (4 %, contre 0 % en avril).

Ceux qui veulent investir en Bourse doivent se montrer particulièrement sélectifs. On peut gagner de l'argent en Bourse « à condition de sortir des chemins battus », prévient Gérard-Augustin Normand, président de Richelieu Finance, une société de gestion dont les produits résistent au plongeon des marchés.

Joël Morio

Lire pages II et III

TENDANCE

Les loyers flambent

TOUTES LES ENQUÊTES constatent une hausse des loyers vigoureuse et continue depuis fin 1997. L'Observatoire des loyers des propriétaires la chiffre à près de 2 % l'an, une moyenne largement dépassée dans les grandes agglomérations. L'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne estime la hausse annuelle moyenne à 4,1 % dans la capitale, à 3,8 % dans la petite couronne (départements limitrophes de Paris) et à 3,7 % au-delà. Le Conseil supérieur des administrateurs de

sur des critères de statut social et professionnel, dans une surenchère de garanties et de cautions excluant bien souvent les étrangers, les précaires, les étudiants, les intérimaires et toute personne qui ne dispose pas du soutien de sa famille, de sa banque ou de son employeur.

La pénurie locative sonne également le retour des petits arnaqueurs, comme les marchands de listes qui ne tiennent pas leurs coûteuses promesses. Elle encourage la location meublée, qui n'ac-

Une surenchère de garanties exclut quiconque ne bénéficie pas du soutien de sa famille, de sa banque ou de son employeur

biens la situe, lui, à 4,9 % dans Paris, au premier semestre 2002. Les plus fortes hausses s'observent à l'occasion des changements de locataires, d'autant plus amples que la durée d'occupation a été longue ou que des travaux de rénovation ont été réalisés.

Cette flambée des loyers n'est une bonne nouvelle pour personne. Elle écarte les classes moyennes des quartiers centraux : instituteurs, infirmières, policiers ne peuvent, par exemple, plus envisager d'habiter la capitale ; dans les zones de tourisme, comme la Côte d'Azur, les employés des services qui font la richesse de cette activité sont introuvables, faute d'habitat accessible. Un effet pervers de la cherté des loyers est que la sélection des locataires se fait non seulement par l'argent mais aussi

corde au locataire qu'un bail précaire.

La hausse des loyers ne fait pas non plus l'affaire des bailleurs les plus professionnels, qui respectent scrupuleusement les règles de protection des locataires et d'évolution des loyers et déclarent tous leurs revenus : leurs rendements locatifs avant impôt s'améliorent mais la fiscalité les érode durement, jusqu'à préférer être déficitaire. L'immobilier locatif ne devient, en effet, rentable que par les réductions d'impôt qu'autorise un revenu foncier négatif. La location de logements devrait être considérée comme une activité économique à part entière, productrice de richesses et imposée comme les autres revenus professionnels.

Isabelle Rey-Lefebvre



2700 chercheurs inventent la beauté de demain.

PARCE QUE VOUS LE VALEZ BIEN.

L'ORÉAL
PARIS

www.lorealparis.com

Comment les gestionnaires s'adaptent à la baisse

Les Bourses se sont effondrées cet été, et le CAC 40 a perdu la moitié de sa valeur depuis septembre 2000. Les gérants de fonds restent prudents, et s'attachent à se forger une opinion solide sur chaque société

Soyons honnêtes, je n'imaginai pas que les marchés puissent continuer à baisser. » L'aveu de Roger Polani, président de la Société privée de gestion de patrimoine (SPGP), dont les produits sont pourtant bien classés, reflète l'humeur des gérants de fonds après un été meurtrier pour les Bourses mondiales. Depuis trois mois, l'indice Dow Jones a perdu près de 14 %, le Nasdaq près de 20 %. En Europe, les reculs ont été encore plus spectaculaires : 19 % pour la Bourse de Londres, 23 % pour celle de Paris et près de 28 % pour le marché allemand !

Certains titres, dont on pensait qu'ils avaient touché leur plus bas, ont continué leur dégringolade. Symbole de cette déroute, l'action France Télécom est tombée à moins de 10 euros cette semaine. Pis : « La baisse des valeurs technologiques s'est propagée à d'autres secteurs comme ceux de l'énergie, de la finance ou de la consommation », note Sophie Plantey, gérante de Tricolore Rendement (deuxième fonds d'actions françaises sur un an et troisième sur trois ans) de la Compagnie financière Edmond de Rothschild.

Devant de telles déconvenues, le moral des gestionnaires n'est pas au beau fixe. Certes, beaucoup d'entre eux pensent « le pire est derrière nous », mais ils sont de plus en plus nombreux à admettre que la baisse n'est peut-être pas



terminée. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de brusques mouvements de hausse, comme au début août. « Il existe beaucoup de liquidités qui peuvent revenir vers les Bourses au bénéfice d'une bonne nouvelle », constate-t-on chez NSMD Gestion.

Mais cet argent peut repartir aussi vite pour s'investir sur des marchés plus sûrs comme les obligations. Une chose semble certai-

ne : les Bourses devraient continuer à jouer au Yo-Yo pendant un certain temps.

MAUVAISE CONJONCTURE

Pour le moment, les gestionnaires nettement acheteurs se font rares. Il faut dire que, même avec un indice CAC 40 qui a perdu plus de la moitié de sa valeur depuis 4 septembre 2000, date du record de 6 922,33 points, les gérants ne trouvent pas les cours particulièrement attractifs. « La valorisation des marchés est plus attrayante aujourd'hui qu'il y a quelques mois. Toutefois, avec des actions qui se payent entre 16 et 17 fois les bénéfices de 2003, on ne peut pas dire qu'elles sont bon marché », juge-t-on chez NSMD Gestion.

Sans compter qu'avec les baisses de certains titres, « le ratio cours sur bénéfice comme critère de choix d'une valeur n'est plus pertinent », se lamente Gérard-Augustin Norman, gérant de Richelieu France (sixième fonds d'actions françaises sur un an et trois ans).

Didier Le Ménestrel, le gérant d'Agressor (deuxième fonds d'actions françaises sur un an et trois ans), est un des seuls à juger les actions bon marché, tout en reconnaissant que de nouvelles baisses sont à craindre.

L'exercice de sélection d'une action est d'autant plus délicat que la conjoncture économique sur les deux rives de l'Atlantique n'est guère porteuse, ce qui n'aidera pas les entreprises à améliorer leurs résultats. « Il est probable qu'il faille réviser les bénéfices des sociétés. Ils pourraient être en baisse au second semestre. Dans un premier temps, les entreprises ont bien géré le ralentissement économique en coupant leurs dépenses et en vidant leur stock pour maintenir leurs marges. Cela ne suffira pas si la reprise n'est pas au rendez-vous », analyse Thierry Flecchia, gestionnaire d'Oddo Avenir (quatrième fonds d'actions françaises spécialisé sur les petites et moyennes capitalisations et troisième sur trois ans). Enfin, la perspective d'une nouvelle confrontation en Irak n'est pas de nature à rassurer des investisseurs déjà craintifs après les scandales financiers du type Enron.

Face à de telles incertitudes, les gérants continuent de faire preuve de prudence. Ainsi, les fonds qui s'en tirent le mieux sont ceux qui n'ont pas investi et qui ont conservé une part de liquidité importante ! Roger Polani, gérant de RP Sélection France (septième fonds d'actions françaises sur un an et premier sur trois ans), estime à seulement 50 % sa réelle exposition à l'évolution des marchés.

Les placements monétaires sans risque représentent environ 22 % des investissements, 25 % sont placés sur des actions sans risque, comme Castorama, qui ont fait l'objet d'une offre publique d'achat. Même Marc Tournier, le gestionnaire d'Ulysse (cinquième fonds d'actions françaises sur un an et quatrième sur trois ans), qui se place du côté des acheteurs au niveau des cours actuels, reconnaît qu'il détient une part impor-

tante de liquidité. « La donne a changé, nous devons faire plus attention qu'avant, même pour des sociétés qui nous apparaissent à des niveaux d'achat », explique-t-il.

Les gérants qui se contentent d'acheter les valeurs figurant dans les grands indices boursiers ne peuvent espérer résister à la baisse. Alors qu'ils avaient été favorisés lors de l'euphorie boursière, les gestionnaires qui suivent ces repères (benchmarks, en anglais) enregistrent des résultats médiocres.

« LA PLUS-VALUE DU PAUVRE »

L'heure de la revanche des « petits » a sonné. Les fonds des grands réseaux bancaires, dont la gestion est « benchmarkée », réalisent des performances bien inférieures à celles de petites sociétés de gestion spécialisées dans la sélection de valeurs. De même, les entreprises de taille moyenne ont souvent un parcours boursier bien plus enviable que les vedettes de la cote. « Il s'agit souvent d'entreprises familiales, dont la gestion a été prudente et dont l'activité est moins dépendante de la conjoncture internationale », explique M. Tournier. Toutefois, choisir une entreprise de petite taille n'est pas la panacée. Les gérants qui tirent leur épingle du jeu sont ceux qui se forment une opinion solide sur une valeur : « Mon métier n'est pas de prévoir si l'on va connaître une récession mondiale mais d'avoir une conviction forte sur une société », estime Didier Le Ménestrel.

Autre changement : les gestionnaires retrouvent les vertus des entreprises qui versent d'importants dividendes. Au moment de l'envolée des marchés, « le dividende était considéré comme la plus-value du pauvre. Aujourd'hui, le marché pense que les entreprises dont le rendement est élevé montrent leur capacité à résister à la crise », constate Emmanuel Soupre, responsable de la gestion actions européennes chez NSMD Gestion.

Joël Morio

3 QUESTIONS

À JEAN-PIERRE HELLEBUYCK, DIRECTEUR DE LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT CHEZ AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS



1 Depuis plus de deux ans, les Bourses mondiales enregistrent de fortes chutes. Sommes-nous dans un mouvement baissier durable ?

Une chose est sûre : la tendance qui s'est manifestée entre 1982 et 1998 est terminée. Pendant cette période, les actions ont été réévaluées de 15 % à 20 % par an, grâce à une baisse de l'inflation et des taux d'intérêt. Aujourd'hui, la Bourse ne bénéficie plus des mêmes moteurs. Nous pouvons espérer un rendement des actions légèrement supérieur à la croissance de l'économie, et une performance meilleure que celle des obligations, soit 7 % à 8 % l'an en moyenne. Le marché devrait évoluer à l'intérieur d'une bande, comme lors des années 1970. Ainsi, l'indice Standard and Poor's de la Bourse de New York pourrait évoluer entre 700 et 1 400 points pendant plusieurs années, loin des plus hauts qu'il a touchés au début de la décennie.

2 Doit-on redouter une situation à la japonaise, où, après l'éclatement d'une bulle spéculative au début des années 1990, la Bourse n'est pas parvenue à se redresser ?

Il est incontestable que les marchés d'actions craignent une déflation par la dette, similaire à celle observée au Japon depuis plusieurs années. Toutefois, la situation en Europe et aux Etats-Unis est différente de celle qui prévaut dans l'Archipel : le marché immobilier se porte bien, et le système bancaire est apparemment en bon état. Néanmoins, la marge de manœuvre des autorités est limitée. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a largement entamé son stock de munitions en utilisant, à plusieurs reprises, l'arme de la baisse des taux d'intérêt pour donner de l'oxygène à une économie qui risquait de s'asphyxier. L'Europe s'est, pour sa part, enfermée dans un corset en fixant des limites en termes de déficit budgétaire et d'inflation, ce qui a privé d'outils dans la conduite de la politique économique.

3 Quels pourraient être les signes précurseurs d'un rebond des Bourses ?

Il faut surveiller l'économie américaine. Après le trou d'air de cet été, on peut espérer que les troisième et quatrième trimestres seront meilleurs, si le moral des consommateurs ne flanche pas. Au Japon, les indicateurs ne sont pas mauvais. Mais c'est la situation en Europe qui me paraît la plus préoccupante. La décision du nouveau gouvernement allemand de relever ou non les impôts sera également un signe déterminant. On attend des autorités européennes qu'elles prennent des décisions pour stimuler la consommation et relancer la machine économique.

Propos recueillis par J. Mo.

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LES PRODUITS GARANTIS

Les fonds garantis qui promettent de verser une partie des hausses de la Bourse tout en offrant la garantie de retrouver sa mise initiale (moins les droits de souscription) rencontrent un grand succès auprès d'épargnants inquiets de la chute des actions. Mais la commercialisation de ces produits pose souvent problème, la garantie étant parfois soumise à des conditions pas toujours clairement expliquées. Début août, la Commission des opérations de Bourse (COB) a lancé une consultation publique sur ces fonds à formule. Elle vise en premier lieu à décrire plus précisément la nature et le fonctionnement de ces produits pour ensuite « identifier les questions spécifiques qu'ils peuvent poser ».

Les observations ou suggestions des gestionnaires et investisseurs (particuliers et professionnels), doivent être formulées avant le 15 septembre 2002 auprès de la COB par message électronique adressé à rel-pub@cob.fr et feront l'objet d'une synthèse que la Commission rendra publique.

Des conseils souvent payants

C'est la troisième fois, depuis la création du « Monde Argent », que nous demandons aux meilleurs gestionnaires de fonds, ceux qui délivrent les meilleures performances dans leur catégorie sur un an, de recommander des titres à l'achat. Début mai et début novembre 2001, nous avions interrogé une douzaine de gestionnaires. Leurs recommandations se sont-elles révélées payantes ? Globalement, oui.

Sur les onze valeurs préconisées par les trois gérants contactés en mai 2001, seules trois - Business Objects (- 52 %), Equant (- 74 %) et Orange (- 54 %) - connaissent une chute supérieure à celle de l'indice CAC 40, qui a plongé de 52 % au cours de la période. Une action - Pernod Ricard -, recommandée par Jean-Charles Mérieux de la Compagnie financière Edmond de Rothschild, parvient même à enregistrer un gain de 15 % au cours de ce même laps de temps. Imaginons qu'un épargnant ait placé 100 euros sur chacun des onze titres recommandés par les gérants, il récupérerait aujourd'hui 830 euros (sans tenir compte des éventuels dividendes que lui auraient procurés ces titres), contre seulement 664 euros s'il avait misé la même somme sur l'ensemble des titres de l'indice CAC 40.

Les résultats sont encore plus satisfaisants pour les titres recommandés début novembre 2001. Seules trois valeurs sur les douze valeurs préférées des gérants - SCOR (- 47 %), Orange (- 41 %) et Technip Coflexip (- 38 %) - accusent des pertes supérieures à la baisse de l'indice CAC 40, qui a cédé 22 % au cours de la période. Ces trois titres étaient pourtant appréciés par Roger Polani, de la SPGP à l'époque, un choix qui ne l'a pas pénalisé. Les produits

de ce gérant continuent de résister à la baisse des marchés et se placent dans le haut des classements.

Quatre actions recommandées par les gérants - Altédia (- 5 %), Lafarge (- 4 %), Marionnaud (- 13 %) et Sagem (- 0,5 %) - enregistrent des baisses. Les autres affichent des gains qui varient de 15 % à 39 %, dont, parmi les meilleures progressions, celles de Bonduelle (+ 39 %) et de Seb (+ 48 %). Le premier titre avait été recommandé par Michel Barthe, gestionnaire de Mid France, un fonds de la Financière Atlas ; le second, par Thierry Flec-



chia, le gérant d'Oddo Avenir. Un actionnaire qui aurait placé 100 euros sur chacune des douze valeurs conseillées à la fin octobre par les gérants interrogés récupérerait sa mise, alors qu'il n'aurait plus que 930 euros s'il avait placé la même somme sur les valeurs du CAC 40. Un résultat honorable dans une conjoncture difficile.

J. Mo.

Les lecteurs peuvent réagir à ce dossier en envoyant un courriel à hockcliffe@lemonde.fr. Nous ne pourrions cependant assurer une réponse à tous les messages.

LES DIX MEILLEURS FONDS

| Nom du fonds | Etablissement gestionnaire | Valeur de la part en euros | Performance sur un an en % | Performance sur trois ans en % |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| D'actions européennes | | | | |
| JPMF Europe Dynamic A-EUR | JP Morgan Fleming | 8,52 | - 0,65 | ND |
| LIP Europ Front Eq | Llyods TSB | 77,35 | - 1,73 | - 11,72 |
| Pioneer Top Europ Players E | Pioneer Investments | 3,94 | - 7,22 | ND |
| Franklin Mut Europe A Acc \$ | Franklin Templeton | 10,29 | - 8,49 | ND |
| Europe Rendement | Cie financière E. de Rothschild | 49,46 | - 8,19 | ND |
| Mondinvest Europe | HDL Finance | 377,34 | - 8,19 | 12,43 |
| JPMF Europe Strat Value A-EUR | JP Morgan Fleming | 10,29 | - 9,22 | ND |
| Fidelity Fds European Agg | Fidelity Investments | 9,51 | - 11,58 | ND |
| Uni-Global Europe Min Var (EUR) | Unigestion | 763,46 | - 12,78 | ND |
| D'actions françaises | | | | |
| Tocqueville Dividende C | Tocqueville Finance | 10,97 | 9,45 | ND |
| Agressor | Financière de l'échiquier | 650,18 | 3,9 | 51,75 |
| Tricolore rendement | Cie financière E. de Rothschild | 138,75 | - 0,98 | 59,87 |
| Richelieu spécial | Richelieu Finance | 112,50 | - 5,57 | ND |
| Ulysse C | Tocqueville Finance | 23,52 | - 8,66 | 40,99 |
| Richelieu France | Richelieu Finance | 229,28 | - 10,58 | 17,37 |
| RP Sélection France | SPGP | 73,78 | - 11,01 | 123,68 |
| Valfrance | Prigest gestion | 786,57 | - 13,75 | 2,1 |
| GPK 5000 | GPF gestion | 1 038,21 | - 13,93 | 8,84 |
| BSO France | BSO | 246,12 | - 14,33 | - 6,1 |
| D'actions françaises spécialisés sur les petites et moyennes capitalisations | | | | |
| IDE France Dynamisme | Sogip | 2 474,63 | 2,71 | 77,33 |
| RP Sélection Mid Cap | SPGP | 103,25 | - 0,39 | ND |
| Objectif Second Marché | Lazard gestion | 455,17 | - 6,47 | 49,89 |
| Oddo avenir | Oddo gestion | 634,10 | - 8,31 | 57,85 |
| Fonvalreg | Gémovaleur | 55,21 | - 8,35 | 2,58 |
| Fima France PME | Fortis | 293,77 | - 8,39 | 29,25 |
| Pinatton France | Oddo gestion | 55,58 | - 8,79 | 40,34 |
| Centrale action avenir | CCR Actions | 263,62 | - 8,89 | 53,62 |
| Madeleine avenir | Oddo gestion | 81,89 | - 9,14 | ND |
| Victoire France Opportunité | Victoire asset management | 129,71 | - 12,34 | 17,04 |

Source : Standard & Poor's

ND: non disponible - Performance arrêtées le 23/08/2002

DOSSIER

LES ACTIONS PRÉFÉRÉES DES GÉRANTS

Douze valeurs pour des marchés incertains

ALAIN AFFLELOU

La société du célèbre distributeur de lunettes a connu une introduction en Bourse plutôt difficile. Elle a dû reporter son introduction en Bourse, qui a eu finalement lieu le 10 avril 2002, avec un prix et un nombre de titres vendus moins importants que prévu au moment où l'opération avait été lancée. Lors de son dernier exercice, qui s'est clos le 30 avril, la société Alain Afflelou a vu son chiffre d'affaires progresser de 15 % par rapport à l'exercice précédent. L'enseigne, qui comptait 488 magasins au 30 avril 2002, a enregistré des ventes de 353,7 millions d'euros, en augmentation de 8,4 % par rapport au 30 avril 2001. Le résultat d'exploitation de la société est stable par rapport à l'année précédente, alors que le résultat net a augmenté de 13 %.

L'avis de Roger Polani, gestionnaire de RP Sélection France : « La société a été introduite à un mauvais moment et à un cours un peu élevé. Aujourd'hui, le titre est délaissé et apparaît fortement décoté, alors que la société connaît une forte croissance externe. Il se paye seulement environ 8 fois les bénéfices de l'année prochaine. Pourtant, l'activité de l'entreprise donne une assez bonne visibilité sur ses résultats futurs. »

Cours le plus haut de l'année : 15,45 euros ; cours le plus bas de l'année : 8,72 euros.

ALAIN AFFLELOU

Cotée en euros à Paris



Source : Bloomberg

CRÉDIT LYONNAIS

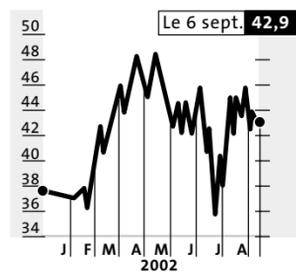
Avec une hausse de plus de 17 % depuis janvier, le Crédit lyonnais est une des rares actions de l'indice CAC 40 à progresser. L'ancienne banque publique en quasi-faillite, aujourd'hui en bonne santé, est très courtisée. L'Etat, qui détient encore 9,5 % de son capital, pourrait céder cette participation d'ici à la fin de l'année. Le Crédit agricole, qui détient déjà directement 10,5 % de la banque, fait figure de favori pour reprendre la part de l'Etat. Mais le groupe allemand Allianz, actionnaire du Crédit lyonnais à hauteur de 9,78 %, souhaite préserver ses accords commerciaux avec la banque. La Société générale et BNP Paribas, qui sont aussi actionnaires, pourraient voir d'un mauvais œil la prise de pouvoir de la « banque verte ». Le Crédit lyonnais pourrait donc faire l'objet d'une bataille boursière, d'autant plus que le pacte d'actionnaires, passé au moment de la privatisation de la banque, vient à expiration à la fin de juillet 2003.

L'avis de Xavier Delaye, gérant de DNCA Evolutif (DNCA Finance) : « Si le Crédit agricole acquiert la participation de l'Etat, il ne devrait pas en rester là et pourrait lancer une OPA sur la banque. Le titre a un intérêt spéculatif tout en étant peu risqué. »

Cours le plus haut de l'année : 48,29 euros ; cours le plus bas de l'année : 35,89 euros.

CRÉDIT LYONNAIS

Cotée en euros à Paris



Source : Bloomberg

FONCIÈRE LYONNAISE

Cette filiale de l'assureur britannique Commercial Union a vu son bénéfice net du premier semestre baisser de 61,9 % par rapport à la même période en 2001. La société explique cette chute par « l'importance des plus-values de cessions qui avaient augmenté le résultat exceptionnel du premier semestre 2001 ». Le chiffre d'affaires de la société a progressé quant à lui de 14 %. La Société foncière lyonnaise détient un patrimoine immobilier de près de 2,6 milliards d'euros concentré à Paris. Elle a pris, en mai, une participation dans un ensemble de sociétés immobilières qui détiennent des bureaux et des commerces situés dans les 8^e et 16^e arrondissements de Paris ainsi que la Galerie des Champs.

L'avis de Gérard-Augustin Normand, gérant de Richelieu Spécial et de Richelieu France, président de Richelieu Finance : « La valeur actuelle de l'action fait apparaître une décote par rapport à celle de l'actif net réévalué de la société. La

Foncière lyonnaise appartient à un secteur en pleine restructuration, comme en témoigne le rachat de Simco par Gecina. Commercial Union pourrait être tenté de vendre une filiale qui n'est pas stratégique, ce qui donne à l'action un caractère spéculatif. »

Cours le plus haut de l'année : 32,5 euros ; cours le plus bas de l'année : 25,5 euros.

FONCIÈRE LYONNAISE

Cotée en euros à Paris



Source : Bloomberg

MICHELIN

Le premier fabricant mondial de pneumatiques a relevé en juillet sa prévision de marge pour l'exercice 2002. Il a annoncé des résultats meilleurs que prévu au premier semestre, tout en indiquant que le marché des pneumatiques resterait difficile au second semestre. Le résultat net, part du groupe, de Michelin a baissé de 31,2 % par rapport aux six premiers mois de 2001. Il est vrai qu'au premier semestre 2001, Michelin avait bénéficié d'un profit exceptionnel net de 282 millions d'euros résultant pour l'essentiel de la cession en juin de 2,8 % du capital de PSA. Le résultat d'exploitation, quant à lui, a progressé de 16 %.

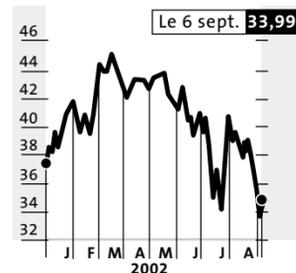
L'avis de Sophie Plantey, gérante de Tricolore Rendement (Compagnie financière Edmond de Rothschild) : « C'est l'exemple d'une société qui a engagé une restructuration depuis plusieurs années. Elle a amélioré sa marge opérationnelle qui pourrait être à deux chiffres à l'horizon 2005. De

plus, Michelin évolue dans un marché relativement cartellisé, où les trois premiers détiennent 60 % de parts de marché. La société bénéficie d'une stratégie visant le haut de gamme qui lui permet d'avoir la possibilité d'augmenter ses prix de vente. »

Cours le plus haut de l'année : 45 euros ; cours le plus bas de l'année : 33,66 euros.

MICHELIN

Cotée en euros à Paris



Source : Bloomberg

AXA

Avec une chute de plus de 44 % depuis le début de l'année, le titre de l'assureur français inscrit la huitième plus forte baisse de l'indice CAC 40. Axa vient de publier un résultat pour le premier semestre 2002 en repli de près d'un tiers. Le groupe a pâti de la baisse de la Bourse, qui érode les plus-values de son portefeuille d'investissements. Il est également pénalisé par la montée des sinistres (attentats aux Etats-Unis, inondations dans l'Europe de l'Est...). Ses résultats semestriels ont toutefois rassuré les investisseurs, dont les estimations de résultats étaient plus faibles. Par ailleurs, Axa a, mercredi 4 septembre, bouclé la reprise à BNP Paribas de Banque directe.

L'avis de Didier Le Ménestrel, gérant d'Agressor (Financière de l'échiquier) : « La baisse du titre est une opportunité d'achat. Le monde de l'assurance se prépare à engranger des profits dans le futur. C'est un métier où la capacité diminue avec la disparition ou le retrait de cer-

tains acteurs et où les prix des primes augmentent à toute vitesse. Dans ce secteur, Axa apparaît solide, comme en témoigne sa capacité à distribuer un rendement [le dividende rapporté au cours] de 4 % environ. Mon objectif de cours pour ce titre est de 20 euros. »

Cours le plus haut de l'année : 26,02 euros ; cours le plus bas de l'année : 9,9 euros.

AXA

Cotée en euros à Paris



Source : Bloomberg

ENI

Le groupe pétrolier italien a affiché de meilleures performances que celles de ses principaux concurrents au deuxième trimestre 2002. L'augmentation de sa production lui a permis de compenser la baisse des prix du pétrole et du gaz pendant cette période. La chute des cours a entamé son bénéfice d'exploitation. Toutefois, depuis le début de l'année, le titre fait nettement mieux que l'indice DJ Stoxx paneuropéen de l'énergie, qui retrace l'évolution des valeurs européennes du secteur. Il est tiré par son expansion et par les mesures d'économies que le groupe a mises en place. Par ailleurs, ENI vient de découvrir du pétrole dans les eaux tunisiennes. Il a aussi revu à la hausse son estimation des réserves de brut sur le champ pétrolier K2 qu'il exploite dans le golfe du Mexique.

L'avis d'Emmanuel Soupre, responsable de la gestion des actions européennes chez NSMD gestion : « ENI offre un rendement (rapport

dividende sur cours de l'action) de 4,90 %, soit autant qu'une obligation émise par l'Etat français et plus qu'une autre société du secteur, TotalFinaElf. La société pourrait d'autre part profiter d'une hausse du pétrole ou d'une amélioration de la conjoncture économique. »

Cours le plus haut de l'année : 17,14 euros ; cours le plus bas de l'année : 13,18 euros.

ENI

Cotée en euros à Paris



Source : Bloomberg

GINGER

Entré en Bourse le 20 novembre 2001, ce groupe d'ingénierie fait preuve d'une grande boulimie. Il a racheté en juillet ATM, une société d'expertise, de conseils et d'essais appliqués à l'enveloppe du bâtiment (façades, vitrages, acoustique, thermique...), après avoir acquis, cette année, les sociétés Camusat (installation d'infrastructures de télécommunications) et Cides (maintenance et exploitation de moyens de communication haut de gamme). La société vise un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros en 2003, contre moins de 100 millions en 2001. Consécration pour Ginger, qui emploie désormais 1 500 personnes, son action est entrée dans la composition de l'indice du second marché et de l'indice Mid CAC.

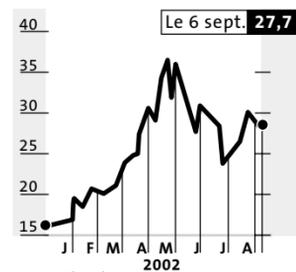
L'avis de Didier Le Ménestrel, gérant d'Agressor (Financière de l'échiquier) : « C'est la seule société qui ait été introduite sur le second marché en 2001. Cette opération a été réussie même si le titre a baissé

ces derniers mois. Ginger a su se diversifier et travaille dorénavant sur trois secteurs : le bâtiment, les télécommunications et l'environnement. J'ai un objectif de cours de 35 euros l'action, ce qui devrait permettre de dégager une belle plus-value par rapport au niveau actuel. »

Cours le plus haut de l'année : 36,2 euros ; cours le plus bas de l'année : 16,01 euros.

GINGER

Cotée en euros à Paris



Source : Bloomberg

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

C'est un des meilleurs trimestres que la Société générale ait eus depuis trois ou quatre ans, s'est félicité Daniel Bouton, le président de la banque, en commentant la hausse du produit net bancaire dans tous les secteurs d'activité de la Société générale au premier semestre. Les analystes redoutaient de très mauvais résultats. En fait, la banque a limité la casse en affichant un recul de son bénéfice net de 41 %, dû essentiellement à une provision exceptionnelle de 150 millions d'euros liée à la chute des marchés boursiers. La Société générale, créancière de Vivendi, Alcatel, France Télécom et Mobilcom, a assuré que ces quatre groupes malmenés en Bourse ces derniers mois ne représentaient pas « des dossiers de risque bancaire significatif ».

L'avis de Sophie Plantey, gérante de Tricolore Rendement (Compagnie financière Edmond de Rothschild) : « Les banques françaises sont sous-évaluées par rapport à

leurs consœurs européennes. La Société générale vaut environ 1,5 fois son actif net, alors que le CCF, lorsqu'il a été acheté par HSBC, a été vendu le double. La banque a bien su maîtriser ses risques et ses charges dans un contexte difficile. »

Cours le plus haut de l'année : 80,5 euros ; cours le plus bas de l'année : 45,05 euros.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Cotée en euros à Paris



Source : Bloomberg

BACOU DALLOZ

Le numéro un mondial de la fabrication d'équipements de protection individuelle a enregistré, au premier semestre, une baisse de 3,9 % de son résultat net. Son chiffre d'affaires a reculé de 5,9 % en raison du ralentissement de l'activité en Europe, compensé en partie par une meilleure tenue aux Etats-Unis et une forte croissance dans la région Asie-Pacifique. A la suite de l'augmentation de capital de 155 millions d'euros réalisée en mai, le groupe, né en mai 2001 de la fusion des sociétés Christian Dalloz et Bacou, a réduit son endettement pour porter son ratio dette financière sur fonds propres à 82 % au 30 juin 2002, contre 149 % au 31 décembre 2001.

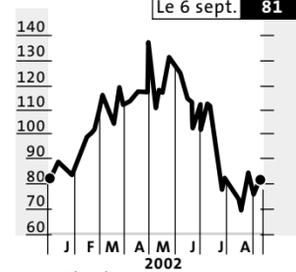
L'avis de Marc Tournier, gestionnaire d'Ulysse (Tocqueville Asset Management) : « La fusion entre les deux sociétés a une grande cohérence, notamment géographique, et devrait permettre de nombreuses synergies. Sa position de numéro un mondial pourrait lui permettre de

changer de statut. Le titre a baissé depuis l'augmentation de capital, mais cette opération a permis de réduire l'endettement, qui était très important après la fusion. De plus, l'activité est assez indépendante des cycles économiques, ce qui rend la société moins vulnérable. »

Cours le plus haut de l'année : 138 euros ; cours le plus bas de l'année : 69 euros.

BACOU DALLOZ

Cotée en euros à Paris



Source : Bloomberg

ENTENIAL

Cette filiale d'AGF spécialisée dans le crédit immobilier aux particuliers et, dans une moindre mesure, aux professionnels du secteur pourrait être vendue même si, officiellement, ce sujet n'est plus d'actualité. Entenial doit annoncer, mardi 10 septembre, de bons résultats. Née en mai 2000 de la fusion du Comptoir des entrepreneurs et de la Banque La Hénil, Entenial améliore régulièrement ses résultats, après une passe difficile au pire de la crise immobilière. Elle vise une augmentation de 40 % de sa production de prêts en 2002, et cherche à se développer dans la vente des produits d'épargne.

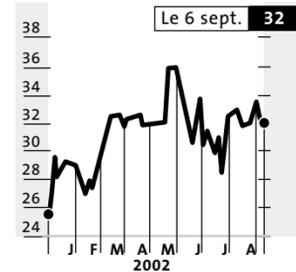
L'avis de Marc Tournier, gérant d'Ulysse (Tocqueville Asset Management) : « La société évolue dans un secteur, le financement du logement des particuliers, assez protégé des aléas économiques. La restructuration conduite par son président Jacques Lebarh a été bien menée, et la fusion entre La Hénil et le Comptoir des entrepreneurs a permis des

économies. Résultat : la banque améliore régulièrement son coefficient d'exploitation [rapport entre chiffre d'affaires et bénéfice]. D'autre part, elle pourrait être rapprochée avec une société du groupe Allianz ou être vendue, ce qui donne à l'action un caractère spéculatif. »

Cours le plus haut de l'année : 35,89 euros ; cours le plus bas de l'année : 25,4 euros.

ENTENIAL

Cotée en euros à Paris



Source : Bloomberg

GRANDVISION

Ce distributeur spécialisé dans l'optique rapide a enregistré un bénéfice net de 13,3 millions d'euros au premier semestre 2002, contre 74,3 millions d'euros un an plus tôt. Toutefois, sur les six premiers mois de 2002, le résultat d'exploitation a progressé de 57 %, pour atteindre 25,5 millions d'euros, et le chiffre d'affaires de 6 %. Le groupe détient les magasins Générale d'optique (opticien discount), Solaris (lunettes de soleil) ainsi que des implantations en Europe, au Royaume-Uni particulièrement. Grandvision vient de racheter 10 % de ses actions grâce à la cession de ses activités de travaux photographiques et a décidé cet été de réduire le capital par annulation de titres.

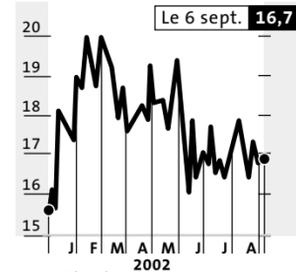
L'avis de Thierry Flecchia, gestionnaire d'Oddo Avenir (Oddo asset management) : « Il est toujours risqué de conseiller une valeur moyenne tant la volatilité sur un titre peut être forte. Cependant la société s'est recentrée sur un métier

où elle est numéro un en France et au Royaume-Uni et occupe des positions intéressantes dans d'autres pays. Ses marges se redressent et elle ouvre moins et mieux de nouveaux magasins. De plus, le capital de la société est éclaté ; elle pourrait donc être l'objet d'une OPA. »

Cours le plus haut de l'année : 19,7 euros ; cours le plus bas de l'année : 15,4 euros.

GRANDVISION

Cotée en euros à Paris



Source : Bloomberg

TELECOM ITALIA

L'opérateur téléphonique transalpin a vu son bénéfice bondir de 59,4 % au premier semestre grâce à des cessions d'actifs qui ont compensé ses coûts de licenciement. Telecom Italia a, dans le même temps, réduit sa dette de 2,3 milliards d'euros, à la faveur en particulier de la cession de la participation dans l'opérateur de télécommunications espagnol Auna. La dette représente à présent 36 % d'une capitalisation boursière de l'ordre de 51 milliards d'euros. A titre de comparaison, la dette de France Télécom se monte à environ 70 milliards d'euros, mais sa capitalisation boursière n'en représente plus qu'une fraction. La dette de Deutsche Telekom dépasse aussi sa capitalisation. Telecom Italia a confirmé que son bénéfice d'exploitation en 2002 serait au moins égal à celui de 2001.

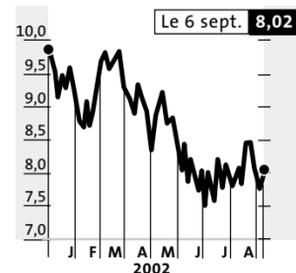
L'avis d'Emmanuel Soupre, responsable de la gestion actions européennes chez NSMD : « La

société détient une part de marché considérable dans la péninsule. C'est un rare opérateur téléphonique européen à avoir mené une stratégie prudente à l'international, ce qui lui a permis d'éviter les déconvenues qu'ont connues les géants du secteur. »

Cours le plus haut de l'année : 9,85 euros ; cours le plus bas de l'année : 7,51 euros.

TELECOM ITALIA

Cotée en euros à Milan



Source : Bloomberg

GESTION COLLECTIVE

Bonne tenue des fonds obligataires de long terme

EUROFONDS. Plongée des Bourses, taux faibles : les conditions actuelles sont favorables aux marchés obligataires

Avec une performance moyenne annuelle retraitée selon la méthode APT de 4,71 % à la fin de juillet (contre +3,58 % à la fin de mai), les fonds obligataires européens de long terme apparaissent parmi les grands gagnants de la tourmente boursière de cet été. « Alors qu'en juin, on tablait encore sur une situation économique stabilisée, un frémissement de la Bourse et une remontée des taux directeurs des banques centrales, c'est l'inverse qui s'est produit », constate Ghislaine Bailly, responsable de la gestion de taux chez Boissy Gestion, société de gestion d'Azur-GMF, dont le fonds Boissy Première, constitué pour l'essentiel d'emprunts d'Etat de première catégorie, affiche un rendement annuel de 6,81 %.

En juillet, les mauvaises nouvelles provenant d'outre-Atlantique se sont accumulées, faisant plonger les Bourses et éloignant pour un temps toute perspective de remontée des taux. « Les conditions demeurent favorables aux marchés obligataires », affirme Irène d'Orgeval, directrice de la gestion active de taux chez CDC Ixis Asset Management.

Dans le contexte actuel, la plupart des gestionnaires obligataires privilégient deux grands axes de gestion. D'une part, ils s'orientent en priorité vers les « papiers » de qualité (emprunts d'Etat et assimilés). « Le secteur des crédits d'entreprise a énormément souffert ces deux derniers mois, ce qui incite à la plus grande prudence », rappelle Jean-Luc Calvet, gérant obligataire chez Crédit Mutuel Finance.

Par ailleurs, constatant ce qu'ils appellent une « repentification » de la courbe des taux (avec une baisse des taux courts supérieure à celle des taux longs), les gérants évitent de prendre des positions sur les échéances courtes (moins de trois ans), ou franchement plus longues (dix ans ou plus). Les professionnels évitent tout pronostic à trop long terme. Si nombre d'entre eux anticipent une baisse des taux de la Banque centrale européenne (maintenus à 3,25 %) d'ici à la fin de l'année, ils hésitent davantage quant à la décision de la Banque fédérale américaine. « Une nouvelle réduction des taux directeurs américains déjà historiquement bas (1,75 %) pourrait avoir un effet contre-productif dans la mesure où elle traduirait une forte inquiétude des autorités », estime Patrick de Fraguier, responsable de la gestion obligataire européenne chez Crédit Lyonnais Asset Management. Quant aux taux longs, leur faiblesse (autour de 4,5 % pour l'OAT, moins de 4 % pour les taux américains à dix ans), laisse à penser qu'ils ont atteint un seuil, et pourraient même remonter du fait de la dégradation des situations budgétaires.

Laurence Delain

La sicav de la semaine

Axa Euro 5-7

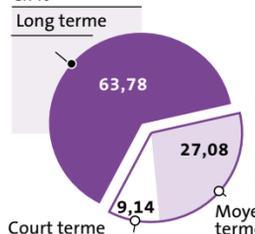
CRÉÉ en décembre 1998, Axa Euro 5-7, fonds commun de placement géré par Axa Investment Managers Paris, est ouvert à un large public d'investisseurs. Fort d'une performance annuelle retraitée selon la méthode APT de +6,51 % à fin juillet (ce qui le place en cinquième position parmi les fonds de droits français du classement et à la vingt-quatrième place parmi les 396 fonds européens de long terme répertoriés), Axa Euro 5-7 a pour objectif de faire mieux que son indice de référence, le SSB Eurobig 5-7, composé pour les deux tiers d'emprunts d'Etat (et assimilés) et pour un tiers de crédits privés. Dans le contexte troublé de ces derniers mois, le gérant du fonds, Mickael Benhaim, a néanmoins choisi de rester assez proche de la composition de cet indice. « Nous respectons actuellement les proportions initiales d'un tiers maximum, sachant que, dans ce tiers, ce qu'on appelle les "corporate", les crédits d'entreprises purs, ne pèsent à leur tour qu'un tiers, les

deux autres tiers étant investis en titres notés AAA (établissements de crédits supranationaux comme, par exemple, la Banque européenne d'investissement) », note M. Benhaim.

A l'instar de la plupart des gérants obligataires, M. Benhaim reste très prudent dans ses choix, notamment dès qu'il s'agit des emprunts émis par les entreprises. « On assiste à une très forte dégradation des notes des obligations privées. Début 2001, le marché des "corporate" comptait moins de 10 % de dettes notées BBB ; aujourd'hui, cette proportion est de 30 %. » Axa Euro 5-7 joue, pour cette partie de son portefeuille, la carte de la diversification. « Il y a de belles opportunités sur ce marché, mais nous ne voulons pas souffrir d'un pari unique pris sur un secteur », précise M. Benhaim. Nous choisissons les emprunts privés comme des actions, en les sélectionnant à l'issue d'analyses menées au cas par cas sur le niveau d'endettement de l'entreprise, sa capacité à honorer ses dettes, la visibilité de son bilan et, bien sûr, l'écart de taux que l'obligation présente par rapport à une émission gouvernementale. » En ce qui concerne les emprunts d'Etat, Axa Euro 5-7 reste centré sur ceux de la zone euro, et plus particulièrement sur les obligations françaises, allemandes et néerlandaises. En terme de maturité, le fonds est ainsi exposé à hauteur de plus de 30 % sur des emprunts d'une durée de cinq à sept ans, et à plus de 20 % sur des échéances de sept à dix ans. Les maturités de trois à cinq ans représentent environ un quart du portefeuille.

DÉCOMPOSITION DU RISQUE

Indices obligataires européens, en %



Le profil de risque APT du fonds indique un comportement influencé par l'évolution des taux longs européens.

Source : APT

L. D.

CLASSEMENT DES FONDS EUROPÉENS SELON LA MÉTHODE APT

▶ ▶ ▶ APT ▶ ▶ ▶

| Code | Libellé | Promoteur | Pays | Perf. retraitée en % | Rang retr. 1 an | Perf. sur 1 an | Risque sur 1 an | Perf. brute en % | Rang brut 1 an | Valeur liquid. en euros |
|------|---------|-----------|------|----------------------|-----------------|----------------|-----------------|------------------|----------------|-------------------------|
|------|---------|-----------|------|----------------------|-----------------|----------------|-----------------|------------------|----------------|-------------------------|

Performance : Très bonne eeeee Bonne eeeee Moyenne eee Faible ee Très faible e Mauvaise b
Les 32 premières de la catégorie

Obligations européennes long terme

Performance arrétée le : 31/07/02

Performance moyenne sur un an : + 4,71 %

| | | | | | | | | | | |
|-----------|------------------------|-------------------|----|--------|----|--------|--------|--------|-----|----------|
| SPARKS1 | SPARKASSEN 1 FUND | SPARINVEST | AU | + 7,77 | 1 | eeeeee | ee | + 6,60 | 10 | 786,26 |
| R51FUND | R 51 FUND | RAIFFEISEN | AU | + 7,73 | 2 | eeeeee | ee | + 6,49 | 13 | 702,14 |
| K66FUND | K 66 FUND | KEPLER-FONDS KAPI | AU | + 7,38 | 3 | eeeeee | ee | + 6,40 | 17 | 758,99 |
| PRORENT | PRORENT FUND | ERSTE SPARINVEST | AU | + 7,32 | 4 | eeeeee | ee | + 6,33 | 18 | 799,68 |
| RAIFFSCH | RAIFFEISEN-OESTERREICH | RAIFFEISEN | AU | + 7,31 | 5 | eeeeee | e | + 5,98 | 48 | 7,57 |
| GF10FND | GF 10 | CAPITAL INVEST | AU | + 7,31 | 6 | eeeeee | ee | + 6,06 | 37 | 6,57 |
| FR041103 | CLAM OBLIMONDE | CREDIT LYONNAIS | FR | + 7,26 | 7 | eeeeee | ee | + 6,42 | 16 | 28917,38 |
| EKARENT | EKA RENT A | ERSTE SPARINVEST | AU | + 7,26 | 8 | eeeeee | ee | + 6,08 | 36 | 79,43 |
| FR040620 | APOLLINE OBLIGATIONS | CDC | FR | + 7,25 | 9 | eeeeee | e | + 5,95 | 50 | 36952,91 |
| SALSPRE | SALZBURGER SPARKASSE | ERSTE SPARINVEST | AU | + 7,23 | 10 | eeeeee | ee | + 6,24 | 24 | 7,64 |
| DS359611 | OSIRIS EURO BONDS | BQ DEGROOF | BL | + 7,14 | 11 | eeeeee | eee | + 6,45 | 15 | 5261,50 |
| APOMUND | APOLLO MUENDEL | SECURITY KAPITALA | AU | + 7,13 | 12 | eeeeee | ee | + 5,94 | 54 | 7,11 |
| DE979505 | CIM EUROCORENT | COMMERZBANK IM | DE | + 7,12 | 13 | eeeeee | eeee | + 6,75 | 6 | 50,13 |
| R 12 FUND | R 12 FUND | RAIFFEISEN | AU | + 7,10 | 14 | eeeeee | ee | + 6,15 | 29 | 366,82 |
| ES936 | IBERLI FONDTESORO | GESMADRID | ES | + 7,08 | 15 | eeeeee | e | + 5,79 | 67 | 7,60 |
| STYRN1F | APOLLO STYRIAN EURO | SECURITY KAPITALA | AU | + 7,06 | 16 | eeeeee | ee | + 6,05 | 40 | 7,97 |
| DE986766 | NORDEA I DANISH MORTGA | NORDEA 1 SICAV | DE | + 7,02 | 17 | eeeeee | eeeeee | + 7,06 | 2 | 17,93 |
| PSKRENT | P.S.K. RENT-A | P.K.S. FUND MANAG | AU | + 6,96 | 18 | eeeeee | ee | + 5,94 | 53 | 68,04 |
| FR029515 | CPR WORLD-CAP | CPR | FR | + 6,95 | 19 | eeeeee | eeeeee | + 7,01 | 3 | 3963,88 |
| FR749666 | BOISSY PREMIERE | AZUR | FR | + 6,81 | 20 | eeeeee | eee | + 6,21 | 28 | 230,92 |
| R8FUNDI | R 8 FUND | RAIFFEISEN | AU | + 6,77 | 21 | eeeeee | eeee | + 6,27 | 21 | 358,52 |
| A1FUNDI | EURORENT A | CAPITAL INVEST | AU | + 6,72 | 22 | eeeeee | eee | + 5,91 | 57 | 7,69 |
| GF9FUND | GF 9 GROSSANLEGERFONDS | CAPITAL INVEST | AU | + 6,63 | 23 | eeeeee | eeee | + 6,32 | 19 | 6,55 |
| FR043073 | AXA EURO 5-7 | AXA | FR | + 6,51 | 24 | eeeeee | eee | + 5,88 | 59 | 113,38 |
| FR029664 | GAN RENDEMENT | FINAMA ASSET MGT | FR | + 6,50 | 25 | eeeeee | eee | + 5,89 | 58 | 844,39 |
| FR746708 | MAAF INTEROBLIG 1 | MAAF | FR | + 6,45 | 26 | eeeeee | eeee | + 6 | 46 | 3667,78 |
| FR041116 | INTERLION | CREDIT LYONNAIS | FR | + 6,37 | 27 | eeeeee | ee | + 5,47 | 104 | 241,63 |
| ES154 | BBVA DURACION | BBVA GESTION | ES | + 6,36 | 28 | eeeeee | eee | + 7,16 | 1 | 13,70 |
| DE975744 | MEAG EURORENT | VICTORIA KAG MBH | DE | + 6,35 | 29 | eeeeee | ee | + 5,49 | 97 | 32,32 |
| DS359538 | KBC LUX DKK C | KBC | BL | + 6,31 | 30 | eeeeee | eeee | + 5,95 | 52 | 606,31 |
| ES845 | MUTUAFONDO LARGO PLAZO | MUTUACTIVOS | ES | + 6,29 | 31 | eeeeee | eeee | + 6,06 | 38 | 96,81 |
| FR029393 | TOUDIC | CDC | FR | + 6,26 | 32 | eeeeee | ee | + 5,39 | 117 | 2913,43 |

La méthode APT (Arbitrage Pricing Theory) permet d'analyser les fonds selon leur performance mais aussi le risque pris par le gestionnaire. Elaborée par Steve Roos en 1976, elle repose sur un postulat simple : pour mesurer le risque, il faut s'intéresser aux prix. Aptimum, la société qui utilise la méthode

APT, recueille les prix de plus de 30 000 actifs sur chaque marché, chaque région du monde. Elle mesure l'évolution de ces prix au cours du temps. Des calculs sophistiqués permettent, en fonction de ces prix, de décortiquer la performance des fonds et d'en établir une performance retraitée.

DOUBLE SÉCURITÉ À 100%
SUR LES PLUS GRANDES
VALEURS EUROPÉENNES,
POURQUOI HÉSITER ?

DYNATOP
GARANTI 2 EUROVALEURS

À SAISIR DU 19 AOÛT AU 1^{ER} OCTOBRE 2002

- 100% de la hausse d'un panier de 50 valeurs européennes*
- 100% de votre capital garanti
- Les avantages fiscaux du PEA

Avec Dynatop Garanti 2 Eurovaleurs, vous profitez aussi de l'expertise de Crédit Agricole Asset Management, notre filiale spécialisée en gestion de portefeuille. Pour découvrir les nouvelles opportunités boursières du Crédit Agricole, renseignez-vous sans attendre auprès de votre Conseiller !



L'IMAGINATION
DANS LE BON SENS

LA BOURSE, ÇA NE S'IMPROVISE PAS

* Taux actuariel maximum de 12,21% si les 50 valeurs du panier progressent de 100% ou plus. Fonds commun de placement sur 6 ans. Dans la limite des disponibilités du FCP. Les notices d'information sont disponibles dans les agences du Crédit Agricole proposant cette offre. Crédit Agricole Asset Management, filiale de Crédit Agricole S.A. Société de gestion de portefeuille agréée sous le n° GP 97.51.SA au capital de 28 253 520 €. 90, bd Pasteur 75015 Paris. 382 357 648 RCS Paris.

